

RAPPORT ANNUEL 2022



SOFINA

Purpose & Patience

Notre mission

Accompagner des entrepreneurs de premier plan et des familles et les soutenir par l'apport de capital patient et de conseils pour favoriser la croissance durable de leurs entreprises.

Notre raison d'être est de créer de la valeur durable en soutenant des entreprises innovantes en croissance gérées par leur propriétaire

Nous croyons que l'esprit d'entreprise qui caractérise de nombreuses entreprises familiales et sociétés en croissance est une source de progrès économique et social. Nous entendons soutenir ces entrepreneurs et acteurs de changement en quête d'une gouvernance d'excellence, de croissance durable et de développement inclusif.

Notre patrimoine et notre culture d'entreprise nous distinguent

Les relations et l'alignement sont au cœur de ce que nous faisons. Nos investissements racontent des histoires de valeurs partagées, d'amitiés, de projets ambitieux et de systèmes d'intéressement rassemblant partenaires, investisseurs, entrepreneurs ainsi que leurs équipes. C'est en étant fidèle à notre approche axée sur les relations humaines que nous aspirons à devenir le partenaire d'investissement privilégié de toutes les parties prenantes qui partagent cette vision.

Nous pensons que les entrepreneurs ne peuvent réussir et rester compétitifs et responsables dans un marché mondialisé que s'ils sont accompagnés de partenaires à long terme, experts dans leur domaine et bénéficiant d'un vaste réseau

En tant que partenaire de confiance sur le long terme, nous apportons du capital patient, un réseau mondial, une expertise et des conseils solides aux sociétés innovantes et entrepreneuriales en croissance. Nos relations et notre expérience ont une portée que peu d'investisseurs peuvent égaler.

Plus de 120 ans d'expérience et d'expertise

Fondée il y a plus de 120 ans en tant qu'entreprise d'ingénierie et de financement, Sofina est aujourd'hui une société d'investissement cotée sur Euronext Brussels, apportant du capital patient à des sociétés en croissance gérées par des entrepreneurs et partenaires partageant notre vision, et détenant des participations en Europe, en Asie et aux États-Unis.

Fondation de Sofina (« Société Financière de Transport et d'Entreprises Industrielles »), une entreprise d'ingénierie et de financement active dans les secteurs de l'énergie et du transport

1898



Introduction en bourse

1910



Ouverture du bureau au Luxembourg

1938



Montée au capital de la famille Boël

Années 50

Sofina devient une société d'investissement

1965- 1970



Premiers investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement aux États-Unis

1978

Renforcement de l'actionnariat de la famille Boël à la suite du rachat des parts de la Société Générale de Belgique

1988

Premiers investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement en Inde et en Chine

2005

Orientation de la stratégie vers la croissance et une exposition plus internationale

Création du Fonds SofinaBoël pour l'Éducation et le Talent, projet philanthropique de Sofina

2011



Premier investissement dans l'e-commerce

2012

Ouverture d'un bureau à Singapour et renforcement de Sofina Croissance, principalement en Inde, en Chine et aux États-Unis

2015



Plus de la moitié du portefeuille de Sofina est investi en dehors de l'Europe

2017



Adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable développés par les Nations Unies

2019



Déploiement du Sofina Covid Solidarity Fund

2020



Émission obligataire senior de 700 millions EUR

2021



Premier investissement dans une société certifiée B Corp

2022



Sommaire

4	Message aux Actionnaires
6	Indicateurs Clés ¹
12	Stratégie
18	Événements Marquants ¹
24	Aperçu des Participations
48	ESG ¹
66	Équipes
70	Gouvernance d'Entreprise ¹
94	Comptes et Annexes
142	Lexique

Personne responsable

Conformément à l'article 12, §2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, Harold Boël, Chief Executive Officer, atteste au nom et pour compte du Conseil d'Administration qu'à sa connaissance :

- les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société et de la juste valeur de ses filiales d'investissement ;
- le Rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Société et de ses filiales d'investissement, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La version officielle ESEF du Rapport annuel rédigé en français est disponible sur le site internet de Sofina. Les versions ESEF du Rapport annuel en anglais et en néerlandais seront disponibles sur notre site internet au plus tard le 15 avril 2023.²

1. Sections composant le Rapport de gestion.

2. www.sofinagroup.com/fr/rerelations-investisseurs/rapports-financiers/rapports-annuels/

Message aux Actionnaires



Dominique Lancksweert, Président
Harold Boël, Chief Executive Officer

“ Nous croyons fermement que notre modèle diversifié, soutenu par notre actionnaire familial, axé sur la création de valeur à travers les cycles, nous permettra de continuer à surperformer sur le long terme.

Chers Actionnaires,

S'il est une chose prévisible dans le monde d'aujourd'hui, c'est qu'il est imprévisible. Ces dernières années ont été difficiles et mouvementées, marquées par le Covid-19, la guerre en Ukraine et la fin de l'« argent gratuit ». À l'heure où j'écris ces lignes, la nouvelle de la défaillance de la Silicon Valley Bank est tombée et nous apprend que l'année 2023 sera probablement imprévisible elle aussi.

Comme expliqué lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année dernière, la volatilité excessive liée au climat incertain est inquiétante, et cela s'est avéré vrai pour Sofina. Nos actionnaires ont vu le cours de l'action osciller entre une prime de 28% par rapport à la Net Asset Value (probablement motivée par la conviction que l'environnement favorable dans lequel nous évoluons durerait plus longtemps) à la décote actuelle de 26% par rapport à la NAV (motivée par la crainte des incertitudes).

Pourtant, nous croyons fermement que notre modèle diversifié, soutenu par notre actionnaire familial, axé sur la création de valeur à travers les cycles, nous permettra de continuer à surperformer sur le long terme.

À la fin de l'année 2022, la NAV de Sofina, seule véritable mesure de notre performance, continue à se montrer solide malgré les turbulences. Nous pensons que la diversification progressive de notre portefeuille à travers les millésimes, les secteurs et les styles d'investissement nous ouvre l'accès à des opportunités autrement difficilement accessibles pour nos actionnaires, offrant potentiellement des rendements élevés sans subir les inconvénients et les risques liés à la survenance d'événements ponctuels. En outre, l'alignement entre les investisseurs, nos équipes, les fondateurs et les Gestionnaires - au cœur de notre modèle opérationnel - combiné à l'attention que nous portons aux perturbateurs de marché, nous confère une position favorable pour affronter les thèmes qui bénéficient de vents contraires. Les deux valeurs qui nous guident, Purpose & Patience, n'ont jamais aussi bien résonné.

Le fait d'avoir surperformé l'indice MSCI ACWI sur quatre des six dernières cohortes de quatre ans et distribué des dividendes en augmentation témoigne de la résilience de notre modèle. Nous sommes convaincus de son adaptabilité aux différents environnements économiques. Ceci est l'ADN de Sofina.

Les crises sont autant d'occasions d'apprendre et, tout en continuant à faire confiance à notre modèle d'investissement et à exécuter notre stratégie en nous appuyant sur nos valeurs fondamentales, nous avons adapté notre communication aux attentes croissantes de nos parties prenantes, notamment en publiant pour la première fois notre Rapport semestriel et notre Rapport annuel en anglais ou en mentionnant le poids de nos principales participations afin d'améliorer notre responsabilité et de répondre aux questions d'un plus grand nombre de parties prenantes.

Se concentrer sur les résultats à long terme

Compte tenu des événements de 2022, notre activité d'investissement au cours du second semestre de l'exercice s'est largement concentrée sur la sélectivité, le soutien et le réinvestissement dans les sociétés existantes du portefeuille dont le modèle économique et le management ont fait preuve de résilience, tout en saisissant certaines opportunités de sortie dans le cadre de la rotation de notre portefeuille, comme l'a illustré la vente, au cours de l'été dernier, de certains fonds LBO de notre portefeuille.

En effet, nos styles d'investissement diversifiés nous permettent d'effectuer une rotation du capital de manière à générer des liquidités pour la phase suivante. Les crises précédentes ont montré que le rebond qui s'ensuit crée des opportunités d'investissement considérables.

Agilité et résilience

À l'aube de 2023, nous continuons à faire face à un environnement macroéconomique et géopolitique volatile, avec une inflation qui reste inconfortablement élevée.

Comme en 2022, nous resterons un partenaire à long terme pour les sociétés de notre portefeuille. Au cours de l'année écoulée, nous avons alloué davantage de ressources pour les aider en matière de planification d'urgence, de développement durable et d'efficacité du capital. Notre soutien peut prendre la forme de capitaux financiers supplémentaires, de réflexions pertinentes, et l'engagement entre notre équipe d'investissement et les fondateurs et entrepreneurs correspondants n'a jamais été aussi fort. Ces efforts ont démontré la pertinence de notre présence aux côtés de nos partenaires.

Nous sommes également fiers du cran et de la capacité d'adaptation dont font preuve nos équipes, qui se sont rapidement adaptées aux nouvelles réalités du marché tout en restant attachées à nos objectifs à long terme. « L'activité normale » n'a pas repris après la pandémie ; au contraire, de nouvelles difficultés sont apparues, telles que la guerre en Ukraine, l'inflation, une crise énergétique et une sévère correction du marché dans la valorisation des valeurs de croissance, et les équipes ont relevé tous ces défis. Je tiens à leur exprimer publiquement ma gratitude.

“ Notre expertise ESG croissante s'avère être une source de valeur ajoutée pour les sociétés de notre portefeuille qui les aide pendant qu'elles travaillent à créer leur feuille de route de durabilité.

Rester fidèles à nos valeurs

Parmi les valeurs à long terme auxquelles nous restons fermement attachés figurent les principes ESG qui s'appliquent à tous les aspects de notre activité. Le Comité ESG du Conseil, créé en novembre 2021, supervise nos projets en cours et s'assure que nous « joignons le geste à la parole ». De nombreux sujets ont été abordés par le Comité et l'organisation (mise en œuvre future de la directive CSRD, amélioration de notre reporting UNPRI, application de notre ESG framework à nos trois styles d'investissement). Notre expertise ESG croissante s'avère être une source de valeur ajoutée pour les sociétés de notre portefeuille qui les aide pendant qu'elles travaillent à créer leur plan d'action durable.

L'intégration des considérations ESG dans le processus de sourcing et de sélection des opportunités d'investissements dans lesquelles nous déployons notre capital renforcera la confiance de nos parties prenantes et rendra notre portefeuille plus résilient, plus durable et donc d'une plus grande valeur sur le long terme.

Permettez-moi de terminer ce message en remerciant mes collègues du Conseil : leur expérience, leur diversité et leur engagement ont activement servi de soutien au management au cours d'une année 2022 compliquée. Je remercie également notre actionnaire de référence ainsi que les investisseurs et autres parties prenantes pour leur soutien continu et leur engagement constructif.

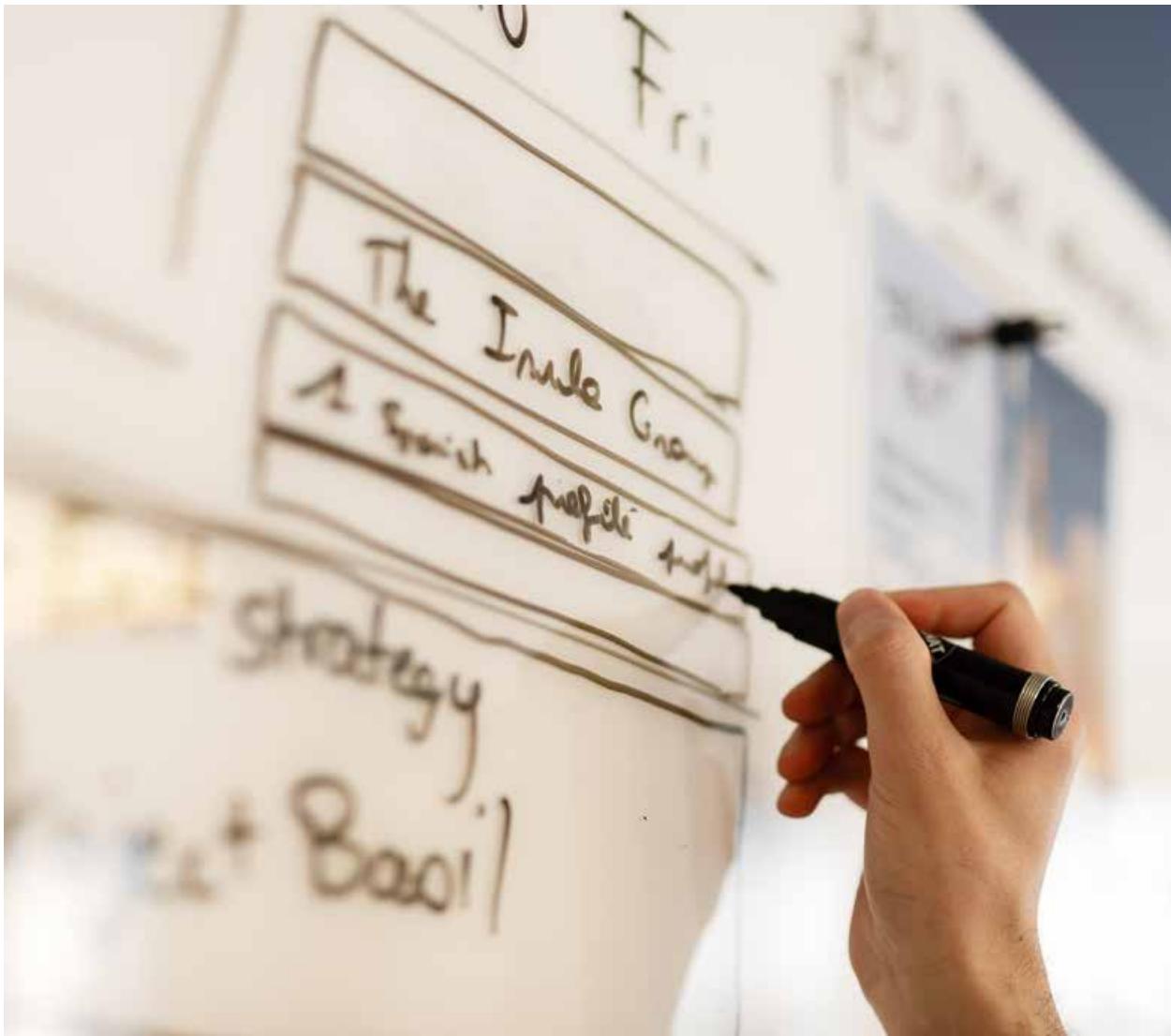
D'autres défis nous attendent mais nous y voyons aussi des opportunités. Nous sommes convaincus que nous n'en sortirons que plus forts, prêts à saisir ces opportunités au moment où elles se présentent pour créer de la valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes.

Je vous remercie.

Dominique Lancksweert,
Président

Indicateurs Clés

Sofina SA a adopté le statut d'Entité d'Investissement en application de la norme IFRS 10, §27, qui prévoit qu'une société, dès lors qu'elle répond à la définition d'Entité d'Investissement, ne consolide pas ses filiales¹. Dans les états financiers du présent Rapport annuel, présentés sous le statut d'Entité d'Investissement, les investissements directs de Sofina SA (dans les participations du portefeuille ou dans les filiales d'investissement) sont enregistrés à leur juste valeur. Les capitaux propres ou Net Asset Value (« NAV ») repris ci-dessous sous le statut d'Entité d'Investissement ou en transparence (c'est-à-dire prenant en compte tous les investissements du portefeuille détenus par Sofina SA directement ou indirectement par le biais de ses filiales d'investissement) sont les mêmes.



1. La définition des différents termes se trouve dans le Lexique.

Principales données financières

ÉTATS FINANCIERS – SYNTHÈSE DE L'ANNÉE ²

	31/12/2022	31/12/2021		2022	2021
Total des actifs (en million EUR)	10.198	12.085	Résultat net (part du groupe) (en million EUR)	-1.872	2.593
Capitaux propres (en million EUR)	9.313	11.354	Résultat net (part du groupe) par action (en EUR) ⁴	-55,85	76,99
Capitaux propres par action (en EUR) ³	279,41	337,86			

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2022 a décidé de payer un dividende brut de 3,128571 EUR par action.

DONNÉES FINANCIÈRES EN TRANSPARENCE ⁵ (EN MILLION EUR)

CHIFFRES-CLÉS EN TRANSPARENCE	31/12/2022	31/12/2021
Debt net / (Cash net)	-233	-319
Portefeuille d'investissement	9.062	11.063
Loan-to-value (en %)	-2,6%	-2,9%
CHIFFRES-CLÉS DU RÉSULTAT GLOBAL EN TRANSPARENCE	2022	2021
Dividendes	53	59
Résultat net du portefeuille d'investissement	-1.828	2.621
Résultat global total ⁶	-1.869	2.596
CHIFFRES-CLÉS DE L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EN TRANSPARENCE	2022	2021
Investissements en portefeuille	-1.013	-1.284
Désinvestissements du portefeuille	1.174	1.161

BILAN EN TRANSPARENCE	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille d'investissement	9.062	11.063
Sofina Direct	4.760	5.811
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	2.797	3.884
<i>Sofina Croissance</i>	1.962	1.927
Sofina Fonds Privés	4.302	5.252
Cash net	233	319
Cash brut	929	1.049
Dettes financières	-696	-730
Autres	18	-28
NAV	9.313	11.354

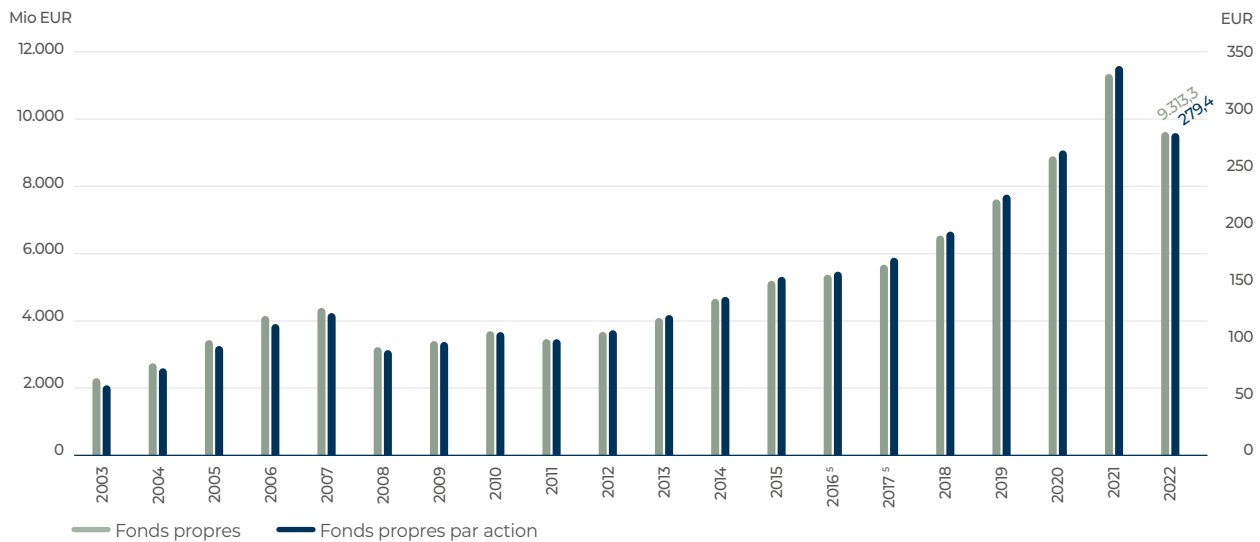
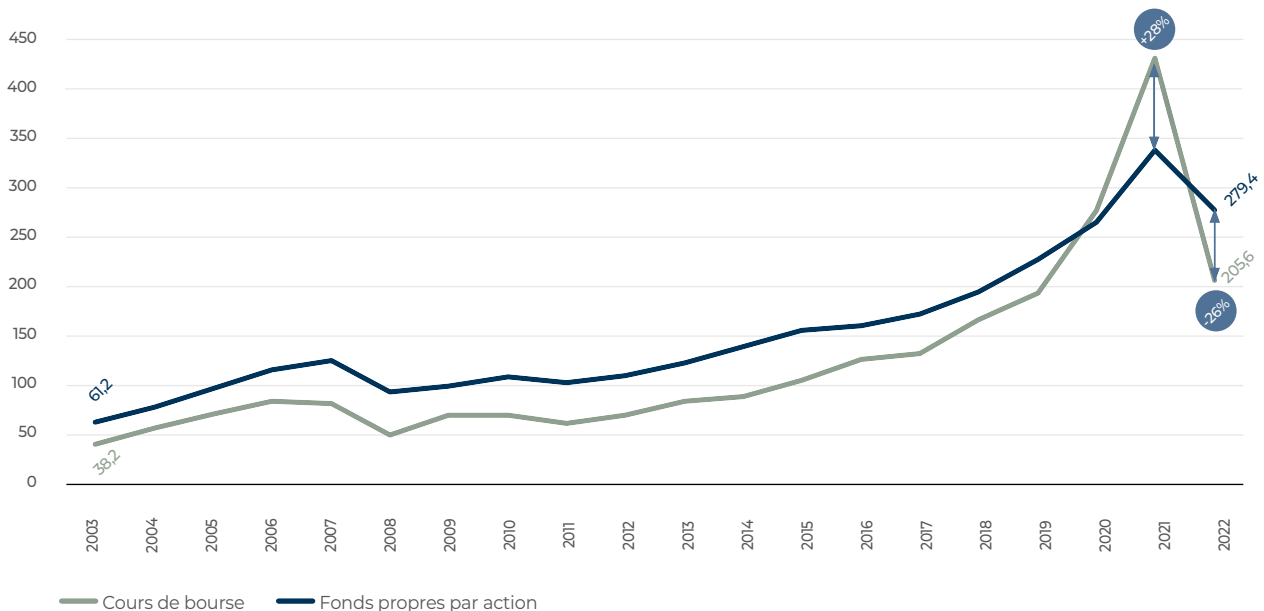
2. Les états financiers consolidés sont présentés sous le statut d'Entité d'Investissement, en application duquel les filiales directes de Sofina SA sont enregistrées, par le biais du compte de résultats, à leur juste valeur, en ce compris la juste valeur de leurs participations et de leurs autres actifs et passifs (principalement des dettes et créances intragroupe). Cf. le Lexique pour de plus amples explications.

3. Calculs basés sur le nombre de titres en circulation à la clôture (33.332.072 actions au 31 décembre 2022 et 33.607.072 au 31 décembre 2021).

4. Calculs basés sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation (33.510.733 actions au 31 décembre 2022 et 33.683.906 actions au 31 décembre 2021).

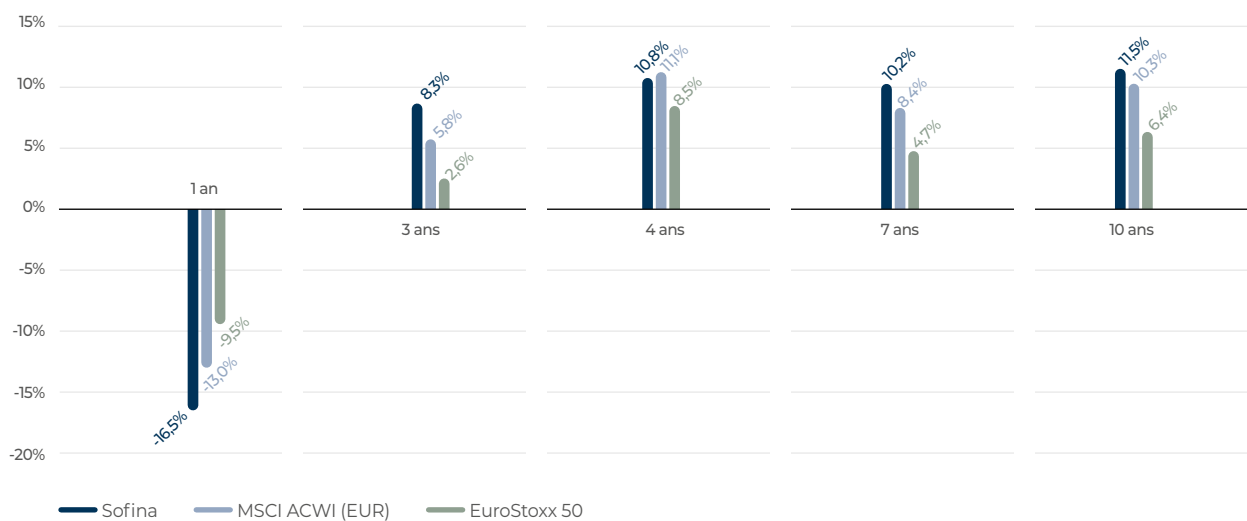
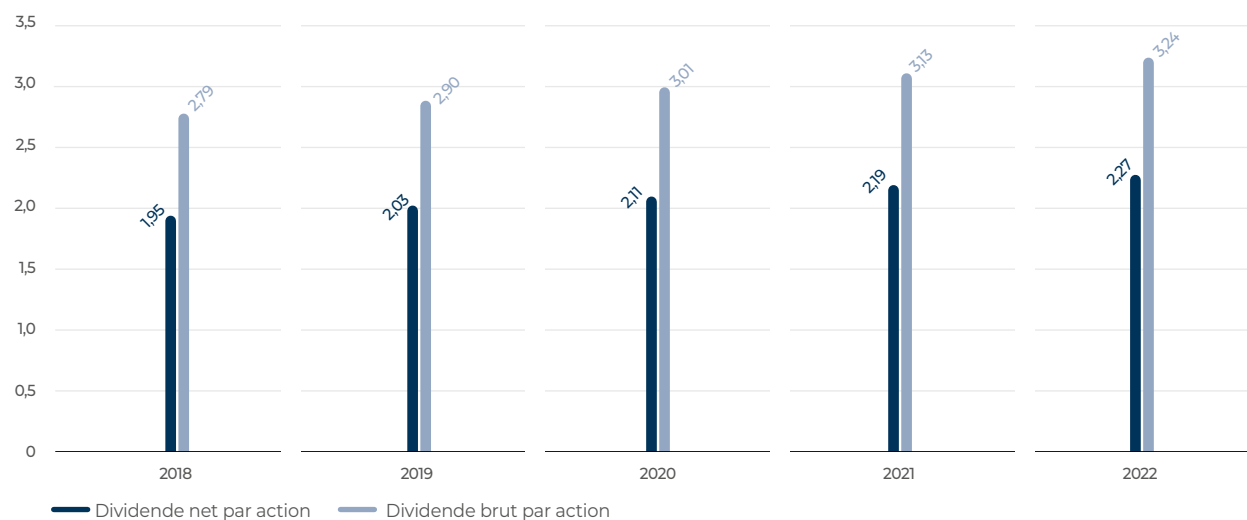
5. Sur la base du portefeuille en transparence (cf point 2.1 des Annexes aux états financiers consolidés). La définition des différents termes se trouve dans le Lexique.

6. Le faible écart entre le résultat net et le résultat global total provient des produits et des charges reconnus directement en capitaux propres et reclassés ultérieurement en résultat net.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES SUR LES 20 DERNIÈRES ANNÉES ⁷ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES FONDS PROPRES PAR ACTION SUR LES 20 DERNIÈRES ANNÉES ⁸ (EN EUR)

7. Les données comptables sont établies selon les normes IFRS depuis l'exercice clos le 31 décembre 2004. Les fonds propres pour les exercices antérieurs à 2004 correspondent à la valeur estimative du patrimoine au 31 décembre. Les données de 2016 et 2017 ont été retraitées selon la norme IAS 28, §18 de sorte que les fonds propres pour 2016 et 2017 sont comparables à ceux des années suivantes, tels qu'établis sous le statut d'Entité d'Investissement.

8. Données au 31 décembre.

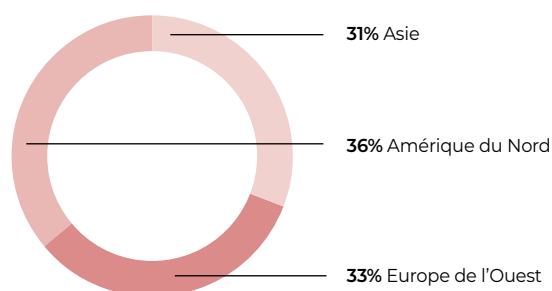
RENTABILITÉ ANNUELLE MOYENNE⁹ (EN %)**DIVIDENDE BRUT ET NET PAR ACTION (EN EUR)**

9. Cf. le Lexique pour une définition des différents termes.

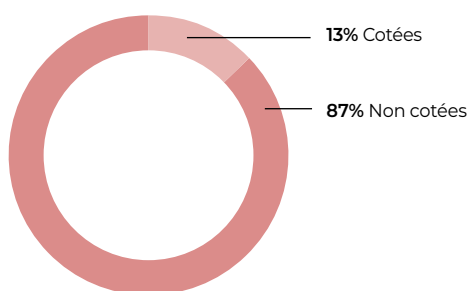
Chiffres-clés du portefeuille

Répartition du portefeuille total en transparence

PAR GÉOGRAPHIE ¹⁰



ENTRE PARTICIPATIONS COTÉES ET NON COTÉES ¹¹



TOP 10 DE SOFINA DIRECT ¹²

1	GROUPE PETIT FORESTIER
2	SC CHINA CO-INVESTMENT 2016-A (BYTEDANCE)
3	COGNITA
4	BYJU'S
5	CAMBRIDGE ASSOCIATES
6	BIOMÉRIEUX
7	DRYLOCK TECHNOLOGIES
8	NUXE
9	VERSE INNOVATION
10	MÉRIEUX NUTRISCIENCES

Les 10 participations principales de Sofina Direct représentent 27% de la juste valeur du portefeuille en transparence.

Les 6 participations principales de Sofina Direct représentent plus de 15% mais moins de 20% du portefeuille en transparence. Les 7 participations principales représentent quant à elles plus de 20% du portefeuille en transparence.¹²

De tous les investissements repris dans la liste ci-dessus, en tenant compte de notre participation combinée par le biais de Sofina Direct et, le cas échéant, de Sofina Fonds Privés, ByteDance est le seul actif représentant plus de 5% de la juste valeur du portefeuille en transparence.¹³

TOP 10 DE SOFINA FONDS PRIVÉS ¹⁴

1	SEQUOIA CAPITAL (US, CHINE ET INDE)
2	LIGHTSPEED
3	INSIGHT PARTNERS
4	BATTERY VENTURES
5	ICONIQ CAPITAL
6	THOMA BRAVO
7	TA ASSOCIATES
8	SPARK CAPITAL
9	VENROCK
10	ANDREESSEN HOROWITZ

Les 10 Gestionnaires principaux de Sofina Fonds Privés représentent 25% de la juste valeur du portefeuille en transparence.

10. Sur la base du portefeuille en transparence selon le pays où se situe le siège principal ou historique des participations, tel que repris dans l'information de gestion (cf. point 2.6 des Annexes aux états financiers consolidés ainsi que dans la section Aperçu des Participations).

11. Sur la base du portefeuille en transparence.

12. Participations les plus importantes en termes de représentation dans la juste valeur du portefeuille en transparence et selon les principes de valorisation détaillés au point 2.5 des Annexes aux états financiers consolidés. Classées par ordre décroissant de juste valeur au 31 décembre 2022. Le classement des participations de Sofina Direct ne prend pas en compte les participations indirectes dans ces sociétés à travers certains fonds de Sofina Fonds Privés.

13. Sur la base des derniers rapports reçus des Gestionnaires jusqu'à la mi-mars 2023. La valorisation de ces investissements de Sofina Fonds Privés est ainsi basée soit sur un rapport au 31 décembre 2022, soit sur un rapport au 30 septembre 2022.

14. Principaux Gestionnaires en termes de représentation estimée de leurs fonds dans la juste valeur du portefeuille de Sofina en transparence. Classés par ordre décroissant de juste valeur au 31 décembre 2022.

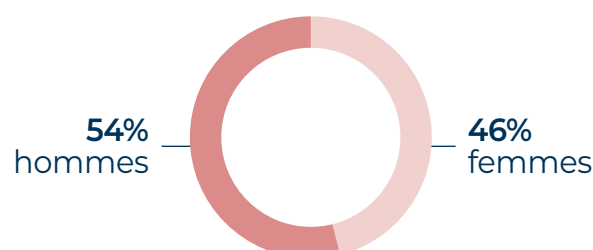
Principaux indicateurs ESG¹⁵

54%

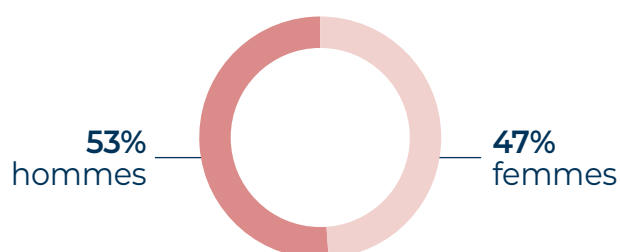
d'Administrateurs indépendants



Diversité de genre au Conseil



Employés



79

employés



16

nationalités



100%

de participation à la session
de formation annuelle

10,01 tCO₂e

de gaz à effet de serre émis par
les opérations de Sofina par ETP



94%

d'énergie renouvelable utilisée



100%

des nouvelles opportunités
d'investissement évaluées
selon l'ESG framework
(Sofina Direct et Sofina Fonds Privés)

29%

de Sofina Direct investis dans des
contributeurs ODD¹⁶



15. Au 31 décembre 2022.

16. Sur la base du portefeuille en transparence.

Stratégie

Ce qui nous rend uniques

FIABILITÉ ...

Entreprise sous gestion familiale

Société d'investissement
fondée il y a plus de 120 ans



Capital patient

Partenaire fiable à travers
les cycles économiques



Diversification

À travers divers secteurs,
géographies et styles
d'investissement



Motivé par un objectif précis

Nous aidons les entreprises à développer des
activités durables et intégrons les dimensions ESG
dans nos opérations et décisions d'investissement



Relations fortes

Nous construisons des relations à long terme
avec des entrepreneurs et investisseurs qui
partagent notre vision et nos valeurs



Travail d'équipe

Talents diversifiés ayant des valeurs
partagées et une expertise du secteur



... ET DYNAMISME

Investisseur de croissance

Nous investissons à tous les stades de développement pour favoriser la croissance



Participation active

Conseils avisés aux sociétés du portefeuille



Création de valeur

Génération d'une rentabilité compétitive sur le long terme



Innovation

Nous avons la conviction que l'innovation conduit au progrès économique et sociétal



Exposition liquide

À des entreprises privées de premier plan



Agilité

Processus de décision rapide



Une stratégie diversifiée ...

4 secteurs cibles



Biens et services de
consommation



Transformation
digitale



Éducation



Soins de santé
et sciences de la
vie

3 styles d'investissement complémentaires

SOFINA DIRECT

Investissements minoritaires
à long terme

Sofina Croissance

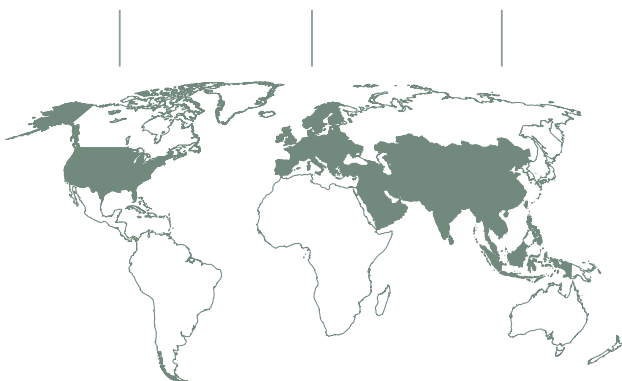
SOFINA FONDOS PRIVÉS

3 régions

ÉTATS-UNIS

EUROPE

ASIE



ESG

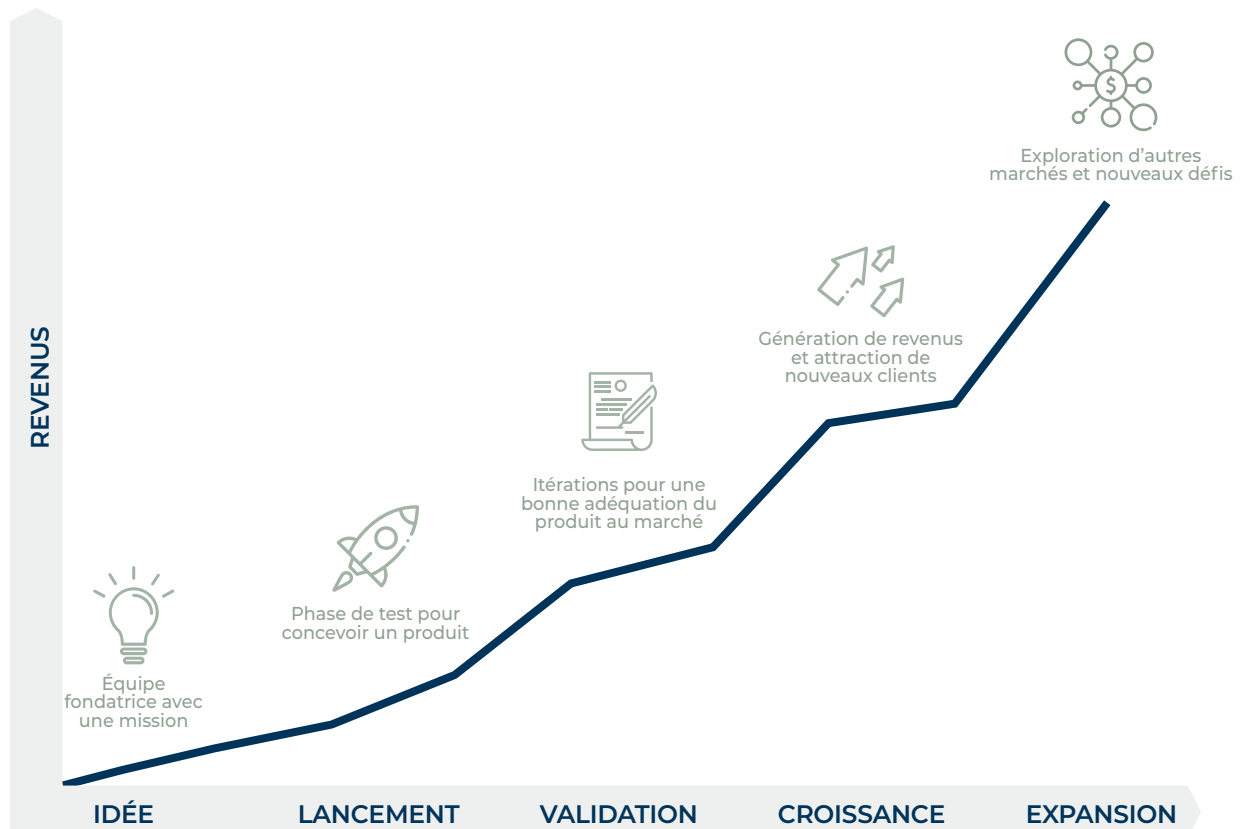
INVESTISSEUR
TRADITIONNEL

MODÉRATEUR
DE RISQUES
ESG

CONTRIBUTEUR
AUX ODD

SOFINA S'EFFORCE D'ÉVOLUER DE LA
POSITION DE MODÉRATEUR DE RISQUES
ESG À CONTRIBUTEUR AUX ODD EN
TANT QU'INVESTISSEUR ET ACTIONNAIRE

... à travers les différents stades de développement d'une entreprise



Sofina Fonds Privés

Sofina Direct

SOFINA CROISSANCE

INVESTISSEMENTS
MINORITAIRES À LONG TERME

Modèle de création de valeur

Ressources

DES RESSOURCES FINANCIÈRES À LONG TERME

Actionnariat stable :

54,60% détenus par l'actionnaire de référence

45,40% de free float

700 millions EUR

d'obligations senior avec une échéance de 7 ans

925 millions EUR

de conventions de crédits non utilisées

-2,6% loan-to-value

UNE ÉQUIPE DIVERSIFIÉE D'EXPERTS

79 employés à travers 3 bureaux situés à Bruxelles, au Luxembourg et à Singapour collaborant dans un esprit « One Team »

16 nationalités

34 professionnels en investissement
(dont 35% de femmes)

4 SECTEURS CIBLES

Équipes sectorielles développant une expertise en



Biens et
services de
consommation



Transformation
digitale



Éducation



Soins de santé
et sciences de
la vie

UN RÉSEAU MONDIAL

Réseau mondial de Gestionnaires,
partenaires, entrepreneurs et conseillers



Activités

RECHERCHE D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Analyse et sélection minutieuses d'opportunités d'investissement, en ligne avec nos critères d'investissement, en ce compris les secteurs cibles et les facteurs ESG

INVESTISSEMENT

Investissement de capital patient dans des sociétés innovantes et en croissance et soutien de la croissance des sociétés de notre portefeuille

CONSEILS AVISÉS

- Soutien permanent et actif apporté aux sociétés de notre portefeuille, dont l'introduction des considérations ESG pour favoriser une croissance durable
- **63** représentants dans les organes de gestion des sociétés de notre portefeuille

ROTATION DU PORTEFEUILLE

Sortie d'investissements et gestion en transition pour une croissance durable

DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DES EMPLOYÉS

- Évaluations fréquentes de la performance et sessions de feedback
- Formations et programmes de développement pour soutenir la croissance de nos collaborateurs
- Un lieu de travail épanouissant avec des aménagements de travail flexibles

Portefeuille d'investissements diversifié



SOFINA DIRECT

78

sociétés de portefeuille

31%

du portefeuille en transparence

Investissements minoritaires à long terme

22%

du portefeuille en transparence

Sofina Croissance – Investissements dans des entreprises à forte croissance

SOFINA FONDS PRIVÉS

491

fonds

47%

du portefeuille en transparence

Investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement

Résultats

CRÉATION DE VALEUR POUR SOFINA ET SES ACTIONNAIRES

NAV : **9,3 Mds EUR**

Rentabilité annuelle moyenne : **-16,5 %**

Capitalisation de marché : **7,0 Mds EUR**

Dividende brut : **3,24 EUR** par action - en augmentation d'une année à l'autre

CROISSANCE DES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Développement et innovation accrus des secteurs cibles : Biens et services de consommation, Transformation digitale, Éducation, Soins de santé et sciences de la vie

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET BIEN-ÊTRE PERMANENT

17 promotions entre 2020 et 2022

1.569 heures de formation

26 collaborateurs ayant suivi un programme de coaching/développement personnel

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

122,50 tonnes de CO₂e (scope 1 et 2)

533,91 tonnes de CO₂e (voyages)

10,01 tonnes de CO₂e/ETP (scope 1, 2 et voyages)

INTÉGRATION PROGRESSIVE D'ESG DANS LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

40% de Sofina Direct travaillant sur une feuille de route de durabilité

31 sociétés du portefeuille contribuant aux ODD

29% de Sofina Direct contribuant aux ODD*

ENGAGEMENT DE SOFINA AUPRÈS DE SES COMMUNAUTÉS

899 heures de bénévolat

20 millions EUR du Sofina Covid Solidarity Fund entièrement déployés

* Objectifs de Développement Durable – liste de 17 Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies.

Événements Marquants

Sofina Direct

Sofina Direct regroupe les **Investissements minoritaires à long terme** et **Sofina Croissance**, les deux styles d'investissement aux travers desquels le groupe Sofina détient directement des actions dans des sociétés du portefeuille ou en est actionnaire par l'intermédiaire d'un véhicule de syndication.

Nouveaux investissements



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION



Sofina a investi dans **Biobest**, un leader mondial de la lutte biologique intégrée et de la pollinisation naturelle. Sofina a renforcé sa participation au cours d'une acquisition secondaire quelques mois plus tard.



Everdrop est une marque de produits ménagers et de soins personnels écologiques ayant pour ambition de permettre aux gens d'adopter un mode de vie plus durable.



Rohlik est un leader technologique de l'épicerie en ligne qui met l'accent sur la commodité, l'assortiment et l'approvisionnement local.



TRANSFORMATION DIGITALE



Cleo est une société basée au Royaume-Uni qui a mis au point une application visant à renforcer la santé financière des jeunes générations.



Typeform

Typeform a développé une application cloud qui permet de collecter facilement des données en ligne à travers la création de formulaires.

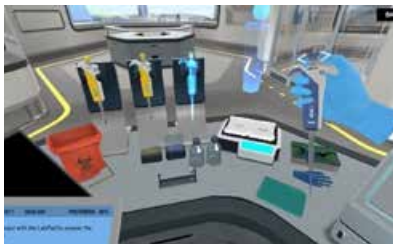




ÉDUCATION



Établie au Danemark, **Labster** est une société qui a mis en place la première plateforme mondiale de laboratoires virtuels et de simulations scientifiques.



CoachHub est une plateforme B2B allemande conçue pour fournir des services de coaching personnalisé à l'échelle mondiale aux grandes et moyennes entreprises.



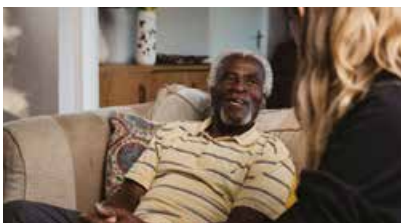

Skillmatics est une société indienne qui a créé une marque mondiale de produits éducatifs à prix abordable s'adressant directement aux consommateurs et proposant des jeux d'apprentissage physiques et numériques pour aider les enfants âgés de 1 à 12 ans à développer diverses compétences de manière ludique.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE



Birdie est une société certifiée B Corp établie au Royaume-Uni qui a mis au point un logiciel de soins à domicile tout-en-un qui relie les praticiens de la santé, les centres de soins et les patients afin de garantir les meilleurs résultats en matière de soins.




Vizgen est une société américaine active dans le domaine des sciences de la vie qui se consacre à l'amélioration de la santé humaine en cartographiant les informations génomiques spatiales à une résolution unicellulaire.



Investissements additionnels



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION



TRANSFORMATION DIGITALE



ÉDUCATION



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE



JIAHUI HEALTH
嘉会医疗



MEDGENOME

Désinvestissements



Sofina a clôturé la vente de sa participation dans **Hillebrand**, un leader mondial dans le domaine du transport et de la logistique de boissons et de produits nécessitant une attention particulière. Cette participation faisait partie du portefeuille des Investissements minoritaires à long terme depuis 2016.



BIOTECH DENTAL

Sofina a signé un contrat avec Henry Schein, le plus grand fournisseur mondial de solutions en soins de santé pour les praticiens dentaires et médicaux exerçant en cabinet, portant sur la vente de sa participation dans **Biotech Dental**, un leader européen sur le marché de la dentisterie offrant des produits et services numériques exclusifs. La vente est soumise aux conditions de clôture habituelles et devrait être clôturée dans le courant du premier semestre 2023. Sofina est un investisseur de Biotech Dental depuis 2018.

pine labs

Sofina a clôturé la deuxième tranche de la vente partielle de sa participation dans **Pine Labs**, un fournisseur de solutions IT innovantes dans l'écosystème des paiements.



MISS FRESH

Nous avons cédé toute notre participation dans **MissFresh**, une plateforme de commerce en ligne proposant des produits frais d'épicerie en Chine, dans laquelle Sofina était investisseur depuis 2018.

HEALTHKART

Nous avons vendu notre participation dans **HealthKart**, un producteur et distributeur de nutrition sportive et de compléments alimentaires en Inde, qui était dans notre portefeuille Sofina Croissance depuis 2019.

ESG

Tout au long de l'année 2022, notre équipe d'investissement a interagi avec les équipes dirigeantes de certaines sociétés du portefeuille Sofina Direct au sujet de leurs priorités ESG et de leurs feuilles de route de durabilité. Ceci doit permettre à Sofina de suivre de près les performances ESG des sociétés du portefeuille en fonction des étapes importantes convenues.

Sofina Fonds Privés

Sofina Fonds Privés est complémentaire à Sofina Direct. Notre implication dans ce style d'investissement repose sur la construction de partenariats à long terme avec des Gestionnaires externes soigneusement sélectionnés qui gèrent principalement des **fonds de capital-risque et de capital-développement**.

Évolution des marchés

En ce qui concerne Sofina Fonds Privés, les marchés privés ont connu une période de transition pour s'adapter à un environnement de marché volatile. Les inquiétudes macroéconomiques, l'inflation élevée et l'augmentation des taux d'intérêts ont entraîné la contraction des multiples. Le coût du capital a augmenté, affectant l'appétit pour le risque et les valorisations des actifs à forte croissance. L'ajustement des prix pour les entreprises technologiques sur les marchés publics semble s'être stabilisé en fin d'année 2022. Sofina Fonds Privés est exposé à des entreprises technologiques

privées dont les stades de maturité diffèrent. Les investissements dans les start-ups ou sociétés en phase d'amorçage et de démarrage (early-stage), plus éloignées d'événements de liquidité, ont été davantage protégés de la volatilité des marchés publics que les investissements dans des sociétés plus matures et de croissance (late-stage). La qualité des sociétés sous-jacentes du portefeuille et la force des thèmes séculaires soutenant leur performance sur un horizon prolongé devrait atténuer cette tendance.

Désinvestissements

Conformément à ses objectifs stratégiques, Sofina Fonds Privés a vendu une partie de ses investissements non stratégiques dans des fonds par le biais d'une vente secondaire,

afin de concentrer son exposition sur les principaux Gestionnaires en capital-risque et capital-développement et d'en cristalliser la performance.

ESG

L'équipe d'investissement a mis au point et commencé à implémenter son propre **ESG framework** afin d'évaluer la performance ESG de nos Gestionnaires actuels et futurs.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Depuis la fin de l'année, Sofina a augmenté ses participations existantes dans **Biobest**, un leader mondial de la lutte biologique intégrée et de la pollinisation naturelle, et dans **Dott**, une entreprise de micromobilité qui exploite une flotte d'e-scooters et d'e-bikes partagés.

Sofina a également le plaisir d'annoncer un premier investissement dans **Too Good To Go**, une entreprise pionnière qui se consacre à la réduction du gaspillage alimentaire. Notre partenariat vise à renforcer les communautés et à favoriser un changement durable au sein de l'industrie alimentaire globale. Cet investissement a été réalisé par le biais d'un véhicule de syndication géré par Blisce.

L'impact de la défaillance de la Silicon Valley Bank sur le portefeuille de Sofina est minime, à la suite de l'annonce par les autorités américaines de diverses mesures visant à renforcer le système bancaire américain, notamment la protection des dépôts auprès de la Silicon Valley Bank et le rachat par HSBC de sa filiale britannique. Sofina elle-même n'a pas d'exposition directe à la Silicon Valley Bank.



Activités internes

Engagement auprès de nos actionnaires et investisseurs

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos actionnaires lors de notre **Assemblée Générale Ordinaire** qui s'est tenue en présentiel (et diffusée en direct) au siège social de la Société.

Nous avons organisé des **réunions d'analystes** après la publication de nos résultats annuels et semestriels et diffusé des présentations commentées de ces résultats sur notre site internet.

Au cours de l'année, nous avons tenu diverses réunions avec les **obligataires** et d'autres **investisseurs** et réalisé des **présentations destinées à nos investisseurs**.¹

Nous avons également publié notre **brochure ESG**, un document qui centralise et détaille notre engagement à créer de la valeur durable de manière responsable en tant qu'investisseur à long terme et détaille la manière dont notre approche ESG est mise en pratique dans nos activités quotidiennes.



Activités d'équipe

L'ensemble des employés de nos trois bureaux ont pu passer du temps ensemble et « reconnecter » lors d'un **événement de team building** organisé au mois d'octobre. Il s'agissait du premier événement réunissant tout le personnel depuis la pandémie de Covid-19.

Conformément à notre engagement visant à améliorer la diversité au sein de nos équipes et poursuivre nos efforts d'inclusion, nous avons organisé un **atelier sur la diversité et l'inclusion** afin de sensibiliser nos employés sur ces thématiques.

Dans le cadre de nos efforts pour créer une culture d'entreprise propice, nous avons également organisé une **semaine de bien-être** en novembre.



Notre équipe

Sofina a accueilli sept nouveaux collaborateurs en 2022 et 13 stagiaires au sein de nos équipes d'investissement, finance et ESG. De plus amples informations au sujet des nouveaux collaborateurs sont disponibles dans la section [Équipes](#) du présent Rapport annuel.



1. Les documents pertinents sont disponibles sur www.sofinagroup.com/fr/relations-investisseurs/presentations-ir/.

Engagement auprès de nos communautés

Nous avons participé à de nombreuses activités de bénévolat durant l'année. Un groupe de collègues a pris le départ du marathon de Bruxelles afin de soutenir [Farming For Climate](#), une organisation qui aide à accélérer la transition agroécologique des agriculteurs en Belgique.



Les employés de Sofina ont également donné de leur temps à l'[Observatoire de l'Environnement](#) d'Arlon qui a pour but de préserver la nature, [Les Arbres du Souvenir](#), une asbl belge dont la mission première est d'apaiser les personnes endeuillées par une reconnexion à la forêt et à ce qu'elle a de plus sacré, les [Cuisiniers solidaires](#), qui fournissent des repas quotidiens à plus de 350 réfugiés, et [KidSTART](#) à Singapour qui livre des colis alimentaires secs à des familles dans le besoin.



Enfin, Sofina a accueilli [WAPA \(War-Affected People's Association\)](#) dans ses bureaux à Bruxelles durant une campagne de récolte de fonds de deux jours.

En ce qui concerne le conflit en Ukraine, Sofina a également apporté son soutien à la [H.U.K.](#), une asbl luxembourgeoise, et [BEforUkraine](#), une asbl belge. Quatre employés ont participé au convoi destiné à conduire des ambulances à la frontière ukrainienne. Deux camions réfrigérés ont également été envoyés en Ukraine après avoir été remis en état grâce au parrainage de Sofina, ses actionnaires familiaux et Groupe Petit Forestier, une société de notre portefeuille.

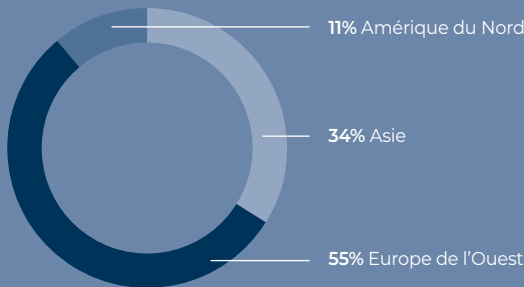


Le **Sofina Covid Solidarity Fund**, un fonds doté de plus de 20 millions EUR mis en place pour lutter contre les conséquences négatives de la pandémie de Covid-19 dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation, a lancé une analyse d'impact indépendante afin d'évaluer les actions concrètes menées par ces projets.

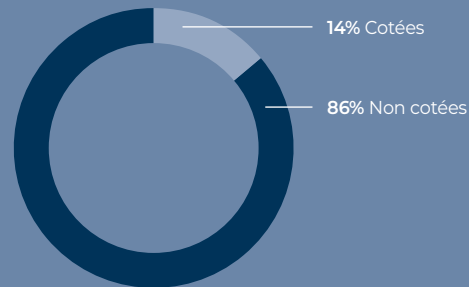


Sofina Direct

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ¹ PAR GÉOGRAPHIE



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ¹ ENTRE SOCIÉTÉS COTÉES ET NON COTÉES



Investissements minoritaires à long terme

Participations minoritaires
dans des sociétés privées
et cotées



En tenant compte des
critères Environnementaux,
Sociaux et de Gouvernance
dans nos décisions
d'investissement



Capital patient et
actionnaire de référence
ayant un horizon à long
terme afin de créer de la
valeur durable



Approche flexible en
recherchant un alignement
avec nos partenaires de
confiance



31%
du portefeuille
en transparence ¹



Sociétés principalement en
Europe avec une exposition
mondiale



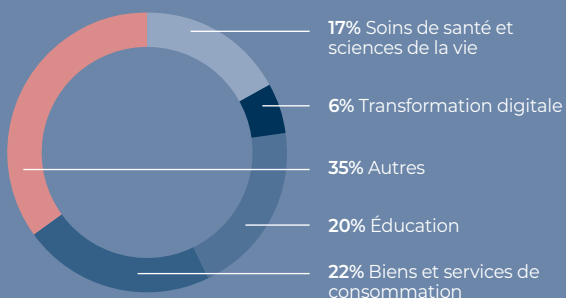
Taille d'investissement
entre 100 Mio EUR et
300 Mio EUR



En partenariat avec des
entrepreneurs et des
familles depuis 60 ans



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ¹ PAR SECTEUR



ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE

ACTIVITÉ 2022	EN MIO EUR	NOMBRE D'ENTREPRISES
Investissements (nouveaux et additionnels)	53	3
Désinvestissements (partiels et totaux)	305	1
Portefeuille au 31/12/2022	2.797	26

1. Sur la base de la juste valeur des investissements du groupe Sofina au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence).

“ Chez Everdrop, nous sommes extrêmement reconnaissants d’avoir Sofina comme partenaire de confiance. Grâce à son expérience inestimable et à sa vision à long terme, Sofina nous accompagne dans notre mission d’offrir un mode de vie durable à un plus grand nombre de personnes dans plus de marchés internationaux.

Chris Becker et David Löwe, co-fondateurs, Everdrop

Sofina Croissance

Participations minoritaires dans des sociétés privées et cotées



En tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans nos décisions d’investissement



Capital patient et actionnaire de référence ayant un horizon à long terme afin de créer de la valeur durable



Approche flexible en recherchant un alignement avec nos partenaires de confiance



22% du portefeuille en transparence¹



Secteurs à forte croissance avec une approche globale



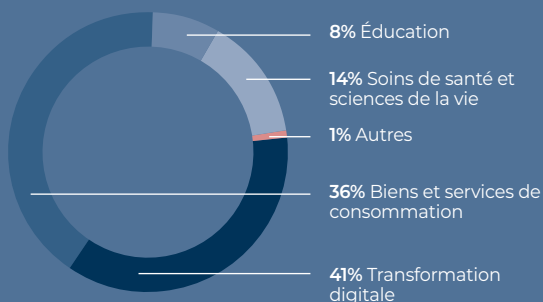
Taille d’investissement entre 20 Mio EUR et 100 Mio EUR



Premier investissement en 2010



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE¹ PAR SECTEUR



ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE

ACTIVITÉ 2022	EN MIO EUR	NOMBRE D'ENTREPRISES
Investissements (nouveaux et additionnels)	519	22
Désinvestissements (partiels et totaux)	104	5
Portefeuille au 31/12/2022	1.962	52

Sofina Fonds Privés

Investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement

Principalement des fonds de capital-risque et de capital-développement



En tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans nos décisions d'investissement



Partenaire long terme à travers les cycles



~80 Gestionnaires clés



47% du portefeuille en transparence²



Actifs aux États-Unis, en Asie et en Europe



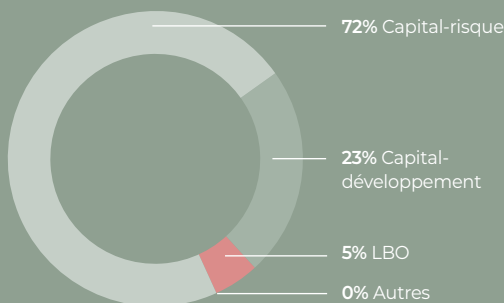
Engagement de souscription entre 5 Mio EUR et 50 Mio EUR



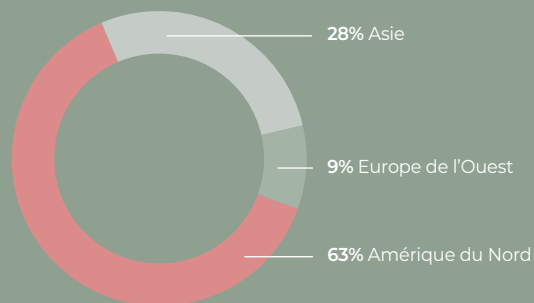
Premiers investissements en 1978



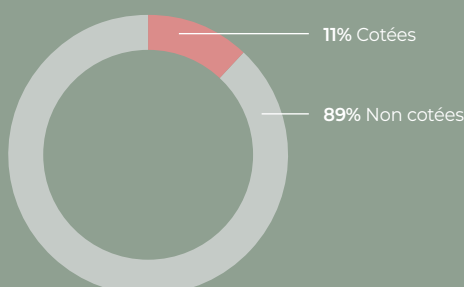
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE² PAR STRATÉGIE



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE² PAR GÉOGRAPHIE



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE² ENTRE SOCIÉTÉS COTÉES ET NON COTÉES³




2. Sur la base de la juste valeur des investissements du groupe Sofina au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence).

3. Estimé sur la base des informations disponibles fournies par les Gestionnaires.

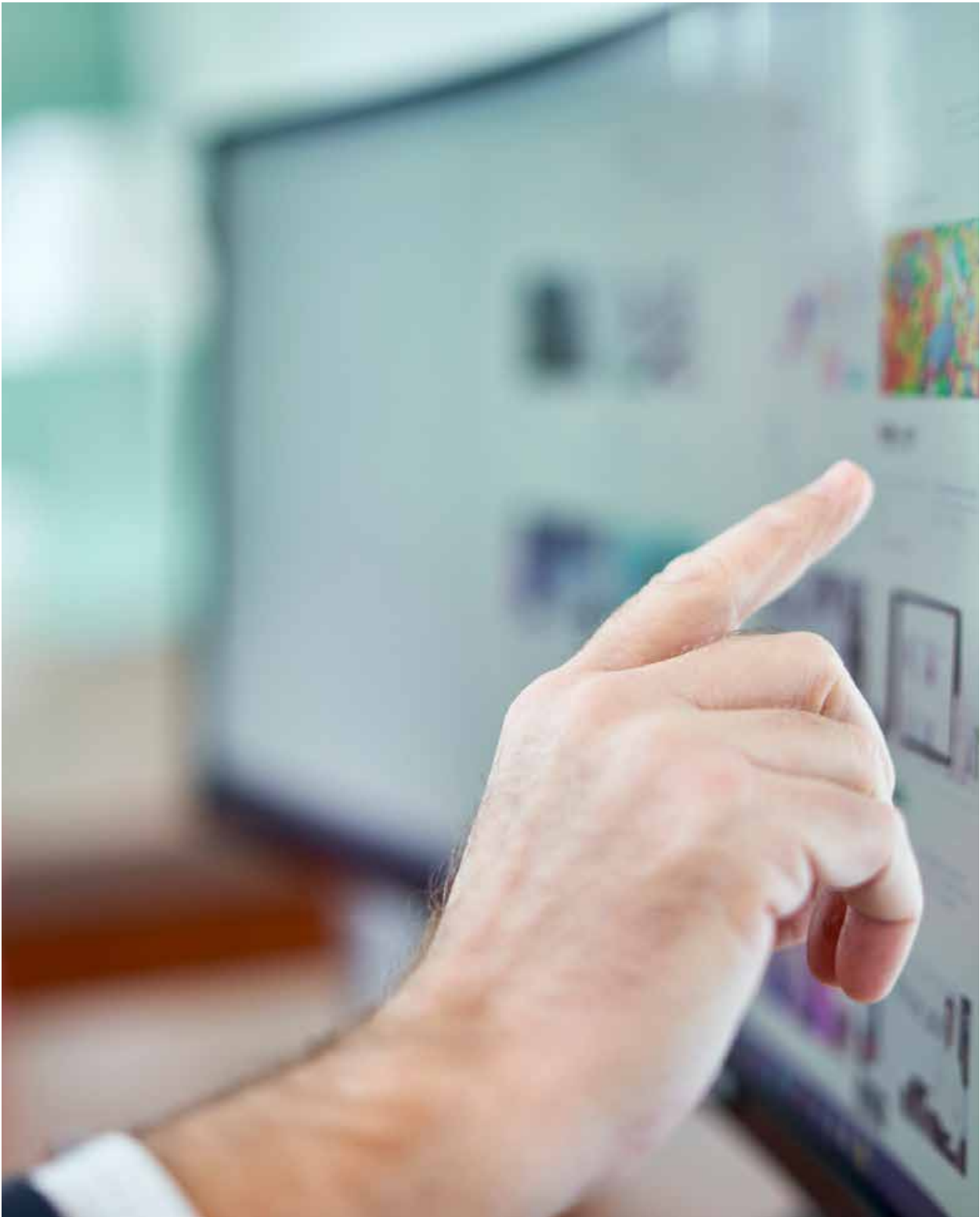
Sélection de sociétés du portefeuille opérant dans nos secteurs cibles

La connaissance des secteurs est primordiale. Nos équipes se concentrent sur nos quatre secteurs cibles avec la conviction, en accord avec notre mission, que ces secteurs sont au cœur des enjeux de croissance, de développement et d'innovation au niveau mondial. Au travers de nos différents styles

d'investissement, nous avons acquis une expertise financière et sectorielle significative dans ces domaines. Cette connaissance, associée à l'expérience de nos partenaires dans l'industrie, nous permet de soutenir la croissance des sociétés de notre portefeuille.

 BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION	 TRANSFORMATION DIGITALE	 ÉDUCATION	 SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE
        	  GRAPHCORE pine labs   VERSE Typeform 	 COGNITA    	   birdie     vizgen

Aperçu des Participations



Sofina Direct - Investissements minoritaires à long terme¹



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Belgique
- 2022
- www.biobestgroup.com



Biobest* est un leader mondial de la lutte biologique intégrée et de la pollinisation naturelle.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Belgique
- 2022
- www.collibra.com



Collibra*, « la » société de référence en data intelligence, aide les entreprises à libérer la valeur de leurs données et à en faire un atout stratégique et compétitif.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Espagne
- 2020
- www.saltosystems.com



SALTO Systems* est un leader mondial dans le développement et la production de solutions de contrôle d'accès électronique de pointe, en particulier dans les secteurs où la sécurité est essentielle.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- France
- 2019
- www.nuxe.com



NUXE*, marque française pionnière de la cosmétologie naturelle, s'est imposée en 30 ans comme la référence en France.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Belgique
- 2019
- www.drylocktechnologies.com



Drylock Technologies* est une entreprise familiale belge qui fabrique des produits d'hygiène.

COGNITA

ÉDUCATION

- Royaume-Uni
- 2019
- www.cognita.com



Cognita* est une plateforme d'écoles indépendantes couvrant le segment K-12 (de la maternelle au supérieur).

1. Font en général l'objet d'une notice, les sociétés dans lesquelles Sofina possède, directement ou indirectement, une participation dont la juste valeur excède 5 millions EUR. Le classement des notices suit l'ordre chronologique de la date de l'investissement initial effectué par Sofina (du plus récent au plus ancien). Le pays du siège principal ou historique de chaque participation est indiqué dans chaque notice. Le secteur cible dans lequel chaque participation est classée y est également mentionné.

* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.

**AUTRES**

- États-Unis
- 2018
- www.cambridgeassociates.com

Cambridge Associates* est une société de gestion d'actifs, assistant ses clients dans la construction de portefeuilles personnalisés.

**SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE**

- France
- 2018
- www.biotech-dental.com

Biotech Dental* est un des leaders européens sur le marché de la dentisterie, à travers une offre de produits et de services numériques exclusifs.

**AUTRES**

- États-Unis
- 2016
- www.firsteagle.com

First Eagle Investment Management^o est une société de gestion d'actifs indépendante qui fournit des conseils en placement.

**BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION**

- France
- 2016
- www.veepee.fr

Veepee* est le leader européen des ventes événementielles sur internet et le spécialiste du déstockage en ligne de grandes marques.

**THG****BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION**

- Royaume-Uni
- 2016
- www.thg.com

THG*^A est une entreprise technologique de vente en ligne, avec des activités internationales dans les secteurs de la beauté et du bien-être.

**ÉDUCATION**

- Inde
- 2016
- www.byjus.com

Byju's^o est un leader parmi les fournisseurs de contenus éducatifs numériques et un opérateur de centres de formation et de préparation aux examens.



* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.
^o Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.
^A Société cotée.



Better Food. Better Health. Better World.

AUTRES

- États-Unis
- 2014
- www.merieuxnutrisciences.com

Mérieux NutriSciences*^o propose des solutions d'analyse et de support au développement de nouveaux produits afin de prévenir les risques sanitaires liés à l'alimentation.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- France
- 2009
- www.biomerieux.com

Acteur mondial du diagnostic in vitro, **bioMérieux***^o offre des solutions de diagnostic améliorant la santé du patient et la sécurité du consommateur.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- France
- 2007
- www.chapoutier.com

Chapoutier* est l'une des principales maisons viticoles de la vallée du Rhône et est présente dans d'autres régions. La Maison Chapoutier est un des pionniers de la biodynamie.



AUTRES

- France
- 2012
- www.gl-events.com

GL events*^A est un acteur de référence présent sur les trois grands marchés de l'événementiel : congrès et conventions ; manifestations culturelles, sportives, institutionnelles ou politiques ; foires et expositions.



AUTRES

- France
- 2007
- www.petitforestier.com

Groupe Petit Forestier* est le leader européen de la location frigorifique, couvrant à la fois la location de véhicules, de meubles et de containers.



AUTRES

- Luxembourg
- 1992
- www.luxempart.lu

Luxempart*^A est une société d'investissement cotée sur la bourse de Luxembourg, qui gère un portefeuille de participations cotées et non cotées.



Sofina Croissance²



TRANSFORMATION DIGITALE

- Chine
- 2016
- www.bytedance.com

ByteDance³ est une entreprise mondiale spécialisée dans l'internet et les technologies qui propose des produits de pointe dans divers domaines tels que les réseaux sociaux, la distribution de contenus, les logiciels d'entreprise et les jeux.



Méthode de valorisation

Sofina valorise sa participation dans SC China Co-Investment 2016-A sur la base de la méthode de valorisation des multiples de marché avec une décote d'illiquidité.

Historique de la participation

En 2016, Sofina a pris une participation minoritaire dans **ByteDance** par le biais d'un véhicule à usage spécial (SC China Co-Investment 2016-A, L.P.) aux côtés d'autres investisseurs. Elle est également exposée à cet actif par le biais de participations dans des fonds de son portefeuille Sofina Fonds Privés.

PRÉSENCE INTERNATIONALE

+150

PAYS

1,9 Md

D'UTILISATEURS ACTIFS PAR
MOIS AU NIVEAU MONDIAL

Fondée en 2012 et basée à Pékin, ByteDance est une société spécialisée dans l'internet et les technologies, avec un rayonnement mondial sur plus de 150 pays. L'entreprise propose un portefeuille d'applications grand public de premier plan, notamment Douyin (plateforme de vidéos courtes en Chine), Toutiao (agrégateur d'actualités et plateforme de découverte de contenu digital en Chine), Xigua Video (plateforme de diffusion en direct et de partage de vidéos en Chine), Lark (produit de collaboration numérique mondial) et TikTok (plateforme de vidéos courtes hors Chine).

Initialement centrée sur le marché chinois, son expansion à l'international a été accélérée à partir de 2018 après la fusion de son produit émergent TikTok avec Musical.ly (acquis en 2017). Actuellement, ByteDance exploite également un ensemble diversifié de produits à travers six unités d'exploitation dans des domaines tels que les logiciels d'entreprise, les jeux et l'éducation.

Portée par le succès de Douyin et de TikTok, ByteDance a connu une croissance rapide au cours des dernières années. Selon des sources publiques, le chiffre d'affaires de 2021 et du premier trimestre 2022 a atteint respectivement 61,7 milliards USD (en hausse de 80% sur un an) et 18,3 milliards USD (en hausse de 54% sur un an). La base de revenus de l'entreprise s'est également diversifiée, s'éloignant de son bastion traditionnel dans la publicité numérique pour s'orienter vers le commerce électronique, la diffusion en direct et d'autres nouvelles initiatives. Bien que ByteDance continue de bénéficier de perspectives attrayantes, elle est également confrontée à l'impact des conditions macroéconomiques mondiales qui ont ralenti la croissance récente d'autres acteurs de l'internet.

Aujourd'hui, ByteDance opère à l'échelle mondiale avec une présence internationale croissante, la Chine restant son principal marché. Elle continue également à s'adapter au paysage réglementaire complexe des principaux marchés, notamment aux États-Unis et en Chine.

2. Font en général l'objet d'une notice, les sociétés dans lesquelles Sofina possède, directement ou indirectement, une participation dont la juste valeur excède 5 millions EUR. Le classement des notices suit l'ordre chronologique de la date de l'investissement initial effectué par Sofina (du plus récent au plus ancien). Le pays du siège principal ou historique de chaque participation est indiqué dans chaque notice. Le secteur cible dans lequel chaque participation est classée y est également mentionné.

3. ByteDance représente plus de 5% de la juste valeur du portefeuille en transparence au 31 décembre 2022 (en tenant compte de notre participation combinée par le biais de Sofina Direct et de Sofina Fonds Privés). Par conséquent, des informations supplémentaires sont fournies pour cette participation dans le présent Rapport annuel.

Source de la photo utilisée dans cette notice : ByteDance.com.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Allemagne
- 2022
- www.everdrop.de



Everdrop* est une marque de produits ménagers et de soins personnels écologiques ayant pour ambition de permettre aux gens d'adopter un mode de vie plus durable.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- République tchèque
- 2022
- www.rohlik.group



Rohlik* est un leader de l'épicerie en ligne dont la vision est d'élever le niveau de qualité de l'alimentation et des services dans le secteur de l'épicerie.



ÉDUCATION

- Allemagne
- 2022
- www.coachhub.com

CoachHub*o est une plateforme en ligne B2B conçue pour fournir des services de coaching personnalisé à l'échelle mondiale pour les grandes et moyennes entreprises.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Royaume-Uni
- 2022
- www.birdie.care

Birdie* est une entreprise technologique de soins à domicile qui vise à réinventer les soins à domicile et à améliorer radicalement la vie de millions de personnes âgées.



ÉDUCATION

- Inde
- 2022
- www.skillmaticsworld.com

Skillmatics* est une marque mondiale qui se consacre au développement d'expériences d'apprentissage par le jeu pour les enfants de tous âges.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- États-Unis
- 2022
- www.vizgen.com

Vizgen° est une entreprise de sciences de la vie qui développe des technologies capables de cartographier les informations génomiques spatiales à une résolution unicellulaire pour mieux comprendre les maladies et développer de nouvelles thérapies.



* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.
o Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Royaume-Uni
- 2022
- www.meetcleo.com



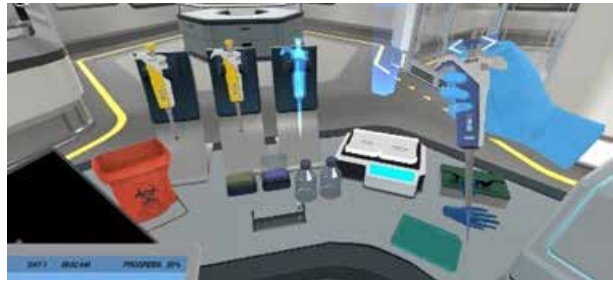
Au travers de l'intelligence artificielle, **Cleo*** se bat pour la santé financière du monde entier.



ÉDUCATION

- Danemark
- 2022
- www.labster.com

Labster° est la première plateforme mondiale de laboratoires virtuels et de simulations scientifiques.

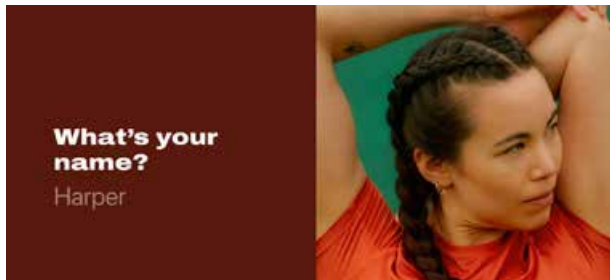


Typeform

TRANSFORMATION DIGITALE

- Espagne
- 2022
- www.typeform.com

Typeform* est une application cloud qui permet de collecter facilement des données en ligne à travers la création de formulaires.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Chine
- 2021
- www.zgbiotech.com

ZhenGe Biotech° est un CDMO qui, sur une base contractuelle, œuvre au développement et à la fabrication de produits biologiques et qui assure le développement et la production de médicaments de la phase préclinique jusqu'à leur commercialisation.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- France
- 2021
- www.ankorstore.com

Ankorstore est une place de marché de premier plan qui connecte marques et créateurs à des boutiques partout en Europe.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Chine
- 2021
- www.moodylenses.com

Moody° est une marque de lentilles de contact colorées de premier plan en Chine.



* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.
° Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Indonésie
- 2021
- www.lemonilo.com



Lemonilo* est une marque qui se concentre sur la fourniture d'alternatives alimentaires plus saines aux consommateurs indonésiens.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2021
- www.agrevolution.in



DeHaat* est un acteur de l'AgTech qui offre un panel complet de solutions et services à la communauté agricole en Inde.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Allemagne
- 2021
- www.sellerx.com



SellerX* construit un portefeuille de marques de nouvelle génération qui touchent la vie quotidienne des gens.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Royaume-Uni
- 2021
- www.tessian.com



La mission de **Tessian** est de sécuriser les comportements humains.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Suisse
- 2021
- www.oviva.com



Oviva* propose un accompagnement personnalisé, basé sur une application, en matière de régime alimentaire et de mode de vie, afin d'aider les gens à mener une vie plus saine et plus heureuse.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Chine
- 2021
- www.petkit.com



PETKIT* est une entreprise à croissance rapide proposant des services aux animaux de compagnie en Chine.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- États-Unis
- 2021
- www.twinhealth.com

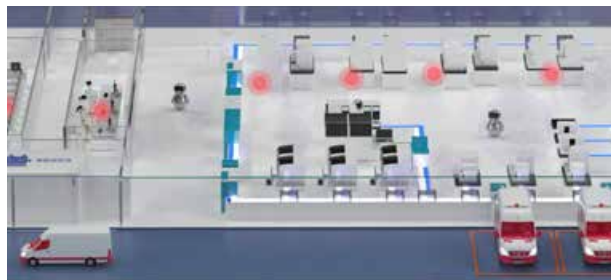
Twin Health est le développeur et le fournisseur du Whole Body Digital Twin™, lequel fournit sur la base de l'intelligence artificielle des conseils individualisés en matière de nutrition, de sommeil, d'activité et de respiration pour la remédiation et la prévention de maladies métaboliques chroniques.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Chine
- 2021
- www.reetoo.com

ReeToo est une société innovante de diagnostic in vitro basée en Chine.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Pays-Bas
- 2021
- www.ridedott.com

Dott* est une entreprise de micromobilité qui exploite une flotte de trottinettes et de vélos électriques.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Turquie
- 2021
- www.getir.com

Getir est une épicerie en ligne fondée sur l'inventaire à la demande.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2021
- www.mamaearth.in

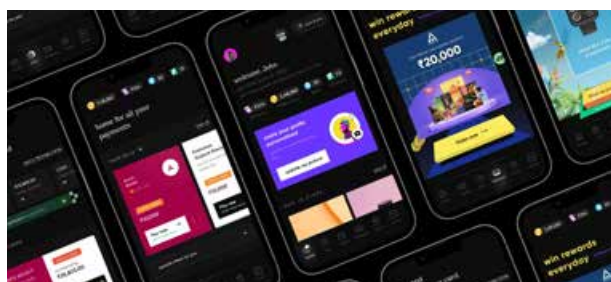
Mamaearth est la première marque en ligne de soins pour bébés et de soins personnels certifiés sans produits toxiques en Inde.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Inde
- 2021
- www.cred.club

CRED est une plateforme de paiement de factures de cartes de crédit.



* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.
 ° Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.



ÉDUCATION

- Inde
- 2020
- www.k12technoservices.com

K12 Techno Services est une plateforme de services éducatifs offrant notamment des services de soutien scolaire, des services administratifs ainsi que des solutions technologiques.



轻住酒店

BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Chine
- 2020
- www.qinghotel.com

Qingzhu est une chaîne d'hôtels économiques se différenciant par une approche technologique de leur gestion.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2019
- www.lenskart.com

Lenskart est un leader sur le marché de la production et distribution de lunettes en Inde.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Indonésie
- 2020
- www.kopikenangan.com

Kopi Kenangan est une chaîne indonésienne de cafés à emporter à croissance rapide qui propose du café frais et abordable aux consommateurs.



Vinted

BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Lituanie
- 2019
- www.vinted.com

Vinted est la plus grande plateforme européenne de marché en ligne de produits de mode de seconde main.



VERSE

TRANSFORMATION DIGITALE

- Inde
- 2019
- www.verse.in

VerSe Innovation* est une plateforme technologique qui permet de fournir un contenu personnalisé aux utilisateurs en fonction de leurs préférences.



GRAPHCORE

TRANSFORMATION DIGITALE

- Royaume-Uni
- 2018
- www.graphcore.ai

Graphcore^o conçoit des microprocesseurs dédiés aux applications d'intelligence artificielle.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Chine
- 2018
- www.censh.com

Xinyu est le plus grand grossiste et distributeur de montres en Chine.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Chine
- 2018
- www.aohua.com

Aohua^Δ est l'un des principaux fabricants chinois d'équipements et de consommables dans le secteur des soins en endoscopie.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2018
- www.bira91.com

Bira 91^o est une marque de bière indienne.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- États-Unis
- 2018
- www.grandrounds.com

Included Health est une plateforme diversifiée qui travaille avec des employeurs à travers les États-Unis pour fournir des soins de santé aux employés et à leurs familles.



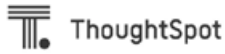
SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Inde
- 2017
- www.medgenome.com

MedGenome^o est une société de recherche et de diagnostics basés sur la génomique.



* Sofina dispose d'un mandat de représentation dans les organes de gouvernance de la société.
^o Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.
^Δ Société cotée.



TRANSFORMATION DIGITALE

- États-Unis
- 2017
- www.thoughtspot.com

ThoughtSpot est « la » société de Modern Analytics Cloud.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Chine
- 2016
- www.jiahui.com

Carebridge est un réseau intégré de soins de santé, qui se distingue par la qualité de ses services et son impact en matière de soins hospitaliers, de recherche clinique et de formation professionnelle.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Inde
- 2016
- www.actcorp.in

ACT est un fournisseur d'accès internet à haut débit et distributeur de télévision par câble en Inde.



SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Allemagne
- 2016
- www.opseo-intensivpflege.de

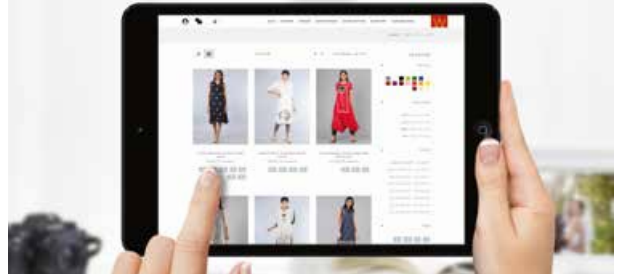
opseo Intensivpflege est une société active dans le secteur des soins ambulatoires.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2016
- www.wforwoman.com

TCNS Clothing Company est le leader indien sur le marché du prêt-à-porter féminin de marque.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Inde
- 2015
- www.pinelabs.com

Pine Labs est une société active dans les solutions IT innovantes dans l'écosystème des paiements.



1&DIBS

BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- États-Unis
- 2015
- www.1stdibs.com



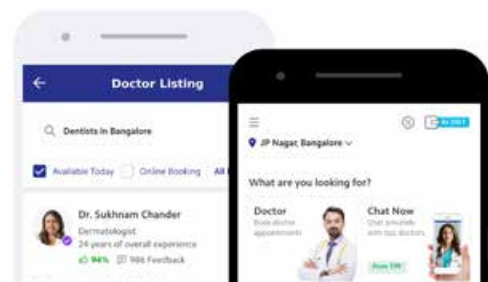
1stdibs^Δ est une entreprise qui gère une plateforme de marché en ligne pour les articles de luxe.

practo

SOINS DE SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE

- Inde
- 2015
- www.practo.com

Practo[°] est une société technologique active dans le domaine de la santé.



BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION

- Inde
- 2015
- www.paperboatdrinks.com



Hector Beverages[°] est une entreprise spécialisée dans la production de boissons et de produits alimentaires traditionnels indiens.



TRANSFORMATION DIGITALE

- Nigeria
- 2014
- www.ihstowers.com

IHS Towers^Δ est un propriétaire, gestionnaire et opérateur indépendant d'infrastructures partagées de télécommunication.










[°] Sofina dispose d'un siège d'observateur dans les organes de gouvernance de la société.
^Δ Société cotée.



Sofina Fonds Privés

INVESTISSEMENTS DANS DES FONDS DE CAPITAL-RISQUE ET DE CAPITAL- DÉVELOPPEMENT



Sélection de Gestionnaires basés aux États-Unis ou avec une exposition mondiale

Sélection de Gestionnaires basés en Asie

Sélection de Gestionnaires basés en Europe

“ La vision de GGV est de faire rêver des entrepreneurs et notre mission est d’être leur partenaire de choix à l’échelle mondiale. Depuis 2000, nous avons eu la chance de travailler avec des partenaires à long terme qui ont des synergies profondes avec notre thèse globale pour saisir l’impact profond de la numérisation dans tous les secteurs technologiques. Nous sommes fiers de dire que Sofina est non seulement un investisseur solide de nos fonds depuis 2016 mais aussi un collaborateur significatif sur un nombre croissant d’investissements, d’abord en Chine et maintenant à échelle géographique plus large incluant les États-Unis, l’Europe et l’Asie – c’est ce qu’on appelle un vrai partenariat mondial. Au fil des ans, nos investisseurs et CEOs ont apprécié la qualité, la consistance et la portée de nos interactions avec l’équipe compétente et réfléchie de Sofina, et nous nous réjouissons d’approfondir notre collaboration dans les années à venir.

Jenny Lee, managing partner, GGV Capital

Historique et description

Depuis la fin des années 70, Sofina soutient des Gestionnaires de fonds privés, se concentrant sur les fonds de capital-risque et de capital-développement.

L’activité d’investissement dans ce type de fonds peut se résumer comme suit : dans la plupart des cas, les investissements prennent la forme d’associations à durée déterminée de 10 à 12 ans qui sont gérées par des équipes spécialisées (les « Gestionnaires » ou « GPs »). Ces derniers lèvent des fonds auprès d’investisseurs professionnels tels que Sofina, qui s’engagent à les financer en capital pour un montant défini lors de la souscription.

Les Gestionnaires disposent généralement d’une période de cinq ou six ans pour trouver des investissements correspondant à leur stratégie de prédilection et appellent progressivement les sommes mises à leur disposition. Chaque fois qu’un de ces investissements est mené à son terme, les produits de cession sont distribués aux investisseurs et les Gestionnaires perçoivent un intéressement (« carried interest ») lorsqu’une plus-value est réalisée.

En pratique

Au cours des quinze dernières années, Sofina Fonds Privés est devenue une activité d’investissement formalisée, représentant 47% du portefeuille du groupe en transparence. Chaque année, de nouveaux engagements sont pris dans les fonds levés par différents Gestionnaires. Le montant de l’engagement annuel a augmenté progressivement afin d’assurer une diversification des millésimes à travers les cycles et refléter l’activité croissante des marchés au niveau mondial.

L’activité est gérée par une équipe d’investissement bénéficiant d’une expérience dans le domaine, présente dans chacun des bureaux de Sofina et s’appuyant sur des équipes de support. L’équipe cherche à construire un portefeuille équilibré en développant une approche professionnelle proactive visant à accéder aux fonds les plus exclusifs. À l’instar des Investissements minoritaires à long terme et de Sofina Croissance, les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance sont également pris en compte dans les processus de décision lié au portefeuille Sofina Fonds Privés.



“ Depuis que nous avons rencontré Sofina et commencé à travailler ensemble en 2018, nous avons été frappés par leur approche de partenariats à long terme et d’alignement de valeurs. Il est rare dans l’élaboration d’une relation professionnelle, quelle qu’elle soit, et d’autant plus lorsqu’il s’agit d’une entreprise de capital-risque européenne, de trouver un partenaire qui apporte des idées entrepreneuriales de haute qualité et fait des commentaires opérationnels constructifs tout en soutenant l’évolution à long terme de votre entreprise. Nous sommes ravis de travailler avec une équipe d’une telle qualité et d’une telle intégrité, qui partage notre mission de soutenir les fondateurs depuis la phase d’amorçage de LocalGlobe jusqu’à l’introduction en bourse et au-delà.

Saul Klein, co-fondateur, Phoenix Court Group

Répartition par stratégie

En raison du profil de rentabilité-risque de leur stratégie, mais aussi de leur résonance avec l’ADN de Sofina, le portefeuille de Sofina Fonds Privés a toujours favorisé les fonds de capital-risque et de capital-développement. Ces fonds sont généralement investis dans des entreprises dont les fondateurs sont toujours actionnaires et présents dans l’équipe de management, par opposition à d’autres où des investisseurs financiers prennent le contrôle de la société (« LBO »). Ce biais explique l’exposition aujourd’hui prépondérante du portefeuille Sofina Fonds Privés à ces stratégies.

Stratégie au 31/12/2022 (en Mio EUR)	Juste valeur du portefeuille ¹		Engagements résiduels	
	Juste valeur	Pourcentage	Engagements	Pourcentage
Capital-risque	3.075	72%	830	62%
Capital-développement	1.002	23%	422	32%
LBO	216	5%	72	5%
Autres stratégies	9	0%	12	1%
TOTAL	4.302	100%	1.336	100%

Répartition par géographie

Les États-Unis restent le marché le plus développé pour les fonds de capital-risque et de capital-développement. Cela se reflète dans le portefeuille de Sofina Fonds Privés avec une exposition relativement élevée à cette région (63% en 2022).

Pour diversifier davantage son empreinte géographique et capitaliser sur les secteurs et régions à forte croissance, Sofina Fonds Privés a vu son exposition à l’Asie augmenter graduellement. Sofina peut ainsi bénéficier des tendances identifiées par ses Gestionnaires dans cette région : croissance de la classe moyenne, urbanisation rapide et population plus jeune.

En Europe, le portefeuille Sofina Fonds Privés a continué de se renforcer dans les fonds européens de capital-risque et de capital-développement, s’alignant ainsi avec la stratégie du groupe.

Par ailleurs, en se concentrant sur les fonds de capital-risque et de capital-développement ainsi que sur l’empreinte géographique de son portefeuille, Sofina bénéficie d’une exposition mondiale sur ses secteurs cibles : Les Biens et services de consommation, la Transformation digitale, l’Éducation et les Soins de santé et sciences de la vie.

Géographie au 31/12/2022 (en Mio EUR)	Juste valeur du portefeuille ¹		Engagements résiduels	
	Juste valeur	Pourcentage	Engagements	Pourcentage
Amérique du Nord	2.711	63%	778	58%
Europe de l’Ouest	407	9%	191	14%
Asie	1.184	28%	367	28%
TOTAL	4.302	100%	1.336	100%

1. Sur la base de la juste valeur des investissements du groupe Sofina au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence).

Concentration par Gestionnaire

Au cours de la dernière décennie, la concentration du portefeuille Sofina Fonds Privés a diminué, même si les 20 principaux Gestionnaires représentent toujours plus de 50% de ce portefeuille. Par ailleurs, si Sofina suit avec rigueur la performance de ses Gestionnaires, sa politique est de maintenir des relations à long terme avec ces derniers.

Actuellement, les principaux Gestionnaires en portefeuille sont Andreessen Horowitz, Atomico, Bain, Battery, DST, General Atlantic, GGV, Iconiq Capital, Insight Partners, IVP, Lightspeed, NEA, Sequoia Capital, Source Code, Spark, TA Associates, Thoma Bravo, Thrive, Tiger Global et Venrock.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE²

(en Mio EUR)	2022	2021
Juste valeur au 1 ^{er} janvier	5.253	3.458
Investissements (appels de fonds)	445	629
Distributions ³	-788	-815
Autres variations de la juste valeur	-608	1.981
Juste valeur au 31 décembre	4.302	5.253

“ L'équipe de Sofina est un excellent investisseur et partenaire de syndication pour ARCH dans le domaine des sciences de la vie. L'équipe possède une connaissance approfondie du secteur, se met rapidement au diapason et a une solide compréhension des processus de gestion entrepreneuriale qui favorisent la création de valeur.

L'équipe de Sofina dispose également d'un excellent réseau qui a apporté une valeur ajoutée dans le recrutement des meilleurs talents, partenaires et clients des entreprises du portefeuille.

**Keith Crandell, co-fondateur et administrateur délégué,
ARCH Venture Partners**

Facteurs de succès

Le choix de se lancer dans l'activité Sofina Fonds Privés et de la développer se voit aujourd'hui confirmé par les performances du portefeuille. Ces performances sont principalement basées sur la croissance des sociétés du portefeuille.

L'accès aux Gestionnaires les plus performants est un des facteurs déterminants du succès du portefeuille. Ces Gestionnaires sont courtisés et les fonds qu'ils lèvent sont en règle générale sursouscrits. Le profil de Sofina, sa vision long terme, la stabilité de ses équipes et de son programme d'engagements, son expérience dans le secteur, son réseau et la crédibilité de ses performances lui permettent d'accéder à ces Gestionnaires de renom.

Toutefois Sofina veille constamment à réévaluer ces relations. Ceci s'applique tant aux meilleurs qui pourraient être confrontés à des défis tels qu'un changement d'équipe, qu'aux Gestionnaires prometteurs qui deviendraient progressivement des références dans leurs secteurs. Notre équipe est également régulièrement en contact avec les Gestionnaires émergents afin de déceler tôt ceux qui seront en mesure de surperformer leurs pairs dans le futur.

Environnement de marché en 2022

ÉTATS-UNIS

En 2022, les fonds de capital-risque et de capital-développement aux États-Unis ont navigué dans un environnement différent des conditions économiques favorable observées en 2021. Cette année, le capital disponible des Gestionnaires a atteint un niveau record résultant des nombreuses levées de fonds observées en 2021 tandis que la vitesse de son déploiement dans des sociétés a été plus modérée. La confiance des investisseurs a été mise au défit par le ralentissement des marchés publics touchant principalement le secteur technologique, l'inflation qui se reflète dans le niveau de consommation des ménages, la hausse des taux d'intérêt capturée dans la contraction des valorisations, les incertitudes géopolitiques ainsi que la perturbation des chaînes d'approvisionnement à travers le monde.

Ce nouveau contexte a éloigné les investisseurs importants et multi-marchés non traditionnels qui avaient pourtant fait leur apparition en masse sur les marchés du capital-risque ces dernières années. Or, ces investisseurs étaient souvent impliqués dans les plus grosses transactions. Avec maintenant moins de capital disponible, le nombre de nouvelles licornes a diminué en 2022. Alors que l'impact sur le capital d'amorçage et le capital-risque a été limité, le financement des entreprises plus matures (ou « late-stage ») a été d'autant plus affecté par les opportunités de désinvestissement moins nombreuses. Dans ces conditions, les Gestionnaires les plus performants se distinguent par leur résilience, tirant parti de leur capacité à sélectionner des actifs de qualité et à rester disciplinés dans l'utilisation du capital plutôt que de viser la croissance à tout prix.

2. Sur la base de la juste valeur des investissements du groupe Sofina au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence).

3. Inclut le produit de la vente secondaire d'une portion des investissements non-stratégiques.



ASIE

À l'instar des marchés développés, le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse de l'inflation ont également été observés en Asie, mais dans une moindre mesure. L'activité d'investissement a également diminué et les investisseurs s'attendent à ce que les valorisations des marchés privés se corrigent davantage en 2023. Dans l'ensemble, cela représente un retour à la normale après une forte activité en 2021, année durant laquelle les montants investis ont doublé par rapport à la moyenne annuelle des deux années précédentes. Cependant, les dynamiques de marché diffèrent considérablement d'une région à l'autre.

En Chine, l'environnement macroéconomique, géopolitique et réglementaire imprévisible a continué à ralentir l'activité des fonds privés. La réduction des activités de désinvestissement à l'étranger en raison des conditions de marché, ainsi que les discussions en cours entre les États-Unis et la Chine sur les questions relatives au Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB), ont amplifié la situation. Les marchés locaux sont intervenus pour en compenser l'effet et montrent des signes prometteurs pour devenir le canal de désinvestissement viable à l'avenir pour les investisseurs internationaux. À la fin de l'année, le gouvernement chinois a donné des signes prometteurs concernant la sortie de sa politique stricte du zéro Covid-19 qui s'est d'ailleurs concrétisée au début de l'année 2023.

L'Asie du Sud-Est continue d'être un marché attractif pour les investisseurs internationaux. Bien que les niveaux de levées de fonds et de valorisation aient diminué par rapport à 2021, les indicateurs macroéconomiques plus larges et la croissance de la pénétration du numérique restent résilients.

L'impact négatif du climat macroéconomique exigeant en Europe et aux États-Unis ne doit pas nous faire oublier que certaines zones géographiques, en particulier l'Inde, ont bénéficié d'une heureuse convergence, ayant échappé au pire de la pandémie tout en étant moins exposées à l'économie mondiale. Elles ont continué à accélérer leur croissance économique interne, tout en saisissant l'occasion de délocaliser la chaîne d'approvisionnement pour proposer des centres de production mondiaux alternatifs.

EUROPE

Malgré les perturbations des conditions de marchés à travers les différentes économies et les corrections mondiales, le marché européen est resté résilient avec des montants investis globalement en ligne avec les niveaux observés en 2021. Les investisseurs non traditionnels ont continué à participer dans des levées de fonds en capital-risque en Europe, ainsi que les investisseurs américains cherchant à accéder à des valorisations moins élevées que sur leur marché local. Cependant, les prévisions optimistes établies durant la pandémie de Covid-19 ont été recalibrées à la baisse et l'accès au capital pour l'ensemble du spectre financier est devenu plus difficile avec, en 2022, des décotes de valorisation de sociétés observées par rapport à leurs levées de fonds précédentes. Le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les pays nordiques restent les régions les plus dynamiques. Plusieurs secteurs ont ralenti, en particulier les secteurs technologiques et de la consommation, tandis que les soins de santé sont restés performants.

Perspectives

Les marchés privés sont dans une période de transition pour s'adapter à l'environnement de marché volatile. Les inquiétudes macroéconomiques, l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont entraîné la contraction des multiples. Le coût du capital a augmenté, ce qui a affecté l'appétit pour le risque et les évaluations des actifs à forte croissance. Les investissements en phase d'amorçage et de démarrage sont restés actifs, tandis que les investissements dans des sociétés plus matures du secteur technologique ont ralenti, étant davantage corrélés aux marchés publics.

La correction des prix des entreprises technologiques observée sur le marché public pourrait impacter à court terme la valeur du portefeuille Sofina Fonds Privés exposé à ce secteur. Cette tendance devrait toutefois être atténuée du fait de la qualité des sociétés sous-jacentes du portefeuille et la force des thèmes séculaires soutenant leur performance sur un horizon prolongé.

Nos Gestionnaires gèrent les sociétés de leur portefeuille afin qu'elles traversent le cycle. Les valorisations et les conditions d'investissement du capital-risque ont commencé à refléter celles des marchés publics, offrant des opportunités aux acteurs patients de l'économie de l'innovation.

S'il est probable que l'accès aux entreprises les plus performantes demeure difficile, Sofina peut compter sur sa position privilégiée pour continuer à construire des partenariats sur le long terme avec les Gestionnaires les plus performants.



ESG

Purpose & Patience, les deux valeurs qui guident Sofina à travers ses investissements, s'appliquent également à son approche sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »). En tant qu'investisseur minoritaire à long terme, Sofina construit des relations avec des partenaires qui partagent ses valeurs et entendent assurer la durabilité de leurs activités par le biais de principes de bonne gouvernance, d'une attention portée au capital humain et à son empreinte environnementale, et la volonté que leurs activités aient un impact positif sur les Objectifs de Développement Durable (« ODD ») des Nations Unies¹.



“ L'engagement à créer de la valeur durable de manière responsable est au cœur de la culture de Sofina. Notre rôle en tant qu'actionnaire et investisseur à long terme est de favoriser une croissance durable.

Anja Langenbucher,
Présidente du Comité ESG



“ En tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable développés par les Nations Unies, nous souhaitons contribuer à une économie plus durable. Nous nous engageons à ce que notre portefeuille dans son ensemble montre un progrès constant au niveau des performances ESG et avons la conviction que la durabilité est un levier de création de valeur à long terme.

Harold Boël,
Chief Executive Officer

1. Les Objectifs de Développement Durable – ensemble de 17 Objectifs de Développement Durable établis par les Nations unies - sdgs.un.org/fr/goals

Les considérations ESG sont depuis longtemps au cœur de la stratégie de Sofina. Sofina les a formalisées en six principes et convictions (détaillés ci-dessous) qui constituent les principes fondateurs de son parcours ESG.

Nos principes et convictions



CROISSANCE DURABLE

L'engagement à créer de la valeur durable de manière responsable est au cœur de la culture de Sofina. Notre rôle en tant qu'actionnaire et investisseur à long terme est de favoriser une croissance durable. Nous pensons qu'évaluer l'impact de nos actions et celles des sociétés de notre portefeuille sur les dimensions sociétales et environnementales, ainsi qu'avoir un impact positif sur nos communautés, constitue le fondement de toute création de valeur durable.



RÉDUCTION DU RISQUE ET CRÉATION DE VALEUR

Les aspects ESG sont et resteront un des défis les plus déterminants de cette décennie. Ce défi, tout comme ceux qui l'ont précédé, présente des risques et des opportunités. Notre but est de limiter les risques et de saisir les opportunités, car nous pensons que l'attention portée aux aspects ESG réduit les risques et crée de la valeur, tout en ayant un impact positif sur la société.



POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de faire un compromis entre les rendements sur investissements et l'investissement responsable. Nous sommes également convaincus qu'œuvrer à ce que nos activités créent de la valeur pour toutes nos parties prenantes nous permettra d'obtenir des rendements durables.



UN PROCESSUS ET UN CHEMINEMENT

Maximiser l'impact de nos activités pour nos parties prenantes est un processus continu et un cheminement et non pas une destination. Nous nous engageons sur cette voie avec pour objectif de progresser. Nous ferons dès lors rapport de nos résultats sur base annuelle et nous engageons à un changement positif.



RECONNAISSANCE ET RESPECT DES DIFFÉRENCES

En tant qu'investisseur ayant une exposition mondiale, nous sommes conscients que les défis ESG, bien que pertinents globalement, se traduisent différemment selon la région ou le secteur de notre activité. Notre approche tient compte et respecte ces différences, mais notre engagement au progrès demeure équivalent.



INSPIRATION POUR NOTRE PORTEFEUILLE

Nos engagements ESG sont aussi les engagements individuels pris par chacun au sein de Sofina. Nous pensons que Sofina doit agir sur les aspects ESG et être source d'inspiration pour les sociétés de son portefeuille actives dans les secteurs où l'intégration des considérations ESG dans la prise de décision est plus difficile.

Approche

Engagement envers nos parties prenantes

Sofina reconnaît l'importance de prendre en considération les intérêts, besoins et préoccupations de ses parties prenantes et s'efforce de trouver un équilibre entre les différents groupes présentés ci-dessous.



Les interactions régulières que nous avons avec nos parties prenantes nous permettent de mieux comprendre leurs points de vue, répondre à leurs questions, recueillir leurs commentaires, partager les informations sur nos activités et notre stratégie et de prendre les décisions adéquates pour construire des relations sur la durée et créer de la valeur à long terme, pour elles comme pour nous. Notre approche est d'interagir avec nos parties prenantes de manière transparente, par une communication ouverte et à l'écoute, en gardant à l'esprit que nos interactions avec les différents interlocuteurs varient en fonction du groupe concerné :

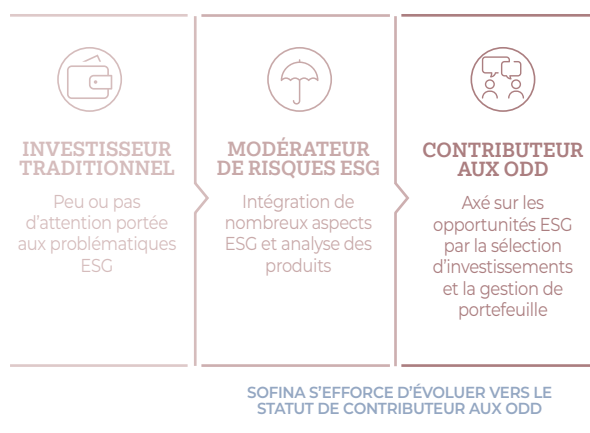
- **Employés** : la taille limitée de l'effectif permet des interactions quotidiennes, un dialogue constant, des réunions et événements d'équipes (en petits ou plus grands groupes) ;
- **Actionnaire de Référence** : réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités et interactions avec le CEO et le Président du Conseil ;
- **Actionnaires, obligataires et investisseurs** : assemblées générales, présentations aux investisseurs (dont les résultats annuels et semestriels) en ce compris une séance de questions-réponses ;
- **Analystes** : lors de réunions tenues après la parution du Rapport annuel et du Rapport semestriel ainsi que les interactions subséquentes ;
- **Sociétés du portefeuille** : réunions de leurs organes de gouvernance, assemblées générales et interactions avec leur équipes de direction ;
- **Partenaires d'investissement et Gestionnaires** : réunions d'affaires, participation aux assemblées générales et interactions subséquentes ;
- **Communautés** : engagement direct au travers de sa participation active dans des activités de bénévolat.

Double approche sur les aspects ESG

En tant que société d'investissement, Sofina a adopté une double approche sur les aspects ESG : en tant qu'investisseur et en tant que société (c.à.d. au niveau de ses opérations).

SOFINA EN TANT QU'INVESTISSEUR

Sofina a pour ambition de continuer les progrès réalisés pour passer d'une position où les considérations ESG ne sont abordées que sous l'angle de la gestion des risques, vers celle de contributeur aux ODD.



Ceci se traduit dans notre processus de décision et stratégie d'investissement comme suit :

- **En tant qu'investisseur**, Sofina entend investir dans des sociétés actives dans ses quatre secteurs cibles et qui ont un impact positif sur les ODD, soit (i) sur la dimension « Quoi », c'est-à-dire au travers des produits ou services qu'elles offrent et/ou (ii) sur la dimension « Comment », c'est-à-dire au travers de la manière dont elles opèrent. Au niveau de Sofina Fonds Privés, Sofina cible les Gestionnaires qui intègrent les considérations ESG dans leur stratégie d'investissement et leurs opérations.
- **En tant qu'actionnaire**, Sofina interagit avec les sociétés de son portefeuille afin de les encourager et de les soutenir dans leurs démarches pour améliorer leur performance ESG et mieux contribuer aux ODD. Il peut s'agir de conseils en matière d'ESG ou de recommandations pour l'adoption de meilleures pratiques éthiques et de gouvernance. Cette collaboration est plus amplement illustrée dans les feuilles de route de durabilité que certaines sociétés de notre portefeuille mettent en place.



SOFINA EN TANT QUE SOCIÉTÉ

Sofina aborde les considérations ESG en tant que société en accordant une attention équivalente aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance. A cet égard, elle prend de nombreuses initiatives pour être un acteur responsable, réduire autant que possible son empreinte environnementale et avoir un impact positif sur ses communautés et parties prenantes.

Pour réaliser cette ambition, nous mettons l'accent sur :



ENVIRONNEMENT

Nous nous efforçons de réduire notre impact sur l'environnement

Nous sensibilisons sur les enjeux environnementaux



SOCIAL

Nous prônons la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail

Nous sommes un employeur responsable

Nous soutenons des initiatives favorisant le développement culturel et social



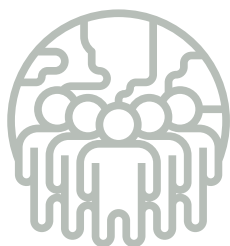
GOUVERNANCE

Nous mettons en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance

Nous adoptons les standards de conformité, d'éthique et d'intégrité les plus exigeants

Index BEL ESG

Sofina est membre de l'indice BEL ESG lancé par Euronext Brussels le 15 février 2023 qui a pour objectif d'identifier et de suivre les sociétés du BEL 20 et du BEL Mid ayant démontré les meilleures pratiques ESG. Selon Euronext, l'indice BEL ESG « a pour vocation d'encourager l'adoption de solutions d'investissement ESG par les investisseurs ». Pour établir l'indice sur base des données du marché, Euronext s'est adjoint les services de Sustainalytics, un fournisseur mondial de premier plan en matière de recherche, de notation et de données ESG qui a fourni l'évaluation ESG des sociétés sélectionnées.



Gouvernance et équipe ESG

La gouvernance de Sofina sur les aspects ESG a évolué au fil des années. Au niveau du management, cela a commencé par des groupes de travail concentrés sur des sujets spécifiques comme la réduction de son empreinte carbone, sa consommation d'électricité, de gaz et de papier, le bien-être au travail et les activités de bénévolat, pour ensuite évoluer vers la création de l'ESG Core Team. Au niveau du Conseil d'Administration, la supervision par le Conseil consistait au départ à assister à des présentations périodiques, avec certains sujets discutés plus en détails au sein d'un groupe de travail ESG. Elle se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un Comité ESG créé en son sein en novembre 2021.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Revue de la direction stratégique de Sofina, en ce compris les aspects ESG;
- Supervision de la mise en œuvre de la stratégie ESG et de la rédaction de rapports à cet égard.



COMITÉ ESG

- Créé par le Conseil d'Administration en novembre 2021;
- Présidé par Anja Langenbucher et composé de cinq Administrateurs, dont le CEO et trois Administrateurs indépendants;
- Chargé de formuler des recommandations au Conseil sur la stratégie ESG et de s'assurer de son intégration dans la stratégie globale du groupe Sofina;
- Supervise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques et opportunités ESG;
- Surveille la performance ESG;
- Discute de l'approche de Sofina concernant les rapports ESG faits à l'égard de ses parties prenantes.



COMITÉ EXÉCUTIF

- Supervise et surveille l'ESG Core Team, dont ses recommandations sur la stratégie ESG;
- S'assure que les aspects ESG soient reflétés dans les notes d'investissement et introduit les considérations ESG dans son processus de décision.



ESG CORE TEAM

- Composé de membres du management et dirigée par un membre du Comité Exécutif;
- Propose la stratégie ESG du groupe Sofina;
- Chargée d'identifier, coordonner et suivre les initiatives ESG menées par les groupes de travail composés de membres du personnel;
- Supervise la mise en œuvre des directives ESG et des feuilles de route de durabilité;
- Supervise la communication et les rapports ESG.



GREEN COMMITTEE

- Composé de membres du personnel;
- Coordonne et contrôle les initiatives relatives à l'implication concrète de Sofina dans les communautés, dans des activités philanthropiques, ou liées à la création d'équipes soudées et au bien-être de ses employés;
- Contrôle l'empreinte carbone de Sofina (pour ses opérations).

Environnement

Général

Sofina attache une grande importance à son impact sur l'environnement en tant que société et au niveau des sociétés de son portefeuille. Tout d'abord, le changement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent avoir de nombreux impacts négatifs sur la société et l'économie, tels que le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources et l'augmentation des risques de maladie. En tant que société d'investissement, Sofina se doit de prendre en considération ces impacts et de soutenir les efforts fournis pour lutter contre les enjeux environnementaux. De plus, il est important que les sociétés du portefeuille se penchent sur les problématiques environnementales dans la mesure où cela peut avoir des conséquences sur leur réputation, leur performance globale et leur accès aux capitaux. Enfin, répondre aux défis environnementaux peut également créer des opportunités intéressantes pour les sociétés du portefeuille de Sofina. Dans l'ensemble, mesurer son impact sur l'environnement est important pour Sofina tant d'un point de vue de la gestion des risques que dans le cadre de ses investissements, et contribue à ses efforts pour réduire ses effets sur l'environnement.

Sofina réalise une revue de son empreinte carbone au niveau opérationnel sur base annuelle avec pour objectif de la réduire dans les années à venir.

Mise en œuvre

Sofina a adopté une **politique environnementale pour ses opérations** avec pour but :

- de réduire sa consommation de gaz et d'électricité dans ses opérations ;
- d'avoir recours à de l'électricité verte dans ses opérations quand celle-ci est disponible ;
- de faire en sorte que toute rénovation dans nos bâtiments soit entreprise de manière durable et dans le but d'améliorer sa performance énergétique ;
- de réduire ses émissions carbone liées aux voyages en privilégiant les visioconférences ou les solutions de mobilité douce telles que le train pour les voyages professionnels de moins de 800 km ;
- réduire ses émissions carbone liées à la mobilité de ses employés par le biais d'une politique de voiture de sociétés à faible émission, l'offre et la promotion de solutions de mobilité plus vertes à ses employés comme la mobilité douce, les passeports de mobilité et des points de chargement pour les véhicules électriques. Sofina compte aujourd'hui dans sa flotte 24 véhicules hybrides ou électriques sur un total de 44 véhicules. Il ressort aussi d'un sondage qu'environ 34% des employés se rendent régulièrement au bureau en vélo ou en transport en commun.

À côté de ses efforts de réduction de son empreinte carbone et de consommation, Sofina compense les émissions CO₂e générées par les opérations du groupe Sofina et les voyages², ce qui a mené à l'obtention du label CO₂ neutral en 2020.

Sofina attend de ses employés qu'ils soient attentifs à l'impact environnemental de Sofina et qu'ils respectent les engagements pris dans ce domaine. À cet effet, Sofina sensibilise l'ensemble de l'organisation sur les questions environnementales et particulièrement sur le changement climatique, par le biais de diverses initiatives telles que la tenue d'ateliers, de conférences internes et de partage des connaissances. Elle prend également des initiatives écologiques concrètes au bureau telles que la mise à disposition de fontaines à eau, de bacs de recyclage et des actions visant la réduction des impressions.

	2022	2021
Émissions de gaz à effet de serre (scope 1)	190,94 tCO ₂ e	192,7 tCO ₂ e
Émissions de gaz à effet de serre (scope 2) ³	12,56 tCO ₂ e	8,2 tCO ₂ e
Émissions de gaz à effet de serre (voyages)	533,91 tCO ₂ e	87,8 tCO ₂ e
Émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 & voyages) par ETP ⁴	10,01 tCO ₂ e	6,38 tCO ₂ e
% de compensation des émissions de CO ₂ e	100%	100%
% d'énergie renouvelable utilisée dans les opérations	94%	96%

L'augmentation de nos émissions de gaz à effet de serre liées aux voyages est principalement due à la levée en 2022 des restrictions instaurées lors de la pandémie de Covid-19.

En tant qu'investisseur et actionnaire, Sofina poursuit son action environnementale en intégrant ces aspects ESG à ses processus d'investissement (dont une due diligence ESG) conformément à sa Politique d'investissement responsable. Elle aborde également ces problématiques avec les sociétés de son portefeuille par ses interactions au sein de leur conseil d'administration, avec leur management ou dans le développement de leurs feuilles de route de durabilité (plus d'informations sur ces feuilles de route en matière de durabilité sont données en page 60 de ce Rapport annuel).



10,01 tCO₂e

**D'ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE
DUES AUX OPÉRATIONS
DE SOFINA PAR ETP**



94%

**D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
UTILISÉE DANS LES
OPÉRATIONS**

2. Les sociétés du portefeuille sont exclues de la compensation.

3. En utilisant l'approche basée sur la location et le marché.

4. Comprenant les éléments suivants :

- scope 1 : émissions directes de gaz à effet de serre liées au chauffage (gaz naturel), voitures de société et réfrigérateurs,

- scope 2 : émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité,

- scope 3 : émissions indirectes de gaz à effet de serre relatives aux émissions en amont des scopes 1 et 2, voyages d'affaires (avion, train et voiture), services et équipements IT, papier et déchets. Les sociétés du portefeuille ne sont pas comprises.

Social

Nos effectifs

GÉNÉRAL

Sofina compte 79 employés répartis sur ses trois bureaux. Ces employés sont liés par un contrat de travail avec les filiales locales respectives de Sofina (Sofina SA en Belgique, Sofina Partners SA et Sofina Capital SA au Luxembourg et Sofina Asia Private Ltd. à Singapour).

Sofina a pour mission d'accompagner des entrepreneurs et des familles et les soutenir par l'apport de capital patient et de conseils pour favoriser la croissance durable de leurs entreprises. Nous plaçons les relations humaines au cœur de notre mission et nos employés sont essentiels à l'organisation. L'accès privilégié de Sofina aux opportunités d'investissement les plus attractives repose aussi considérablement sur la diversité de ses équipes qui sont à l'image du monde dans lequel elle investit, et sur ses contacts clés et leurs relations d'affaires. Notre approche axée sur l'humain et le réseau d'affaires élargi sont donc les principaux facteurs de nos résultats et de notre succès. Il est dès lors important que Sofina reste un employeur attractif capable de retenir des talents qualifiés et diversifiés.

ESPRIT DE CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

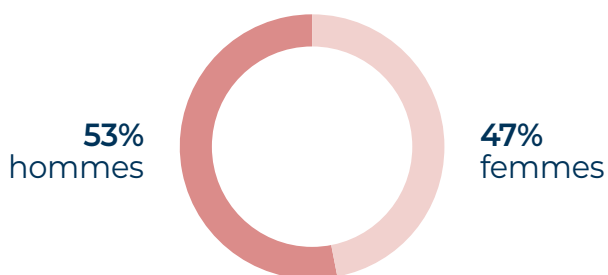
Sofina emploie des personnes agiles et motivées, désireuses d'apprendre et de progresser. Des réunions sont régulièrement organisées avec nos employés afin de connaître leurs besoins de développement, leurs aspirations de carrière et leur fournir un feedback constructif.

Nous soutenons le développement professionnel de nos employés en leur proposant aussi des formations et sessions de coaching, et favorisons leur employabilité, chez Sofina ou ailleurs.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DIVERSIFIÉ

Sofina s'efforce de créer un environnement de travail diversifié et inclusif que ce soit au niveau des nationalités, des origines culturelles, de l'âge ou des genres, mais également au niveau des compétences et expériences professionnelles. Comme indiqué dans son Code de Conduite⁵, Sofina veille à un environnement de travail inclusif et ne tolère aucune discrimination basée sur des critères personnels tels que l'âge, le handicap, la race, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle. Le renforcement de la diversité et de l'inclusion au sein des équipes se fait au cours du processus de recrutement et de promotion, et par la mobilisation de nos collaborateurs sur ces enjeux. Il s'agit d'un point d'attention pour Sofina sur le long terme. Une formation interactive sur la diversité et l'inclusion a été organisée en 2022 au niveau du groupe pour sensibiliser le personnel sur ces enjeux.

% de femmes/hommes



	2022	2021
# employés (ETP)	79	75
% de femmes au sein du Comité Exécutif (ETP)	13%	13%
% de femmes parmi les employés (ETP)	47%	49%
Rotation de l'effectif (ETP et excluant les départs à la retraite)	8%	9%
# de nationalités	16	16
% d'ETP ayant moins de 30 ans	23%	21%
% d'ETP ayant entre 30 et 50 ans	54%	55%
% d'ETP ayant plus de 50 ans	23%	24%



79

**NOMBRE TOTAL
D'EMPLOYÉS**



1.569 heures

DE FORMATION⁵



26

**EMPLOYÉS
ONT SUIVI DES
PROGRAMMES
DE COACHING**

5. Voir le point Gouvernance à la page 56 de ce Rapport annuel.

6. Sur la base d'un sondage effectué au sein des employés.

UN LIEU DE TRAVAIL ÉPANOUISSANT ET UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL FAVORABLE

Bien-être et esprit d'équipe au travail

Sofina encourage ses employés à prendre des initiatives favorisant le bien-être au travail et l'esprit d'équipe. Parmi les nombreux projets en ce sens, nous pouvons retenir la création d'une petite salle de sports au bureau de Bruxelles et la mise à disposition d'en-cas sains. Sofina a également organisé une semaine de bien-être lors de laquelle les employés ont eu l'opportunité de prendre part à des ateliers sur l'ergonomie, la pleine conscience et les habitudes saines au travail.

Divers événements de team building ont été organisés afin de promouvoir l'esprit « One Team » de Sofina, comme des déjeuners d'équipe, des activités de bénévolat et autres réunions annuelles d'équipes hors du bureau. Les employés ont également eu l'opportunité de se retrouver l'espace de quelques jours et de célébrer en beauté le déclin de la pandémie en octobre dernier.

Sofina encourage son personnel à mener une vie saine et active. Afin d'inciter ses collaborateurs à pratiquer du sport ou d'autres activités physiques, elle a organisé un challenge sportif collectif et d'autres activités sportives solidaires, comme la participation au marathon de Bruxelles en octobre 2022.

Équilibre entre vie privée et vie professionnelle

Sofina s'efforce d'assurer un mode de vie équilibré, favorise l'autonomie et permet une organisation du travail flexible. Les employés ont des horaires de travail flexibles et peuvent choisir de télétravailler de deux à trois jours par semaine. En 2020, les employés se sont vus octroyer 40 jours de congé exceptionnels pour les remercier des efforts réalisés durant la pandémie. Environ 54% des employés ont profité de tout ou partie de leurs 40 jours pour passer du temps en famille, réaliser un grand projet personnel ou voyager.

Assurance santé

Les employés du groupe Sofina bénéficient d'une couverture soins de santé étendue, tant pour l'hospitalisation que pour la médecine ambulatoire.

Les communautés affectées

Les activités de Sofina n'affectent pas, en tant que telles, les communautés dans lesquelles elle opère. Des actions sont entreprises par Sofina afin d'avoir un impact positif sur les communautés, comme des initiatives de bénévolat ou des dons à des œuvres de charité. De plus amples informations sont disponibles dans la section [Événements Marquants](#) et [Notre implication dans nos communautés](#) de ce Rapport annuel.



Gouvernance

Général

En tant qu'investisseur et employeur responsable, Sofina accorde beaucoup d'importance à l'application des meilleures pratiques de gouvernance et de standards élevés de conformité, d'éthique et d'intégrité. Cela permet à Sofina d'opérer de manière éthique et transparente, de gagner la confiance de ses parties prenantes et d'accroître la prise de responsabilité au sein de l'organisation. En outre, Sofina attache une importance particulière au respect des lois et règlements en vigueur dans la mesure où toute violation par Sofina ou les sociétés de son portefeuille entraînerait des amendes élevées et des dommages réputationnels. Enfin, le respect des standards de conformité et des pratiques de bonne gouvernance renforce l'image et la réputation de Sofina et des sociétés du portefeuille et attire investisseurs et talents.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Comme indiqué dans sa Déclaration de gouvernance d'entreprise reprise dans [la section Gouvernance d'Entreprise](#) de ce Rapport annuel, Sofina a opté pour une structure moniste et a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le « Code 2020 ») comme code de référence en suivant le principe de « comply or explain ».

La structure de gouvernance de la Société et le rôle de ses organes de gouvernance sont décrits dans [la section Gouvernance d'Entreprise](#) de ce Rapport annuel et dans sa [Charte de Gouvernance d'Entreprise](#) disponible sur son site internet. A cette Charte sont annexés les Règlements d'ordre intérieur du Conseil d'Administration et de ses quatre Comités spécialisés. De plus, la Déclaration de gouvernance d'entreprise décrit la manière dont la gouvernance d'entreprise a été mise en place au cours de l'année écoulée conformément au Code belge des sociétés et des associations (le « CSA ») et au Code 2020.

GOUVERNANCE ESG

Au niveau du management, les aspects ESG sont coordonnés et supervisés par une équipe ESG composée de membres seniors du Management Group et rapportent au Comité ESG.

Au niveau du Conseil, les aspects ESG sont discutés au sein du Comité ESG qui formule des recommandations au Conseil d'Administration.

La gouvernance ESG de Sofina est plus amplement décrite en page 52 de ce Rapport annuel.

Culture d'entreprise et politiques de bonne conduite

Sofina mène ses activités dans le respect des règles éthiques et des lois et règlements en vigueur. À cette fin, elle a adopté plusieurs instruments décrivant les règles de conduite retenues :

- **Code de Conduite :** Sofina a adopté un [Code de Conduite](#) qui a pour fondement les valeurs fondamentales de Sofina. Ce document définit la manière dont les Administrateurs et l'ensemble du personnel du groupe Sofina doivent se comporter dans l'exercice de leurs fonctions au sein du groupe. Il est présenté aux employés lors d'une session annuelle de formation. La Compliance Officer est chargée de veiller au respect de ce Code de Conduite.

Comme indiqué dans son Code de Conduite, Sofina soutient les conventions internationales sur les droits de l'homme et le travail. Dès lors, les relations de travail du groupe Sofina sont régies par les lois et conventions collectives de travail en vigueur qui intègrent les droits de l'homme.

- **Dealing Code :** Le [Dealing Code](#) de Sofina a pour objectif de prévenir les délits d'initiés, la divulgation illicite d'information privilégiée et les manipulations de marché tant au niveau de Sofina que des sociétés cotées cibles ou faisant partie de son portefeuille.
- **Politique et Charte relatives à la Vie Privée :** Sofina a mis en place une [Politique relative à la Vie Privée](#) et une Charte relative à la Vie Privée afin de se conformer aux lois sur la protection des données. La Politique relative à la Vie Privée est un document public qui informe les sujets concernés de la manière dont Sofina collecte, traite et utilise leurs données à caractère personnel ainsi que sur leurs droits à cet égard. La Charte relative à la Vie Privée s'adresse aux employés et détaille les mesures pratiques et instructions concernant la collection et l'utilisation de données à caractère personnel.

Sofina s'assure que les règles de conduite soient intégrées dans sa culture d'entreprise et la conduite de ses activités, et mène diverses actions concrètes à cet effet telle que des interventions du CEO rappelant l'importance du respect des standards de conformité et de l'éthique des affaires, des politiques internes comme celle de la revue anti-blanchiment d'argent (« AML ») de tous nos investissements, la session de formation conformité donnée à chaque nouveau collaborateur dès son arrivée ainsi que les sessions annuelles de formation obligatoires pour l'ensemble des employés suivies d'un questionnaire à remplir, la présence d'une équipe juridique au sein de chaque bureau et la mise à disposition de tous les documents qui traitent des règles de conduite sur l'intranet.



100%

**DE PARTICIPATION À LA SESSION
ANNUELLE DE FORMATION**



54%

D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Prévention et détection des risques de corruption et malversations

Sofina demande à ses employés de veiller à ce que les transactions, relations d'affaires et contrats soient conclus selon le principe de pleine concurrence, conformément à ses principes éthiques. Afin de prévenir et d'assurer la détection de corruption ou malversations, Sofina a adopté des procédures internes obligeant les employés à obtenir l'accord de la Compliance Officer avant d'accepter des cadeaux d'une valeur excédant 200 EUR et de lui envoyer une notification en cas d'éventuel conflit d'intérêts. Une procédure de signalement des irrégularités (« whistleblowing ») est en place pour permettre de rapporter et de déceler de possibles violations des clauses du Code de Conduite relatives, entre autres, à la prévention de la corruption.

Influence politique et lobbying

Sofina ne mène pas d'activité à caractère politique ou de lobbying. Ainsi, aucun membre du personnel n'a été désigné pour superviser ce type d'activités. Au cours de la période de référence, Sofina n'a apporté aucune contribution financière ou en nature à des fins politiques et aucune entité du groupe n'est enregistrée auprès du registre de transparence.

DIVERSITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2022	2021
% de femmes au sein du Conseil d'Administration	46%	43%
% d'Administrateurs indépendants	54%	57%
Âge moyen des Administrateurs	62	61
% d'Administrateurs ayant entre 30 et 50 ans	-	7%
% d'Administrateurs ayant plus de 50 ans	100%	93%
# de nationalités au sein du Conseil d'Administration ⁷	6	7
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	2022	2021
% d'Administrateurs indépendants au sein du Comité d'Audit	80%	80%
La présidence du Comité d'Audit est assurée par un Administrateur indépendant	Oui	Oui
% d'Administrateurs indépendants au sein du Comité de Nomination	40%	40%
% d'Administrateurs indépendants au sein du Comité de Rémunération	75%	75%
Comité ESG en place au niveau du Conseil d'Administration	Oui	Oui
ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ	2022	2021
Mise en place d'un Code de Conduite pour les employés	Oui	Oui
Session annuelle de formation organisée pour l'ensemble des employés	Oui	Oui
Taux de participation à la session annuelle de formation	100%	96%
# de notifications reçues dans le cadre de la politique de conflits d'intérêts et de prévention de la corruption	26	21
% de nouveaux investissements ayant fait l'objet de la revue AML	100%	100%
# d'incidents de fuite de données personnelles	0	0
# de signalements reçus au travers de la procédure de dénonciation (« whistleblowing »)	0	0
Politique de prévention en matière de cybersécurité	Oui	Oui
Politique de protection des données personnelles	Oui	Oui

7. Après l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année de référence.

Spécificité de notre Société: Investisseur responsable

En tant qu'investisseur, Sofina s'efforce d'évoluer du statut de modérateur de risques ESG vers celui de contributeur aux ODD. À cette fin, Sofina favorise les investissements dans des sociétés ayant un impact positif direct sur les ODD aux côtés d'investisseurs partageant les mêmes valeurs. Après avoir investi, Sofina soutient les sociétés de son portefeuille dans leurs parcours ESG.

Politique d'investissement responsable

En tant que signataire des UNPRI depuis 2019, Sofina tient compte des aspects ESG dans son processus d'investissement, qu'elle a formalisés dans une Politique d'investissement responsable couvrant Sofina Direct et Sofina Fonds Privés.

Le tableau ci-dessous reprend un aperçu de cette politique lors des phases d'investissement, de détention et de sortie.

SOFINA DIRECT – CYCLE DE VIE D'INVESTISSEMENT : POLITIQUE PAR ÉTAPE CLÉ

PHASE D'INVESTISSEMENT

Évaluation des opportunités d'investissement au travers de l'« ESG framework », notre outil d'évaluation interne destiné à mesurer la performance ESG d'une société sur deux dimensions :

- « **Quoi** »
 - évaluation de la contribution des produits et services offerts par la société et de sa contribution nette aux 17 ODD
- « **Comment** »
 - évaluation de l'intensité des externalités positives et négatives provenant du mode de fonctionnement de la société
 - évaluation de l'influence possible de Sofina en tant qu'actionnaire sur une meilleure gestion des externalités

Le degré de granularité de cette évaluation ESG dépend du stade et du style d'investissement :

- Elle s'applique à la fois à la phase de pré-due diligence (évaluation préliminaire) et à celle de due diligence (accent sur la dimension « comment » et les interactions entre la société et ses parties prenantes) ;
- L'évaluation ESG (dont les résultats de la due diligence ESG) est reprise dans la recommandation de l'équipe en charge de l'investissement et prise en compte par l'organe compétent dans sa décision d'investissement ;
- Le cas échéant, un plan d'action post-investissement est établi avec le management pour exploiter des opportunités, traiter les problèmes ou gérer les risques ESG soulignés dans l'évaluation ESG de Sofina. En fonction de la société cible, notre décision d'investir est soumise à l'accord du management sur ce plan.

PHASE DE DÉTENTION

- Suivi de la performance ESG des sociétés du portefeuille, dans certains cas, selon un plan d'action ou une feuille de route convenus ;
- En tant qu'investisseur minoritaire, Sofina n'a pas de contrôle direct sur les initiatives ESG, mais nous nous engageons à exercer notre influence (en fonction de nos droits de gouvernance) à travers les organes de gouvernance de la société pour qu'elles fassent partie des priorités stratégiques de façon permanente.

Pour certaines participations (principalement du portefeuille de Sofina Croissance), nos droits de gouvernance limités peuvent réduire notre capacité d'influence sur les initiatives ESG. Notre rôle consiste alors à effectuer un suivi des progrès de ces sociétés et agir en tant que sponsor clé en matière d'ESG, par le biais de discussions avec les actionnaires, de rapports sur ces sociétés, etc.

PHASE DE SORTIE

- Sofina s'efforce de prendre en compte les facteurs ESG au cours du processus de sortie, ce qui dépendra principalement de notre détention et l'influence que nous pourrions exercer en tant qu'actionnaire minoritaire.

Depuis 2021, toute décision liée aux nouveaux investissements ou à des investissements subséquents est analysée sur base de notre Politique d'investissement responsable. Concernant les investissements additionnels dans les sociétés de notre portefeuille, nous évaluons les progrès réalisés par ces sociétés en matière d'ESG. Dans certains cas, cette analyse nous mène à rejeter une opportunité d'investissement ou à mettre en place un plan d'action post-investissement qui comprend des engagements ESG.

SOFINA FONDS PRIVÉS – CYCLE DE VIE D'INVESTISSEMENT : POLITIQUE PAR ÉTAPE CLÉ

L'évaluation ESG est différente pour l'activité Sofina Fonds Privés, dans la mesure où Sofina n'a pas de pouvoir de décision sur les opérations directes des sociétés en portefeuille gérées par ses Gestionnaires. Pour ce style d'investissement, notre analyse ESG consiste à évaluer l'engagement du Gestionnaire envers un investissement responsable et le niveau auquel ce dernier intègre les considérations ESG dans son processus et sa pratique d'investissement. Le Gestionnaire est également évalué sur la base de critères internes, tels que la diversité, la mobilisation de ses employés ou la communication.

PHASE D'INVESTISSEMENT

- Due diligence ESG en utilisant un outil spécifique pour évaluer les caractéristiques internes (état d'esprit ESG, diversité et inclusion, politique ESG, communication, l'engagement des employés et gouvernance ESG) et celles du portefeuille (processus d'investissement, construction du portefeuille, valeur ajoutée ESG et composition du groupe d'investisseurs). Notre évaluation repose sur des discussions avec le Gestionnaire, ses résultats, la documentation fournie dans la « data room » du fonds (dont les publications faites en application du règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR), le cas échéant), les évaluations ESG externes, les références ou toute autre information disponible ;
- L'organe de gouvernance compétent tient compte des aspects ESG repris dans les notes d'investissement pour chaque nouvelle opportunité d'investissement.

PHASE DE DÉTENTION

- Accent mis sur les aspects ESG lors de l'examen de la performance du fonds par le biais de rapports trimestriels du fonds, d'assemblées générales annuelles, des journées des investisseurs et de réunions avec les Gestionnaires ;
- Encouragement des Gestionnaires à adopter les meilleures pratiques ESG ;
- Le cas échéant, les préoccupations ESG externes sont transmises aux organes de gouvernance concernés du fonds (assemblée générale, comité consultatif, etc.).

PHASE DE SORTIE

- Sofina s'efforce de prendre les considérations ESG en compte durant la phase de sortie, ce qui dépendra principalement de notre taux de détention et de l'influence que nous pourrions exercer en tant qu'investisseur.

Performance ESG des sociétés du portefeuille

En 2021, Sofina a procédé à la revue de 46 sociétés de son portefeuille de Sofina Direct (9 sociétés ont fait l'objet d'une revue simplifiée et 37 sociétés d'une revue complète), ce qui représente 80% de de Sofina Direct (portefeuille en transparence) au 31 décembre 2021. Cet exercice a été accueilli positivement par les sociétés de notre portefeuille, a sensibilisé l'ensemble de notre portefeuille aux aspects ESG et a permis à notre équipe d'investissement de coopérer avec les sociétés du portefeuille sur ces thématiques et développer leurs compétences dans ce domaine. Cet exercice nous a également permis d'avoir une vue précise sur la performance ESG du portefeuille de Sofina Direct et d'en tenir compte au moment de décider de procéder à un investissement additionnel dans les sociétés de notre portefeuille ou d'assurer leur suivi. Aucune revue de cet exercice n'a été réalisée en 2022 mais notre équipe d'investissement a commencé à travailler sur les feuilles de route de durabilité de ces sociétés.

FEUILLES DE ROUTE DE DURABILITÉ

À la suite de l'évaluation de la performance ESG réalisée en 2021, l'équipe d'investissement travaille à l'élaboration d'une feuille de route de durabilité avec les équipes de management de 14 sociétés européennes faisant partie de notre portefeuille d'Investissements minoritaires à long terme, ce qui représente 40% de Sofina Direct (portefeuille en transparence) au 31 décembre 2022. Le but de cette feuille de route est de définir les ambitions à long terme des sociétés du portefeuille en matière d'ESG (tels que les émissions de

CO₂, l'impact sur le climat et la biodiversité, la diversité et l'inclusion, le bien-être, etc.), les indicateurs clés de performance afin d'évaluer les progrès réalisés et les plans d'action pour s'assurer que les objectifs soient atteints. Notre approche consiste à tenir compte des spécificités de chaque société et de nous concentrer sur les seuls aspects ESG qui sont considérés comme pouvant impacter de manière significative la société, son modèle économique et ses parties prenantes. Nous voulons éviter un processus unique standardisé et insistons sur le fait que les décisions finales concernant ces questions appartiennent aux sociétés du portefeuille et ne sont imposées par Sofina.

L'objectif de ces feuilles de route est d'avoir une vision commune des priorités ESG des sociétés de notre portefeuille. Le suivi des progrès et des potentiels écarts par rapport au plan initial s'en trouve facilité et permettra à notre équipe d'identifier les zones où nous pouvons venir en aide aux sociétés de notre portefeuille. Des revues régulières seront organisées avec les sociétés afin d'évaluer les progrès et ajuster au besoin les objectifs.

CARTOGRAPHIE DES CONTRIBUTEURS AUX ODD

La revue de la performance ESG des sociétés du portefeuille de Sofina Direct nous a également permis de recenser celles dont les produits et services contribuent directement et positivement aux ODD, comme exposé ci-dessous. Sofina a également eu le plaisir d'accueillir dans son portefeuille sa première société B Corp, Birdie.



<p>2 FAIM « ZÉRO » </p> <p>DeHaat[®] biobeT SUSTAINABLE CROF MANAGEMENT</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE </p> <p>BIOMÉRIEUX twinT BIOTECH DENTAL MERIEUX NutriSciences opseo Ganzheitliche Intensivpflege OVIVA Included HEALTH  MEDGENOME practo REETOO 蔡格生物 ZHENG BIOTECH birdie  vizgen</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ </p> <p>Labster Skillmatics</p>	<p>6 EAU POTABLE ET ASSINISSEMENT </p> <p>drylock TECHNOLOGIES LILLYDOO</p>
<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE </p> <p>TESSIAN pine labs ACT IHS Towers of strength</p>	<p>10 INÉGALITÉS REDUITES </p> <p>birdie  VERSE</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES </p> <p>dott</p>	
<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES </p> <p>Veepee  rohlik group  Vinted everdrop</p>			

LES INVESTISSEMENTS 2022 CONTRIBUANT AUX ODD

Les investissements réalisés en 2022 ont contribué aux ODD comme suit :



Objectif 2.4

D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

Contribution de la société aux ODD

Par sa gestion durable des cultures, Biobest participe à la préservation de la qualité des sols et des aliments.



Objectif 3.b

Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement.

Contribution de la société aux ODD

Vizgen génère de nouvelles idées en matière de systèmes biologiques et de maladies grâce à la transcriptomique spatiale.



Objectif 4.2

D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

Contribution de la société aux ODD

Skillmatics soutient le développement de la petite enfance et l'enseignement maternel en renforçant les compétences de base par le jeu.



Objectif 4.3

D'ici 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Contribution de la société aux ODD

Les laboratoires virtuels de Labster augmentent l'accès à un enseignement scientifique abordable, du secondaire à l'université.





Objectif 10.2

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Contribution de la société aux ODD

Birdie autonomise et favorise l'intégration des personnes âgées en les aidant à rester plus longtemps dans le confort de leur foyer.



Objectif 12.3

D'ici 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume des déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

Contribution de la société aux ODD

Rohlik s'engage à réduire le gaspillage alimentaire et produit quatre fois moins de déchets alimentaires que les chaînes de supermarché classiques.

Objectif 12.5

D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Contribution de la société aux ODD

Avec ses savons secs à mélanger chez soi, Everdrop réduit la production de déchets.

En prolongeant la durée de vie des vêtements, Vinted promeut une consommation responsable.

Indicateurs clés de performance – Investisseur responsable	2022	2021
% des opportunités d'investissement ayant fait l'objet de l'« ESG framework » (Sofina Direct et Sofina Fonds Privés)	100%	100%
% du portefeuille en transparence de Sofina Direct investi dans les contributeurs aux ODD	29%	21%
% du portefeuille en transparence de Sofina Direct travaillant sur une feuille de route en matière de durabilité	40%	0%

Notre implication dans nos communautés

Sofina croit profondément en l'importance d'apporter un soutien significatif à ses communautés.

Matching gift programme

Sofina soutient les œuvres auxquelles les collaborateurs ont contribué personnellement par des dons d'un même montant (plafonnés à 500 EUR par an, augmentés à 1.000 EUR par an en 2022 après le début de la guerre en Ukraine). Cette initiative a permis d'effectuer des dons à 17 organisations, représentant un montant total de 12.910 EUR offert par Sofina en 2022.

Bénévolat et collectes



Dans le cadre de son engagement dans les communautés, Sofina a mis en place différents programmes permettant à ses collaborateurs de donner de leur temps à des associations caritatives. Les employés sont autorisés à faire du bénévolat à concurrence d'une demi-journée par semaine et sont également invités à faire du bénévolat dans le cadre de leurs événements de team building. Les équipes ont ainsi collectivement passé 899 heures de bénévolat auprès de divers organismes à but non lucratif en 2022.

899 heures

DE BÉNÉVOLAT PASSÉES ENSEMBLE
PAR LE PERSONNEL DE SOFINA

Fonds SofinaBoël pour l'Éducation et le Talent

Le [Fonds SofinaBoël pour l'Éducation et le Talent](#), créé par les descendants de Gustave Boël et Sofina, a fêté son dixième anniversaire le 3 mai 2022 lors d'une soirée exceptionnelle ayant réuni l'ensemble de la communauté du fonds. Soutenu par la Fondation Roi Baudouin et géré par des représentants des fondateurs, le Fonds SofinaBoël a déboursé environ 8,5 millions EUR depuis sa création pour réaliser son ambition de « soutenir l'éducation et la formation de talents en Belgique à travers l'octroi de bourses individuelles et un soutien à d'autres organisations engagées dans des objectifs similaires ».

Le fonds a identifié trois axes d'intervention :

- **Les universitaires** : Des étudiants issus d'universités belges reçoivent une bourse afin de pouvoir poursuivre et compléter leur formation au sein d'universités étrangères de renom. Depuis sa création, le Fonds SofinaBoël a soutenu plus de 145 étudiants dont 19 boursiers ont été sélectionnés en 2022.
- **L'artisanat du patrimoine** : Le Fonds SofinaBoël soutient financièrement de jeunes artisans belges talentueux exerçant des métiers du patrimoine. Au total, le fonds a soutenu plus de 260 artisans depuis sa création. En 2022, 21 artisans ont bénéficié de cette aide financière.
- **Boost pour les Talents** : Le Fonds SofinaBoël soutient une transition réussie entre l'école secondaire et l'enseignement supérieur ou universitaire pour des jeunes talents issus de milieux sociaux précarisés. Chaque année, 25 à 35 étudiants de troisième secondaire sont sélectionnés et soutenus par le fonds pendant quatre ans. En 2022, le Fonds SofinaBoël a sélectionné 33 jeunes talents.



« Boost m'a fait mûrir et prendre confiance en moi. Les ateliers m'ont permis d'avoir une meilleure connaissance de mes difficultés et une meilleure gestion de mes émotions. Boost, c'est une main tendue pour braver les difficultés de la vie ! Je veux montrer au monde, et surtout à mes proches, que rien n'est impossible. »

Kyra Spineux, Boost Liège

Temple Garden Foundation

Active principalement au Cambodge, cette organisation non gouvernementale vise à réduire la dépendance de villages reculés à l'aide extérieure et aux subsides du gouvernement en entreprenant avec les communautés locales des projets inclusifs en matière de santé, d'infrastructure et d'éducation. Elle aide par exemple à la construction d'écoles et à la formation de professeurs issus des communautés locales. Outre un soutien financier, Sofina apporte un support actif lors de la prise de décisions stratégiques par les organes de gouvernance de l'organisation et met au profit de ces derniers son réseau professionnel asiatique.

Sofina Covid Solidarity Fund

À l'initiative de son équipe de management, Sofina a créé en 2020 le Sofina Covid Solidarity Fund, un fonds caritatif géré par la Fondation Roi Baudouin dont la vocation est de lutter contre les conséquences négatives de la pandémie de Covid-19. À travers ce fonds, Sofina s'est engagée à soutenir des initiatives, organisations et projets à but non lucratif ayant pour vocation la lutte contre les conséquences négatives de la pandémie de Covid-19, en se concentrant sur deux problématiques clés directement liées aux secteurs cibles de Sofina : les défis spécifiques dans les systèmes et services de soins de santé et la fracture numérique dans le secteur de l'éducation.

Le Sofina Covid Solidarity Fund s'est vu allouer un budget de 20 millions EUR, auxquels s'ajoutent des contributions additionnelles de l'équipe de management et de membres du Conseil d'Administration de Sofina.

Depuis le lancement du fonds, les équipes de Sofina ont analysé les demandes de soutien de près de 200 initiatives caritatives. Le comité de gestion du Sofina Covid Solidarity Fund a sélectionné 15 projets en Europe de l'Ouest, en Inde et à Singapour. Pour obtenir des informations sur les projets sélectionnés par le fonds, nous vous renvoyons à la page dédiée au [Sofina Covid Solidarity Fund](#).

CANSEARCH

La [Fondation CANSEARCH](#) finance des projets de recherche pour l'Unité d'Onco-Hématologie Pédiatrique du Département de l'Enfant et de l'Adolescent de l'Hôpital Universitaire de Genève. Sofina a apporté son aide financière à CANSEARCH.

Heuvelheem

[Heuvelheem ASBL/VZW](#) est agréé en tant que prestataire de soins par l'Agence Flamande pour les Personnes Handicapées. Depuis 1974, elle est active dans l'accompagnement des personnes souffrant de handicaps (présomés). Sofina a fait don de matériel informatique à cette association.

BEforUkraine



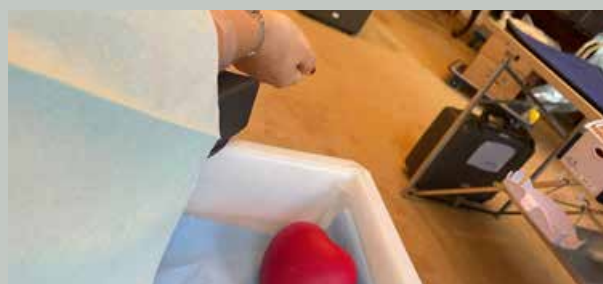
La mission de [BEforUkraine ASBL/VZW](#) est d'aider l'Ukraine de la manière la plus efficace possible : elle achète, localise et transporte des provisions essentielles en quantités importantes à ses contacts de confiance situés en Pologne, qui se chargent de les livrer en Ukraine. Une des initiatives de BEforUkraine est d'acheter des ambulances, les rénover et les équiper en médicaments et matériel médical pour les envoyer ensuite en Ukraine où elles sont utilisées comme mini-hôpitaux mobiles. Les employés de Sofina, avec une contribution partielle de la Société, ont financé l'achat de deux ambulances et de leurs équipements. Quatre employés ont participé au convoi qui a acheminé les ambulances à la frontière ukrainienne. Après cette première livraison, deux camions frigorifiques ont également été envoyés en Ukraine après avoir été remis en état grâce au parrainage de Sofina, de son Actionnaire de Référence et du Groupe Petit Forestier, une société du portefeuille de Sofina.

Capital

[Capital ASBL/VZW](#) vise à instaurer un écosystème entre les jeunes, les différentes associations sans but lucratif de formation et d'orientation et le monde du travail avec pour objectif d'aider les jeunes à développer leurs talents et les mettre sur la voie de l'indépendance financière. Sofina soutient l'organisation en mettant gracieusement à sa disposition un bâtiment Boulevard d'Anvers à Bruxelles.

Collecte de sang

En partenariat avec Degroof Petercam, une collecte de sang au profit de la Croix Rouge de Belgique a été organisée en octobre 2022 dans notre bureau de Bruxelles. Avec la collecte de sang organisée au même moment dans notre bureau de Singapour, 40 donateurs ont contribué à récolter 19,9 litres de sang.



Équipes

Créer de la valeur avec une empreinte humaine

En tant que société d'investissement ayant une exposition mondiale, nous aspirons à créer un environnement de travail diversifié où des professionnels talentueux travaillent ensemble en vue d'obtenir des résultats de grande qualité et où les valeurs qui nous ont guidées dans le passé nous portent vers l'avenir. Favoriser un esprit d'entreprise axé sur la croissance, l'agilité et l'innovation fait partie de notre ADN et permet à nos talents de se développer dans un environnement évolution constante.

Unis autour de valeurs fortes

Notre héritage, notre culture et le fait que nous plaçons les relations humaines au cœur de nos activités sont ce qui nous différencie. Tous nos investissements sont des histoires de valeurs partagées, d'amitiés et de projets ambitieux avec des entrepreneurs talentueux et leurs équipes de direction. Nos talents sont les gardiens de la réputation de Sofina et sont essentiels pour mener à bien sa mission : « Accompagner des entrepreneurs et des familles et les soutenir par l'apport de capital patient et de conseils pour favoriser la croissance durable de leurs entreprises ».



Nous nous engageons à délivrer des résultats de haute qualité



Nous formons une équipe poursuivant un objectif commun



Nous favorisons un esprit de croissance



Nous sommes agiles face au changement



Nous adoptons une approche fondée sur des principes pour des résultats de haute qualité tout en favorisant une croissance durable

Nos collègues sont les ambassadeurs de Sofina et agissent de manière proactive en utilisant leur meilleur jugement lorsqu'ils interagissent avec nos parties prenantes, homologues et les sociétés de notre portefeuille. Nous travaillons dur pour atteindre nos objectifs financiers mais sommes intransigeants lorsqu'il s'agit de nos valeurs et sommes convaincus que des rendements n'ont de véritable sens que s'ils s'accompagnent d'un apport positif à la société.

Nous formons une équipe partageant un objectif commun, agissant avec intégrité et respect dans notre collaboration avec nos partenaires

Nous apprécions que nos employés soient authentiques, mus par une conscience professionnelle forte et qu'ils prennent leurs responsabilités pour Sofina avec nos partenaires d'affaires sous le signe du respect et de l'esprit collaboratif.

Résilience

Nous recherchons des personnes ayant de la résilience et du cran, qui ne se laissent pas intimider par l'adversité et les défis. Les périodes agitées sont une opportunité pour nos talents de perfectionner leur résilience ; cette résilience qui nous permet d'aller de l'avant, de nous réinventer, d'explorer de nouvelles idées et de nous adapter aux changements rapides de notre environnement.

Nous nourrissons un esprit de croissance, en encourageant et en soutenant un développement continu

Sofina favorise l'apprentissage et le développement continus de nos collaborateurs afin d'anticiper les nouvelles tendances et garantir que nous resterons le partenaire d'investissement privilégié de ceux en quête de savoir et de soutien. Nos talents se considèrent comme les architectes de leur carrière et sont aux commandes lorsqu'il s'agit de prendre la responsabilité de celle-ci et de leur formation.

Nous sommes agiles face aux changements et prônons la diversité et l'inclusion

Nous recherchons la diversité de pensées, d'expériences et de points de vue dans chacun de nos recrutements. Nous pensons que cela nous permet d'être mieux préparés face aux incertitudes et favorise notre agilité face au changement dans la mesure où nous disposons de ressources plus performantes en termes de connaissances, compétences et expertise pour puiser de nouvelles idées et de l'inspiration. Nous créons un environnement de travail ouvert et inclusif où les différents points de vue sont partagés de manière constructive et respectueuse.

Nouveaux talents pour porter nos valeurs

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sept nouveaux talents en 2022. Ils nous livrent ce qui les a marqués chez Sofina.



Kaylee Lawcock

INVESTMENT MANAGER – LUXEMBOURG

“ Sofina existe depuis plus de 100 ans et nous travaillons pour qu'elle prospère encore pendant les 100 prochaines années. La patience est un véritable luxe : Sofina peut ignorer les éléments perturbateurs à court terme pour se concentrer sur les fondamentaux à long terme, en soutenant les entrepreneurs dans la création d'entreprises durables qui résisteront à l'épreuve du temps.



Jörg Friedl

INVESTMENT ASSOCIATE – BRUXELLES

“ Sofina investit dans des sociétés qui, par l'innovation socialement responsable, construisent le futur. Je suis heureux de faire partie d'une équipe internationale dynamique qui peut avoir un impact aussi profond.



Iason Bance

INVESTMENT ASSOCIATE – SINGAPOUR

“ Sofina apporte de l'humanité au monde de l'investissement, non seulement aux entreprises que nous soutenons mais aussi dans la façon dont nous fonctionnons en tant qu'équipe. C'est un plaisir de faire partie de ce projet profondément humain de progrès sociétal mondial.



Kim Naly

ADMINISTRATIVE AND OPERATIONS
ASSOCIATE – SINGAPOUR

“ Chez Sofina, les aspirations de chacun sont vraiment prises en considération. Cela favorise le partage de cet état d'esprit au sein des équipes et nous encourage à relever les défis.



Alvin Yong

INVESTMENT ASSOCIATE – SINGAPOUR

“ Sofina a réellement pour engagement d’être un partenaire authentique et constructif pour les entrepreneurs et autres parties prenantes. Je suis enthousiaste à l’idée de faire partie d’une telle équipe qui respecte ses engagements de manière cohérente au sein des différents cycles du marché et des géographies.



Charlie Keij

ANALYSTE FINANCIER – BRUXELLES

“ Dans ce monde de l’investissement toujours plus à la recherche de résultats rapides, Sofina, solide comme la roche, reste fidèle à ses valeurs de base de déployer aujourd’hui du capital patient pour soutenir des entrepreneurs non seulement demain mais surtout pour l’avenir.



Robin Herion

MEMBRE DE L’ÉQUIPE FINANCE
– LUXEMBOURG

“ Sofina est plus qu’une société, c’est comme faire partie d’une même famille. Je suis heureux et fier de faire partie de cette merveilleuse aventure.

Gouvernance d'Entreprise

Déclaration de gouvernance d'entreprise

La présente déclaration contient les informations requises par le Code des Sociétés et des Associations (le « CSA ») entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ainsi que par le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le « Code 2020 ») disponible sur [le site de la Commission Corporate Governance](#)¹.

Sofina a adopté le Code 2020 comme code de référence depuis son entrée en vigueur et applique le Code 2020 en suivant le principe « comply or explain ». La Charte de Gouvernance d'Entreprise de la Société et les Règlements d'ordre intérieur du Conseil et de ses Comités, du Comité Exécutif, du Comité Opérationnel ainsi que le Dealing Code et le Code de Conduite de la Société sont consultables sur son [site internet](#)².

1. Capital, actions et actionariat

1.1 ACTIONS ET CAPITAL

Les actions émises par la Société revêtent la forme nominative ou dématérialisée. Au 31 décembre 2022, le capital de la Société s'élevait à 79.734.940 EUR et était représenté par 34.250.000 actions sans mention de valeur nominale.

Chaque action donne droit à une voix en cas de vote, à l'exception des actions qui sont détenues par Sofina SA dont le droit de vote est suspendu. Les statuts de la Société ne contiennent par ailleurs pas de catégories différentes d'actions, ni droits de contrôle spéciaux, ni système d'actionariat du personnel. Il n'existe pas de règles spécifiques liées à la nomination ou au remplacement des Administrateurs qui ne soient pas reprises dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la Société. L'action Sofina est cotée sur Euronext Bruxelles et la Société fait partie des indices BEL20 et BEL ESG.

1.2 ACTIONNAIRES

Communication des actionnaires en application de l'article 74 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition

L'actionnaire de référence de la Société est un consortium au sens de l'article 1:19 du CSA formé par Union Financière Boël SA, Société de Participations Industrielles SA et Immobilière et Immobilière du Centre SA, qui détiennent ensemble 54,60% des actions de la Société (l'« Actionnaire de Référence »). Pour les besoins de la législation sur les offres publiques d'acquisition, chaque société consortiale est, compte tenu des actions de la Société détenues par les deux autres sociétés du consortium, considérée comme détenant 54,60% des

actions de la Société (à l'exclusion des actions propres détenues par la Société). Union Financière Boël SA (agissant pour son compte et comme mandataire des deux autres sociétés consortiales) continue par ailleurs à notifier chaque année à Sofina SA les modifications dans le nombre d'actions que les sociétés consortiales détiennent dans Sofina SA au titre du concert qu'elle a formé le 31 août 2007 avec Société de Participations Industrielles SA (et auquel s'est jointe Immobilière et Immobilière du Centre SA le 1^{er} juillet 2013).

Il ressort de la dernière déclaration faite le 23 août 2022 par l'Actionnaire de Référence en application de l'article 74 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition que les sociétés consortiales formant l'Actionnaire de Référence détenaient au 23 août 2022 des actions de la Société comme suit :

	Nombre d'actions*	Pourcentage de détention
Union Financière Boël SA	7.676.729	22,41%
Société de Participations Industrielles SA	8.486.320	24,78%
Mobilière et Immobilière du Centre SA	2.535.968	7,40%
Sous-total de l'Actionnaire de Référence	18.699.017	54,60%
Sofina SA (actions propres)**	770.028	2,25%
TOTAL	19.469.045	56,84%

* Au 31 décembre 2022, le capital de la Société est représenté par 34.250.000 actions.

** Présomption d'action de concert (article 3, §2 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition). Actions propres détenues par Sofina SA au 23 août 2022.

Déclarations de transparence des actionnaires en application de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, il appartient à toute personne physique ou morale d'effectuer une notification auprès de la Société et de la FSMA à chaque fois que certains seuils sont franchis. Une notification est entre autres obligatoire à chaque fois que le pourcentage de droits de vote attachés aux actions détenues par un actionnaire dépasse ou tombe sous le seuil légal, fixé à 5% du total des droits de vote existants et ainsi de suite par tranches de 5% ou, le cas échéant, les seuils supplémentaires prévus dans les statuts de la Société. Les statuts de la Société prévoient un seuil initial inférieur de déclaration, égal à 3%.

1. www.corporategovernancecommittee.be

2. www.sofinagroup.com/fr/gouvernance/gouvernance-dentreprise/

L'Actionnaire de Référence a procédé à des déclarations de transparence à chaque franchissement de seuil. En dehors de l'Actionnaire de Référence, aucun actionnaire n'a, seul ou de concert, atteint le seuil initial de détention de 3% requérant une déclaration de transparence conformément à l'article 42 des statuts de la Société. Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur [le site internet de la Société](#)³.

Restrictions au transfert de titres ou à l'exercice des droits de vote

Sofina n'a pas connaissance d'accord entre les sociétés formant l'Actionnaire de Référence ou tout autre actionnaire qui pourrait entraîner des restrictions au transfert de titres ou à l'exercice de droits de vote. En outre, ni la loi ni les statuts ne prévoient de restriction plus générale à l'exercice des droits de vote.

1.3 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Conformément au Principe 8.7 du Code 2020, le Conseil a discuté du point de savoir si la Société devait conclure un pacte d'actionnaires (« relationship agreement ») avec l'Actionnaire de Référence. À la suite de cette discussion et après consultation de l'Actionnaire de Référence, le Conseil a estimé qu'il n'était pas nécessaire de conclure un tel pacte d'actionnaires.

Conformément à sa politique en matière de communication, la Société répond aux questions qui lui sont adressées par ses actionnaires. Lorsque la Société note des préoccupations particulières de ses actionnaires sur la base des questions reçues ou des votes émis lors des assemblées générales, elle ne manque pas d'y donner suite.

La Société a tenu une réunion en présence d'analystes après la publication de son Rapport annuel 2021 et de son Rapport semestriel 2022.⁴ Enfin, soucieuse d'améliorer ses rapports et sa communication externe et de s'impliquer davantage envers ses parties prenantes et autres acteurs de marché, Sofina a aussi participé à un certain nombre d'événements et de présentations au cours de l'année écoulée.

1.4 CLAUSES DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Sofina SA n'a pas pris d'engagement majeur qui contiendrait des clauses liées à son propre changement de contrôle, à l'exception d'une disposition reprise dans les conditions reprises dans l'information memorandum du 21 septembre 2021 relatif à l'émission le 23 septembre 2021 d'obligations

senior non garanties de 700 millions EUR avec une échéance de sept ans et un coupon de 1,000%. Par ailleurs, on retrouve également des clauses liées au changement de contrôle de Sofina dans le règlement d'attribution des Performance Share Units (« PSUs ») en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 et dans ses conventions de crédit.

1.5 RACHATS ET ALIÉNATIONS D'ACTIONS PROPRES

Conformément au CSA, les statuts prévoient que la Société peut acquérir ses propres actions, hors bourse ou sur le marché boursier, par décision de l'assemblée générale prise par au moins 75% des voix valablement exprimées lorsqu'au moins 50% du capital social est présent ou représenté. L'approbation préalable des actionnaires n'est pas requise lorsque la Société acquiert les actions en vue de les offrir aux employés de la Société. L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2019 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner en bourse, pour une période de 5 ans à dater du 2 mai 2019, un maximum de 20% du nombre total des actions émises par la Société pour un prix minimal de 1 EUR et maximal de 15% de plus que la moyenne du cours de l'action de la Société sur Euronext Brussels pendant les dix jours précédant l'acquisition.

Au cours de l'exercice 2022, Sofina a procédé au rachat de 296.500 actions propres (elle avait racheté 150.000 actions propres en 2021) et a cédé 21.550 actions propres (elle avait cédé 118.600 actions propres en 2021). Les 150.000 actions propres achetées durant le second semestre de l'année 2022 ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions propres 2022 mené en application du régime de la présomption de légitimité (Safe Harbour) prévu par le Règlement européen relatif aux Abus de Marché. Les opérations relatives aux rachats d'actions propres sont effectuées dans le cadre des plans d'options sur actions émis en faveur de certains membres du personnel du groupe Sofina et les aliénations d'actions propres sont liées à l'exercice des options, comme décrit dans le Rapport de rémunération. Plus d'information concernant les rachats d'actions propres est disponible sur le site internet de la Société⁵.

Au 31 décembre 2022, Sofina détenait 917.928 actions propres représentant 2,68% de son capital social.

3. www.sofinagroup.com/fr/gouvernance/structure-de-lactionnariat/

4. Les diapositives présentées par la Société lors de ces réunions peuvent être consultées sur le site internet de la Société www.sofinagroup.com/fr/relations-investisseurs/presentations-ir/

5. www.sofinagroup.com/fr/relations-investisseurs/rachat-dactions-propres/

2. Le Conseil d'Administration et ses Comités

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a opté pour une structure moniste. Par conséquent, le Conseil d'Administration est responsable de la conduite générale des affaires de la Société et doit rendre compte de sa gestion conformément aux articles 7:93 et 7:94 du CSA.

Le Conseil d'Administration décide de l'orientation des activités de la Société et veille à leur mise en œuvre. Il a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale.

2.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, dont la composition au 31 décembre 2022 est reprise ci-après, compte actuellement treize membres qui, à l'exception du Chief Executive Officer (le « CEO ») sont tous des Administrateurs non exécutifs. Les membres du Conseil sont nommés par l'assemblée générale sur proposition du Conseil d'Administration et recommandation du Comité de Nomination pour une durée de maximum six années, renouvelable. Sept membres du Conseil sont indépendants conformément à la définition reprise à l'article 7:87, §1 du CSA et aux critères d'indépendance visés par le Principe 3.5 du Code 2020. Les Administrateurs non indépendants sont soit exécutifs, soit liés à l'Actionnaire de Référence, soit ont été Administrateurs durant plus de douze années. Le Président et le CEO sont deux personnes distinctes.

Lors de sa séance du 5 mai 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a renouvelé le mandat d'Administrateur d'Harold Boël pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025 et de Michèle Sioen en tant qu'Administrateur indépendant pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 4 mai 2023, les mandats d'Administrateur de Jacques Emsens et Robert Peugeot ainsi que le mandat d'Administrateur indépendant de Guy Verhofstadt viendront à échéance.

Ils ont chacun décidé de prendre leur retraite et ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat. Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement Jacques Emsens, Robert Peugeot et Guy Verhofstadt pour leurs contributions significatives en tant que membres du Conseil.

Le Conseil d'Administration proposera de nouvelles nominations à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 4 mai 2023. Leurs noms et biographies seront disponibles sur le site internet de la Société le jour de la publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

2.3 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION⁶



DOMINIQUE LANCKSWEERT

Président

Comités : Comité de nomination
Belge, né en 1956

Première nomination : septembre 1997

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2026

Formation et expérience

- Senior Advisor chez Morgan Stanley, Institutional Securities Group
- Fonctions antérieures chez First Chicago et Schroders
- Diplômé de l'Université de Dallas (MBA Finance et Management)



CHARLOTTE STRÖMBERG *

Vice-Présidente

Comités : Comité d'Audit et Comité ESG
Suisse, née en 1959

Première nomination : mai 1997

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2024

Formation et expérience

- Membre du conseil de Kinnevik AB, Clas Ohlson AB, Lindengruppen AB et Höganäs AB
- CEO de Accretiv AB et associée fondatrice de DHS Ventures
- Membre du Swedish Securities Council et du Nasdaq Stockholm Listing Committee
- Précédemment CEO de Jones Lang LaSalle (section nordique)
- Diplômée de la Stockholm School of Economics (MBA)



HAROLD BOËL

Chief Executive Officer

Comités : Comité ESG

Belge, né en 1964

Première nomination : mai 2004

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2025

Formation et expérience

- Membre du conseil de bioMérieux, Mérieux NutriSciences, Cognita, Domanoy et Société de Participations Industrielles
- Fonctions précédentes aux Usines Gustave Boël et chez Corus
- Diplômé de Brown University (Chimie), de l'École Polytechnique de Lausanne (Sciences Mat.) et de l'INSEAD (IDP-C)



NICOLAS BOËL

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité ESG et Comité de Nomination

Belge, né en 1962

Première nomination : août 2007

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2024

Formation et expérience

- Président de Solvay et de Samic, membre du conseil de Guberna, BMF Participation, Fondation Saint-Luc, Cliniques universitaires Saint-Luc, Fondation Francqui, the Solvay Institutes et Cercle royal des Amis de Mariemont, et représentant de BMF Participation au conseil de Ubidata
- Fonctions précédentes chez Corus, Hoogovens et aux Usines Gustave Boël
- Diplômé de l'Université catholique de Louvain et du College of William and Mary, Virginie (MBA)



LAURA CIOLI *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité ESG et Comité de Rémunération

Italienne, née en 1963

Première nomination : mai 2018

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2024

Formation et expérience

- Membre du conseil de Mediobanca
- CEO de Sirti S.p.A.
- Fonctions précédentes de direction chez GEDI Gruppo Editoriale, RCS MediaGroup, CartaSi (Nexi), Sky Italia, ENI Gas & Power, Vodafone Italia et Bain & Company
- Diplômée de l'Université de Bocconi, Milan (MBA) et de l'Université de Bologne (Ingénieur)



LAURENT DE MEEÛS D'ARGENTEUIL

Membre du Conseil d'Administration

Comité : Comité de Rémunération

Belge, né en 1964

Première nomination : mai 2015

Echéance du mandat actuel : Assemblée Générale Ordinaire de 2024

Formation et expérience

- Membre du conseil d'Union Financière Boël et Franquénies
- Fonctions précédentes de direction chez Egon Zehnder International, Booz-Allen & Hamilton, McKinsey & Company, Coopers & Lybrand et Société Générale de Belgique
- Diplômé de l'Université catholique de Louvain et de l'Université de Chicago (MBA)

6. Au 31 décembre 2022.

* Administrateur indépendant.



JACQUES ESENS

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité d'Audit

Belge, né en 1963

Première nomination : avril 2011

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2023

Formation et expérience

- Membre du conseil de Le Pain Quotidien Brésil, Union Financière Boël, l'Administratiekantoor Sibelco, Eurinvest Partners, Afrewise et SigmaRoc plc (membre du comité d'audit)
- Président exécutif de JPSeven et fondateur et CEO de Stalusa
- Diplômé de l'Université libre de Bruxelles, de la European University Antwerp (Business Administration) et de la Chamber of Commerce and Industry de Londres (Financial Economics)



ANJA LANGENBUCHER *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité ESG (Présidente) et Comité de Nomination

Allemande, née en 1972

Première nomination : mai 2018

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2025

Formation et expérience

- Directrice européenne de la Fondation Bill & Melinda Gates
- Membre du Conseil Consultatif du Conseil allemand des Relations Etrangères et du Conseil Consultatif de la European School of Management and Technology (ESMT)
- Fonctions précédentes de direction à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et la Société Financière Internationale (IFC), précédemment professeur invité à Sciences Po Paris
- Diplômée de l'Université Ludwig Maximilians, Munich et de l'Université Ruprecht-Karls, Heidelberg (master et doctorat en économie)



ROBERT PEUGEOT

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité de Nomination (Président)

Français, né en 1950

Première nomination : mai 2008

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2023

Formation et expérience

- Président du conseil de Peugeot Invest, vice-président de Stellantis, membre du conseil de Signa Prime, Signa Development, Peugeot Invest UK Ltd, Asia Emergency Assistance Holdings Pte Ltd, représentant permanent de Peugeot 1810 au conseil de Faurecia, de F&P au conseil de Safran, président de F&P et gérant de SC Rodom.
- Diplômé de l'École centrale et de l'INSEAD (MBA)



MICHÈLE SIOEN *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité d'Audit (Présidente)

Belge, née en 1965

Première nomination : novembre 2016

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2026

Formation et expérience

- CEO de Sioen Industries
- Membre du conseil de D'Ieteren, Immoebel, Fedustria, Avieta, Vlerick Business School et Concours Reine Elisabeth
- Présidente honoraire de la FEB
- Présidente de la Fondation Kanal
- Diplômée en économie de l'Université d'Anvers et a suivi plusieurs formations en management entre autres à la Vlerick Management School



CATHERINE SOUBIE *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité de Rémunération (Présidente) et Comité de Nomination

Française, née en 1965

Première nomination : mai 2018

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2025

Formation et expérience

- Présidente de Financière Verbateam et membre du conseil de Covivio et Korian
- CEO d'Arfilia
- Fonctions précédentes de direction chez Alixio, Taddeo, Barclays, Rallye et Morgan Stanley
- Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris



GUY VERHOFSTADT *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité d'Audit et Comité de Rémunération

Belge, né en 1953

Première nomination : mai 2012

Echéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2023

Formation et expérience

- Membre du groupe Renew Europe au Parlement Européen
- Ancien Premier Ministre belge, a occupé différents postes au sein du Parti des libéraux et démocrates flamands, ancien avocat au barreau de Gand, ancien conseiller communal de la Ville de Gand
- Diplômé (Droit) de l'Université de Gand

* Administrateur Indépendant.



GWILL YORK *

Membre du Conseil d'Administration

Comités : Comité d'Audit

Américaine, née en 1957

Première nomination : mai 2018

Échéance du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire de 2024

Formation et expérience

- Co-fondatrice et managing director de Lighthouse Capital Partners
- Présidente du Isabella Stewart Gardner Museum et vice-présidente de Brigham Health, membre du conseil de Alto NeuroSciences, One Mind et Mass General Brigham
- Diplômée de l'Université de Harvard (Économie) et de la Harvard Business School (MBA)

2.4 ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Le Conseil d'Administration peut accorder à un ancien Administrateur le titre d'Administrateur honoraire, de Président honoraire ou de Vice-Président honoraire. Ce titre est réservé aux Administrateurs qui ont rendu des services importants à la Société. Leur mandat n'est pas rémunéré. Le mandat des Administrateurs honoraires est à durée indéterminée. Le Comte Goblet d'Alviella est Président honoraire et le Vicomte Etienne Davignon est Administrateur honoraire.

2.5 DIVERSITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ligne avec ses engagements en matière d'ESG, Sofina veille à la diversité au sein de son Conseil d'Administration. Celui-ci est doté d'une représentation internationale forte et est composé de six femmes et de sept hommes, conformément à la disposition 7:86 du CSA. La Société s'efforce également de s'assurer que les membres du Conseil d'Administration présentent des profils variés et complémentaires au niveau de l'expérience professionnelle et sectorielle en ligne avec son portefeuille diversifié.

2.6 RÔLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les tâches du Président du Conseil sont reprises dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la Société.

Cette dernière précise également que la gestion des ressources de la Société, son personnel et le suivi quotidien du portefeuille incombent au CEO tandis que les tâches liées à l'organisation du Conseil d'Administration et des assemblées générales, aux contacts avec les Administrateurs, à la communication sur toutes matières susceptibles d'affecter

l'image de la Société, relèvent de la compétence du Président, sous réserve, pour l'ensemble des décisions à prendre, du dialogue approfondi et constant entre le Président et le CEO.

Ce même dialogue entre le CEO et le Président prévaudra pour les décisions à proposer au Conseil ou qui portent sur des options déterminantes, telles que l'ensemble du processus d'investissement ou de désinvestissement, les modifications apportées au portefeuille, les relations principales entre la Société et ses partenaires d'investissement ou encore les matières touchant à son Comité Exécutif (nomination, rémunération et rôle).

2.7 PRÉSENCES, FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum quatre fois par an, sur convocation de son Président qui fixe l'ordre du jour en concertation avec le CEO et le Secrétaire Général. L'ordre du jour des réunions du Conseil précise en général si les sujets sont présentés à titre d'information, pour délibération ou pour décision.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises en 2022. Quatre réunions se sont tenues en présentiel (il s'agit des réunions dites statutaires) et trois réunions se sont tenues par visioconférence (il s'agit des réunions dites ad hoc). Ces réunions ad hoc sont organisées afin de permettre aux Administrateurs de suivre et participer à certaines discussions sur des sujets spécifiques tels que les tendances du marché, les secteurs d'intérêt ou pour être tenus informés de la marche des affaires. De telles réunions sont purement informatives. Le taux de participation moyen aux sept réunions du Conseil d'Administration de l'année 2022 est de 98% (identique au taux de l'année passée).

Outre ses compétences relatives à la supervision des tâches des Comités, le Conseil d'Administration approuve les comptes annuels et semestriels et le Rapport de gestion, décide de la proposition de l'affectation du résultat, de la publication des informations financières, de la stratégie (en ce compris la stratégie ESG), de la politique d'investissement et des matières liées aux investissements et désinvestissements du groupe Sofina. Il procède au suivi des participations du groupe Sofina pour évaluer leur adéquation avec la stratégie qu'il a adoptée.

Les décisions prises par le Conseil en 2022 ont principalement concerné les tâches reprises ci-dessus et celles prises sur recommandation des Comités décrites sous le point 2.7 ci-dessous. En 2022, le Conseil a également examiné plus spécifiquement :

- l'impact de la guerre en Ukraine et de l'environnement économique sur Sofina et son portefeuille, ainsi que les initiatives à prendre à ce sujet ;
- le flux des opportunités d'investissement et de désinvestissement ;
- la mise en œuvre de la stratégie de Sofina Fonds Privés et l'évolution de l'activité des fonds ;
- le suivi des sociétés du portefeuille et l'attention médiatique portée à certaines de ces sociétés ;

- le processus de vente secondaire d'une portion des investissements non-stratégiques dans des fonds relevant de Sofina Fonds Privés ;
- l'évolution du prix de l'action et la communication externe de Sofina ; et
- l'affectation du capital, le suivi des liquidités et les orientations à prendre.

Les Administrateurs n'ont pas été confrontés lors de l'exercice écoulé à des situations de conflits d'intérêts. Par conséquent, les articles 7:96 et 7:97 du CSA n'ont pas trouvé à s'appliquer en 2022.

2.8 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a créé quatre comités spécialisés composés de membres sélectionnés en son sein : le Comité d'Audit, le Comité ESG, le Comité de Nomination et le Comité de Rémunération.

Chacun de ces Comités s'est acquitté de ses tâches conformément au Règlement d'ordre intérieur auquel il est soumis, qui régit ses missions et son fonctionnement. Ils ont systématiquement fait rapport au Conseil d'Administration de leurs réunions et recommandations, soumises pour approbation. Ils se sont fait aider par des consultants externes dans l'exécution de certaines de leurs tâches.

Comité d'Audit

Conformément aux prescrits de l'article 7:99 du CSA et du Code 2020, l'ensemble des membres du Comité d'Audit sont non exécutifs. Par ailleurs, la majorité d'entre eux sont des Administrateurs indépendants. Dans son ensemble, le Comité d'Audit dispose des compétences requises en matière de comptabilité, d'audit et d'IFRS ainsi que dans le métier de l'investissement, et ce grâce notamment à l'expérience de ses membres au sein d'entreprises financières et industrielles.

Le CEO n'est pas membre du Comité mais est invité à assister aux réunions. Ceci contribue à l'interaction essentielle qui doit exister entre le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif.

La composition du Comité d'Audit en 2022 est détaillée ci-dessous :

Nom	Échéance du mandat
Michèle Sioen* (Présidente)	2026
Jacques Emsens	2023
Charlotte Strömberg*	2024
Guy Verhofstadt*	2023
Gwill York*	2024

* Administrateur indépendant.

Le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises en 2022, avec un taux de participation moyen de 85%. Le Commissaire a assisté à trois réunions. Conformément à ses compétences statutaires et à ses pouvoirs en vertu de la Charte de Gouvernance d'Entreprise, le Comité a discuté et/ou a revu les principaux sujets suivants en 2022 :

- l'établissement des comptes annuels et semestriels, la rédaction de l'information financière, les Rapports de gestion et la communication financière externe ;
- la valorisation du portefeuille non coté en bourse réalisée par le management pour l'établissement des Rapports annuel et semestriel, en s'appuyant sur la revue de ceux-ci par Kroll, sous le contrôle du Commissaire ;
- les rapports du Commissaire, l'approbation de ses services non-audit, et l'examen de sa proposition de renouvellement de son mandat pour une durée de trois ans ;
- l'approbation du plan d'audit 2023 et l'examen des résultats du plan d'audit interne 2022 comprenant notamment la revue du processus lié aux frais généraux, la gestion de la trésorerie et de l'environnement de contrôle en matière financière, l'évaluation de l'efficacité de certains des processus internes, le suivi des audits des années précédentes, et enfin le suivi de l'audit informatique et l'état d'avancement des projets de cybersécurité en cours ; et
- le rapport de conformité et la mise en œuvre de plusieurs projets de restructuration interne.

Comité ESG

Le Comité ESG compte cinq Administrateurs. À l'exception du CEO, tous les membres du Comité ESG sont des Administrateurs non exécutifs. Trois d'entre eux sont des Administrateurs indépendants.

La composition du Comité ESG en 2022 est la suivante :

Nom	Échéance du mandat
Anja Langenbucher* (Présidente)	2025
Harold Boël	2025
Nicolas Boël	2024
Laura Cioli*	2024
Charlotte Strömberg*	2024

* Administrateur indépendant.

En 2022, le Comité ESG s'est réuni à quatre reprises avec un taux de participation moyen de 90% et s'est penché sur les principaux points suivants :

- les ambitions de 2022 et les ressources ;
- le rapport sur l'examen de la performance ESG des sociétés du portefeuille de Sofina Direct, la cartographie ODD⁷ des sociétés du portefeuille et le volet ESG au sein de l'activité d'investissement ;
- la feuille de route de durabilité à établir pour les sociétés du portefeuille de Sofina Direct ;
- le suivi des réglementations en matière ESG et leur impact sur Sofina ;
- les certifications ESG (en ce compris l'évaluation de la Société au niveau des Principes pour l'Investissement Responsable développés par les Nations Unies) et le suivi des notations ESG ;
- l'« ESG framework » utilisé pour la revue des investissements effectués au niveau de Sofina Fonds Privés ;
- le suivi des initiatives ESG en cours ; et
- la communication ESG (en ce compris le Rapport annuel et la brochure ESG).

Comité de Nomination

Le Comité de Nomination compte cinq Administrateurs non exécutifs, dont deux indépendants.

La composition du Comité de Nomination en 2022 est la suivante :

Nom	Échéance du mandat
Robert Peugeot (Président)	2023
Nicolas Boël	2024
Dominique Lancksweert	2026
Anja Langenbacher*	2025
Catherine Soubie*	2025

* Administrateur indépendant.

En 2022, le Comité de Nomination s'est réuni à trois reprises avec un taux de participation moyen de 87%. Il s'est penché sur les sujets suivants :

- la composition du Conseil et de ses Comités ;
- le renouvellement du mandat de certains Administrateurs ainsi que l'évaluation de leur contribution ;

- la définition du profil recherché pour un nouvel Administrateur indépendant non exécutif, le suivi de la recherche ainsi que la recommandation faite au Conseil pour la nomination d'un nouvel Administrateur ; et
- l'étendue de l'examen de l'efficacité du Conseil, la nomination d'un consultant pour mener à bien cette mission et le contrôle de ses travaux.

Comité de Rémunération

Conformément aux prescrits de l'article 7:100 du CSA, le Comité de Rémunération n'est composé que d'Administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants.

La composition du Conseil de Rémunération en 2022 est détaillée ci-dessous :

Nom	Echéance du mandat
Catherine Soubie* (Présidente)	2025
Laura Cioli*	2024
Laurent de Meeûs d'Argenteuil	2024
Guy Verhofstadt*	2023

* Administrateur indépendant.

En 2022, le Comité de Rémunération s'est réuni à deux reprises avec un taux de participation moyen de 100%. Les principaux sujets suivants ont été discutés :

- la mise à jour de la Politique de Rémunération qui a été soumise pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2022 et du Rapport de rémunération relatif à l'exercice 2021 ;
- la revue de l'évaluation de la rémunération des membres du Comité Exécutif ;
- le système du long-term incentive plan (« LTIP ») au vu des évolutions de taille et de séniorité au sein de l'organisation, et la recommandation faite au Conseil sur l'attribution des Performance Share Units (« PSU ») pour la cohorte 2021-2024 ; et
- les recommandations relatives au nombre d'options à octroyer dans le cadre du Plan d'options sur actions Sofina au CEO, aux autres membres du Comité Exécutif, au Management Group⁸ ainsi qu'à d'autres membres du personnel pour l'exercice 2022.

7. Objectifs de Développement Durables des Nations Unies - sdgs.un.org/fr/goals

8. Le Management Group comprend les membres des équipes d'investissement, Tax & Legal, ressources humaines et Corporate Services, qui qualifient de cadres au sein du groupe Sofina.

2.9 DÉROGATIONS AU CODE 2020 CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, SES COMITÉS ET LES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

La Société a respecté les Principes du Code 2020, sauf ceux repris ci-dessous et dans le paragraphe 3.3.

Sofina a fait le choix de ne pas fournir le taux de présence individuel de chaque Administrateur mais bien le taux moyen de présence des Administrateurs aux réunions du conseil et de ses Comités. Elle estime en effet que le fonctionnement d'un Conseil d'Administration et de ses Comités est régi par le principe de la collégialité et qu'il ne convient dès lors pas d'individualiser le degré de participation des uns et des autres. La contribution de ses membres s'apprécie en outre davantage sur la qualité que sur la quantité, et les réunions ne sont que la partie visible de cette contribution. La disponibilité des Administrateurs lors d'entretiens avec le Président, le CEO ou le management et les propositions qu'ils formulent régulièrement importent tout autant. En cas d'absences individuelles répétées, il reviendrait au Président de prendre les mesures nécessaires, ce qui ne s'est encore jamais présenté (Principe 3.9 du Code 2020).

Contrairement à ce que recommande le Code 2020, le Comité de Nomination n'est pas composé d'une majorité d'Administrateurs non exécutifs indépendants. Sofina s'en tient aux prescrits légaux qui n'exigent pas une telle majorité. Le Comité de Nomination est, aux yeux de Sofina, l'agora type où l'Actionnaire de Référence entend être représenté et où l'expérience d'Administrateurs ayant plus de douze ans d'ancienneté assure une valeur ajoutée importante en ligne avec la vision à long terme de la Société (Principe 4.19 du Code 2020).

Contrairement à ce que recommande le Principe 7.6 du Code 2020, la Société a choisi de ne pas verser tout ou partie de la rémunération des Administrateurs non exécutifs sous forme d'actions de la Société. Toutefois, sur recommandation du Comité de Rémunération, le Conseil a invité les Administrateurs non exécutifs à acquérir à partir de l'année 2021 un nombre d'actions Sofina représentant l'équivalent brut d'une année de tantièmes. Ces actions doivent être conservées au moins un an après que l'Administrateur non exécutif ait quitté le Conseil et au moins trois ans après leur acquisition. La Société estime que l'instauration de ce dispositif d'acquisition d'actions Sofina sur une base volontaire rencontre l'objectif poursuivi par le Code 2020 d'aligner les intérêts financiers des Administrateurs non exécutifs avec ceux des actionnaires sans pour autant les y contraindre. Elle permet en outre d'éviter les inégalités fiscales entre les différents Administrateurs du fait de leur pays de résidence dans le cas où la Société aurait suivi la recommandation du Code 2020 sur une base volontaire. Ainsi, au 31 décembre 2022, six des douze Administrateurs non exécutifs détenaient des

actions Sofina. Les membres du Conseil d'Administration qui n'ont pas répondu positivement à l'invitation d'acquérir ces actions ont indiqué que cela se justifiait soit en raison de leurs liens avec l'Actionnaire de Référence, soit pour des raisons de règles de conformité interne avec leur(s) autre(s) occupation(s) professionnelle(s).

Une évaluation du Conseil a été lancée en 2022 avec l'aide d'un consultant externe. Contrairement à ce que recommande le Principe 9.1 du Code 2020, cet examen n'a pas pu être achevé dans les trois ans de la dernière évaluation du Conseil qui a eu lieu en 2018-2019, dans la mesure où l'évaluation n'a été discutée au Conseil qu'au premier trimestre de l'année 2023. Cela est principalement dû au fait que le champ d'application de l'évaluation a été élargi pour assurer une efficacité maximale du Conseil.

2.10 PROCÉDURE D'ÉVALUATION

La Charte de Gouvernance d'Entreprise définit les processus d'évaluation informels du Conseil d'Administration, de ses Comités et des Administrateurs. Ces évaluations sont faites à intervalles réguliers. Elles portent sur la taille, la composition et les performances du Conseil d'Administration et de ses Comités. Le dernier exercice d'évaluation du Conseil a été réalisé en février 2023.

De même, périodiquement ou en cas de renouvellement du mandat, une évaluation de la contribution de chaque Administrateur a lieu en vue d'adapter, le cas échéant, la composition du Conseil d'Administration et de tenir compte des changements de circonstances. Cette évaluation se fait notamment sur la base des critères suivants, qui sont ceux également retenus lors de la nomination de nouveaux Administrateurs :

- la compétence professionnelle et la connaissance du marché et des secteurs cibles de la Société en adéquation avec les besoins et les activités actuels et futurs de la Société ;
- la volonté et la capacité de fortement s'impliquer, d'être proactif et d'apporter son soutien
- l'intégrité, la probité et la bonne réputation ;
- l'indépendance de jugement ;
- l'esprit de collégialité ; et
- l'intérêt pour la Société et son développement.

Par ailleurs, le Conseil surveille de manière permanente les performances du Comité Exécutif ainsi qu'à intervalles réguliers, la réalisation de la stratégie dans le respect de son appétence aux risques.

3. Le Comité Exécutif

3.1 COMPOSITION, FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif se compose de huit membres, en ce compris le CEO.

Comme pour le Conseil d'Administration, Sofina veille à la diversité au sein de son Comité Exécutif. La nomination d'une femme en 2021 et l'introduction du plan d'options sur actions Switch décrit dans le Rapport de rémunération, en vue d'assurer une rotation dynamique au sein de ses membres (et compte tenu aussi du fait que le mandat des membres du Comité Exécutif qui bénéficient de ce plan d'options sur actions Switch a une durée déterminée), sont le reflet de l'attention portée à la diversité.

Les membres du Comité Exécutif sont considérés comme des autres dirigeants au sens du CSA et comme des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sens du Règlement européen relatif aux Abus de Marché.

Le Comité Exécutif est un comité consultatif dirigé par le CEO qui a pour rôle d'assister ce dernier dans l'exercice de ses tâches. Les décisions finales restent donc la prérogative exclusive de ce dernier. Les membres du Comité Exécutif, autres que le CEO, n'ont par conséquent aucune responsabilité légale ou réglementaire.

Les principales tâches qui ont été confiées au CEO par le Conseil d'Administration, et qu'il exécute avec l'aide des membres du Comité Exécutif, sont les suivantes :

- la direction opérationnelle de la Société et toute question relative à la gestion journalière de celle-ci ;
- décider et formuler des recommandations sur les opportunités d'investissement ;
- la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie globale et du plan d'affaires de la Société ;
- la proposition de changements à la stratégie globale et au plan d'affaires de la Société ;
- la mise en place de contrôles internes ;
- la préparation et la présentation des états financiers de la Société ;
- l'évaluation équilibrée et intelligible de la situation financière de la Société ; et
- la fourniture en temps utile au Conseil d'Administration de toutes les informations nécessaires à l'exécution de ses obligations.

Le CEO est également tenu de rendre compte au Conseil d'Administration de l'exercice de ses fonctions.

En 2022, compte tenu de l'intensification des opérations de la Société et en vue d'assurer l'efficacité et la coordination au sein du groupe, le Comité Exécutif a constitué un Comité Opérationnel chargé d'épauler le CEO dans le cadre de la gestion journalière de la Société. Le Comité Opérationnel est actuellement composé de cinq membres senior du Management Group (avec des représentants de chaque bureau et de diverses fonctions) en consultation avec deux membres du Comité Exécutif. Le Comité Opérationnel se réunit chaque semaine pour prendre des décisions et donner des orientations sur des questions d'entreprise, administratives et opérationnelles. Les sujets qu'il traite sont variés et peuvent être de nature financière, fiscale, légale, informatique ou relative aux ressources humaines. Le CEO et le Comité Exécutif demeurent compétents pour les questions d'importance stratégique ou qui impliquent un risque réputationnel, ont un impact structurel ou présentent un intérêt matériel pour Sofina. Le Comité Opérationnel est habilité par le CEO qui évalue sa performance en temps utile.

3.2 MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF⁹



HAROLD BOËL

Chief Executive Officer

Belge, né en 1964

A rejoint Sofina en 2004, CEO depuis 2008

Formation & expérience

- Membre du conseil de bioMérieux, Mérieux NutriSciences et Cognita
- Fonctions précédentes aux Usines Gustave Boël et chez Corus
- Diplômé de Brown University (Chimie), de l'École Polytechnique de Lausanne (Sciences Mat.) et de l'INSEAD (IDP-C¹⁰)



VICTOR CASIER

Membre du Comité Exécutif

Belge, né en 1974

A rejoint Sofina en 2006

Formation & expérience

- Membre du conseil de Veepee et Drylock
- Précédemment consultant en stratégie chez Roland Berger, Transwide Ltd et Banco Urquijo
- Diplômé de la Louvain School of Management, de l'Université de Chicago (MBA) et de l'INSEAD (IDP-C¹⁰)



WAUTHIER DE BASSOMPIERRE

Membre du Comité Exécutif

Belge, né en 1970

A rejoint Sofina en 1999

Formation & expérience

- Précédemment avocat chez CMS DeBacker
- Diplômé de l'Université catholique de Louvain (Droit), de l'ICHEC (Fiscalité), de Vlekho (Business Communications), de l'INSEAD (IDP-C¹⁰) et de la Harvard Business School (Program in Leadership Development)



FRANÇOIS GILLET

Membre du Comité Exécutif

Belge, né en 1960

A rejoint Sofina en 1988

Formation & expérience

- Membre du conseil de Luxempart et Groupe Petit Forestier
- Membre du comité du Fonds SofinaBoël
- Fonctions précédentes à l'Union Minière
- Diplômé de la Louvain School of Management (BS & MSc) et de l'INSEAD (IDP-C¹⁰)

9. Au 31 décembre 2022.

10. International Directors Programme – Diplôme en Gouvernance d'Entreprise.



XAVIER COIRBAY

Membre du Comité Exécutif

Belge, né en 1965

A rejoint Sofina en 1992

Formation & expérience

- Membre du conseil de Cambridge Associates et observateur au conseil de First Eagle
- Fonctions précédentes à la Générale de Banque
- Diplômé de la Solvay Brussels School of Economics and Management (BS, MSc et Tax) et de l'INSEAD (IDP-C¹⁰) et de la Harvard Business School (General Manager Program et Corporate Director Certificate)



EDWARD KOOPMAN

Membre du Comité Exécutif

Néerlandais, né en 1962

A rejoint Sofina en 2015

Formation & expérience

- Membre du conseil de GL events, THG et NUXE
- Précédemment associé fondateur d'Electra Partners Europe/Cognetas, consultant en stratégie chez Bain & Co et banquier d'affaires chez BNPP et Barings
- Diplômé de l'EM Lyon Business School



MAXENCE TOMBEUR

Membre du Comité Exécutif

Belge, né en 1982

A rejoint Sofina en 2008

Formation & expérience

- Observateur au conseil de Practo, Hector Beverages, Pine Labs, Byju's, Bira 91 et membre du conseil de Lemonilo
- Fonctions précédentes chez ING
- Diplômé de la Louvain School of Management



GIULIA VAN WAEYENBERGE

Membre du Comité Exécutif

Belge, née en 1982

A rejoint Sofina en 2010

Formation & expérience

- Membre du conseil de Collibra, GL events et observateur au conseil de Mérieux NutriSciences
- Fonctions précédentes chez De Eik et Bank of America Merrill Lynch
- Diplômée de la KU Leuven (Elec. Eng.), de la Singapore Management University (Econ.) et de l'INSEAD (IDP-C¹⁰)

3.3 DÉROGATIONS AU CODE 2020 CONCERNANT LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité de Rémunération, a décidé de ne pas fixer de seuil minimum de détention d'actions de la Société pour le CEO et les autres membres du Comité Exécutif dans la mesure où ces derniers sont suffisamment exposés aux variations du cours de bourse de la Société au travers des options sur actions qui leur sont offertes et qu'ils ne peuvent contractuellement pas exercer dans les trois premières années de leur attribution, alors que l'impôt relatif à ces options est, pour les résidents belges, dû à l'attribution des options (Principe 7.9 du Code 2020). Le nombre d'options sur actions détenues par les membres du Comité Exécutif au début et à la fin de l'exercice 2022 sont détaillées au point 4 du Rapport de rémunération.

La Société ne dispose pas d'un droit au recouvrement de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif (Principe 7.12 du Code 2020). Cependant, comme indiqué dans la Politique de rémunération, tant les Conditions des PSU que le Règlement d'attribution des options prévoient la perte des bénéfices économiques à venir dans certaines circonstances telles que la négligence grave, la faute intentionnelle ou la faute grave.

4. Conflits d'intérêts

En matière de conflits d'intérêts, la Société est soumise aux articles 7:96 et 7:97 du CSA. Les Administrateurs ont le devoir d'éviter tout acte qui serait en conflit avec les intérêts de la Société et de ses actionnaires. Ils informent immédiatement le Président du Conseil d'Administration de toute possibilité de survenance d'un tel conflit d'intérêts. Les règles en matière de prévention des conflits d'intérêts sont plus amplement décrites dans le Règlement d'ordre intérieur du Conseil. Les membres du Comité Exécutif ainsi que les autres membres du personnel du groupe Sofina sont également tenus d'éviter tout conflit d'intérêts et sont tenus d'informer la Compliance Officer de la survenance d'un tel conflit conformément au Code de Conduite décrit dans la [section ESG](#) du présent Rapport annuel.

5. Contrôle interne et gestion des risques

5.1 APPROCHE GÉNÉRALE

La culture d'entreprise de Sofina définit la manière dont elle effectue le contrôle interne et la gestion des risques. Plusieurs documents reflètent la culture d'entreprise de Sofina, dont deux sont particulièrement pertinents pour comprendre l'approche générale adoptée en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Code de Conduite définit les règles de conduite pour tous les employés et membres du Conseil et met clairement en évidence combien il est important que ces destinataires agissent avec intégrité et appliquent les normes de conformité les plus exigeantes.

La Charte de Gouvernance d'Entreprise définit la structure de gouvernance de la Société et le rôle de ses organes de gouvernance et témoigne des contrôles et équilibres mis en place.

Le Comité d'Audit est responsable de la surveillance de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de la mise en place d'une fonction d'audit interne dotée de ressources et de compétences adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la Société.

5.2 ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

L'organisation de la fonction de contrôle interne et de gestion des risques est adaptée aux spécificités de l'activité d'investissement de Sofina, ayant essentiellement vocation à prendre des participations minoritaires à long terme dans des entreprises situées dans des géographies variées (principalement en Europe, aux États-Unis et en Asie), actives dans des secteurs divers. Ces entreprises ont chacune leur propre politique de contrôle interne et de gestion des risques. L'environnement de contrôle interne de Sofina repose essentiellement sur le dialogue et l'échange continu d'informations entre les membres de son personnel. A ce titre, Sofina ne dispose pas d'une fonction d'audit interne distincte mais engage des consultants externes pour effectuer les travaux d'audit interne sur base du programme d'audit interne établi sur recommandation du Group Business Controller et approuvé par le Comité d'Audit. Dans l'ensemble, le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit estiment que cet état de fait est adéquat compte tenu de la nature, de la taille de la Société et de son personnel, et du degré de complexité de l'organisation.

5.3 GESTION DES RISQUES

Sofina a mis en place une politique de gestion des risques qui s'applique à tous les membres de son personnel. Cette politique, approuvée par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité d'Audit, a pour objectif de définir l'environnement de contrôle et d'identifier les risques, c'est-à-dire les événements susceptibles d'affecter, dans l'immédiat ou à plus long terme, la valeur intrinsèque de la Société.

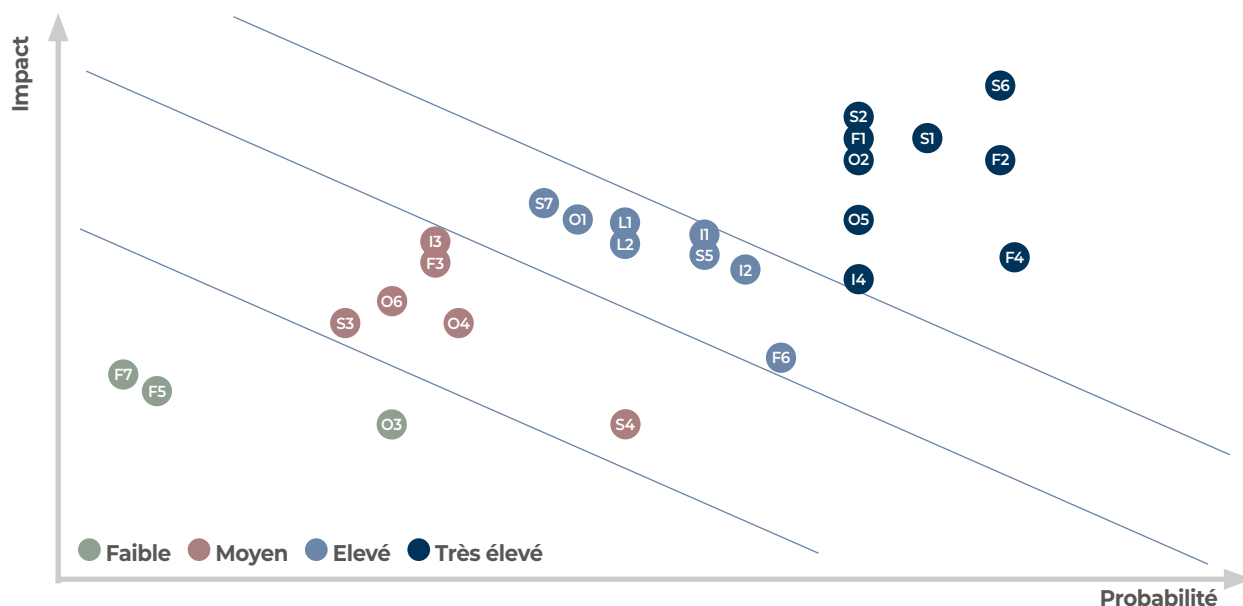
Cette politique présente la façon dont ces risques sont gérés afin d'aligner l'appétence pour le risque avec les objectifs de la Société, tant au niveau stratégique, opérationnel, de fiabilité de l'information financière ou de conformité aux lois et aux règlements, que dans la manière dont cette politique est contrôlée en interne. Cette politique fait l'objet d'une extension sous la forme d'une matrice des risques reprise ci-après.



Matrice des risques

Sofina a développé une matrice de risques, en collaboration avec le management et le Comité d'Audit. Cette matrice des risques a été revue en 2022. Elle s'applique à l'ensemble des secteurs, styles d'investissement et géographies dans lesquels Sofina est active. Elle identifie les principaux risques auxquels le groupe Sofina est exposé (risques stratégiques, d'investissement, de marché, opérationnels, réglementaires, fiscaux et juridiques) et évalue leur impact (par sous-risque).

Le résultat de la matrice des risques est obtenu en évaluant les facteurs de risque et en leur attribuant des valeurs numériques sur base du risque apparent que l'évènement se produise (probabilité) et de la matérialité présumée de leur impact négatif (impact). Ces valeurs ont ensuite été classées en fonction de leur niveau d'importance, celui-ci pouvant être très élevé, élevé, moyen ou faible. Il faut garder à l'esprit que ces résultats sont subjectifs et peuvent varier d'une organisation à l'autre. Des organisations différentes peuvent attribuer des valeurs différentes aux mêmes facteurs de risque en fonction de leurs circonstances et priorités particulières.



Risque stratégique

Désigne les facteurs de risque qui sont liés aux décisions stratégiques de Sofina telles que son positionnement sur le marché, la construction de son portefeuille diversifié, ainsi que les conditions nécessaires au succès de la mise en œuvre de sa stratégie.

RISQUES LIÉS AUX CHOIX STRATÉGIQUES

S1. Risque de pertinence de la stratégie	Risque que la stratégie ne soit pas pertinente (i) au regard d'un mauvais positionnement sur le marché ou du choix des secteurs et géographies cibles ; (ii) du fait d'efforts infructueux pour accentuer les facteurs de différenciation de Sofina ou d'un portefeuille insuffisamment diversifié ; ou (iii) du fait de changements dans le contexte géopolitique, économique et climatique mondial mettant à mal les prémisses de la stratégie de Sofina.
S2. Risque de concurrence accrue	Risque de concurrence accrue sur les marchés principaux de Sofina, conduisant à un accès plus faible aux opportunités d'investissement et/ou à ce que Sofina soit contrainte d'accepter des valorisations plus élevées pour sécuriser les transactions, conduisant à des retours sur investissement plus faibles.
S3. Risque de visions stratégiques divergentes	Risque de désalignement entre les différents organes de décision de Sofina conduisant à un blocage, une exécution inefficace de la stratégie et une désorganisation interne.

RISQUES LIÉS AUX CONDITIONS NÉCESSAIRES AU SUCCÈS DE LA STRATÉGIE

S4. Risque d'accès aux capitaux à long terme	Risque d'accès limité aux capitaux à long terme, pouvant susciter des actions non planifiées au sein du portefeuille, notamment des désinvestissements prématurés et/ou une capacité d'investissement réduite.
S5. Risque lié au talent	Risque que Sofina ne parvienne pas à attirer, embaucher et/ou garder les talents nécessaires et à constituer des équipes efficaces pour mettre en œuvre sa stratégie.
S6. Risque de réputation	Risque d'atteinte à la réputation de Sofina en raison (i) d'une communication inadéquate, (ii) d'investissements dans des secteurs controversés ou dans des entreprises qui ignorent les externalités négatives qu'elles créent, ou (iii) d'activités directes ou indirectes de Sofina ou des sociétés de son portefeuille (y compris en ce qui concerne les aspects ESG) qui ont un impact sur la capacité de Sofina à lever des capitaux, à matérialiser des opportunités et à mettre en œuvre sa stratégie.
S7. Risque relatif à la concentration du portefeuille	Risque que le portefeuille de Sofina ne soit pas suffisamment diversifié en terme de secteurs, de géographies ou de classes d'actifs. Cela pourrait avoir un impact négatif sur le rendement des investissements si Sofina reste surexposée à des secteurs, des géographies et des classes d'actifs peu performants, ou si Sofina ne parvient pas à identifier les opportunités de croissance et les tendances futures.

Risque d'investissement

FACTEURS DE RISQUE AYANT UN IMPACT SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS DE SOFINA

I1. Risque lié à la sélection d'une opportunité d'investissement	Risque que des paramètres inappropriés soient utilisés pour évaluer les opportunités d'investissement (positionnement stratégique, croissance du marché, rentabilité, facteurs ESG, évaluation du leadership, etc.), ce qui pourrait entraîner une mauvaise évaluation des investissements ou une mauvaise prise de décision.
I2. Risque post-investissement	Risque lié à des événements spécifiques (internes ou externes) qui n'ont pas été identifiés lors de l'exercice de due diligence ou qui ne sont survenus qu'après l'investissement de Sofina, qui affectent négativement l'activité et/ou les opérations d'une société du portefeuille et donnent lieu à un rendement inadéquat.
I3. Risque de gouvernance	Risque lié à la gouvernance d'un investissement et plus particulièrement à la capacité de Sofina à protéger son investissement en tant qu'actionnaire minoritaire.
I4. Risque de désinvestissement	Risque de ne pas céder un investissement au moment opportun se traduisant par l'absence de maximisation des profits ou de minimisation des pertes pour une certaine opportunité.

Risque de marché financier

RISQUES LIÉS AUX CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES QUI ONT UN IMPACT SUR LE PORTEFEUILLE DE SOFINA OU SUR SA PROPRE SITUATION FINANCIÈRE

F1. Risque macroéconomique	Risque lié aux facteurs macroéconomiques (tels que l'inflation, les taux de croissance, les politiques monétaires, les coûts énergétiques) ayant un impact sur les investissements et sur la valorisation du portefeuille de Sofina.
F2. Risque boursier	Risque de fluctuations boursières impactant la valorisation du portefeuille de Sofina et entraînant une volatilité du coût du capital.
F3. Risque lié au changement climatique	Risque lié à l'impact du changement climatique sur le modèle économique des entreprises du portefeuille de Sofina et sur leur valorisation.
F4. Risque de taux de change	Risque lié aux fluctuations des devises auxquelles Sofina est exposée, qui ont un impact sur la valeur des investissements et sur la trésorerie de Sofina.
F5. Risque de contrepartie	Risque lié aux défaillances potentielles des contreparties de Sofina ou de celles des sociétés de son portefeuille telles que les créanciers.
F6. Risque de taux d'intérêt	Risque lié aux variations des taux d'intérêt générant une variabilité de la valorisation du portefeuille de Sofina ou une augmentation de son propre coût de financement.
F7. Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés	Risque lié aux flux de trésorerie en raison d'une utilisation inappropriée par Sofina d'instruments dérivés pour couvrir certains risques.

Risque opérationnel

RISQUES QUI POURRAIENT COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DE SOFINA DE MENER À BIEN SES ACTIVITÉS OU AVOIR UN IMPACT SUR LA VALEUR DE SON PORTEFEUILLE

O1. Risque de trésorerie et de liquidité	Risque de liquidités insuffisantes et/ou d'une planification inadéquate de la trésorerie qui peut conduire à une insuffisance de liquidités pour les activités d'investissement, la distribution de dividendes ou les opérations quotidiennes.
O2. Risque lié à l'information financière et non financière	Risque lié au processus de reporting de l'information financière et non financière (complet, fiable et pertinent) et en particulier le risque lié au processus de valorisation.
O3. Risque de continuité	Risque résultant de l'incapacité de Sofina à répondre à un événement de force majeure (par exemple, pandémie, incendie, événement climatique, tremblement de terre), à l'exclusion du risque de cybersécurité.
O4. Risque de représentation	Risque de non-respect des délégations de pouvoir et de signature, conduisant Sofina à conclure des transactions non valides ou non autorisées.
O5. Risque de cybersécurité	Risque résultant de la survenance d'une cyberattaque sur les systèmes et infrastructures informatiques de Sofina.
O6. Risque de fraude	Risque de fraude ou d'autres actions menées par toute personne malveillante à l'encontre de Sofina.

Risque réglementaire, fiscal et juridique

RISQUES RÉSULTANT DE L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE, FISCAL ET JURIDIQUE AINSI QUE DE NOS OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L1. Risque réglementaire	Risque lié à l'évolution du cadre réglementaire, fiscal et juridique (y compris ESG).
L2. Risque de litige et de violation	Risque lié à un litige ou une enquête résultant du non-respect des lois et règlements ou de la violation d'engagements contractuels.

Rapport de rémunération

Le présent Rapport de rémunération s'inscrit dans le cadre des dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le « Code 2020 ») et de l'article 3:6, §3 du Code des Sociétés et des Associations (le « CSA »). Il fait partie intégrante de la Déclaration de gouvernance d'entreprise contenue dans le présent Rapport annuel.

Il fournit une vue d'ensemble de la rémunération et des avantages, quels que soient leur forme, octroyés au cours de l'exercice 2022 à chacun des Administrateurs non exécutifs, au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif. Il reprend les grands principes de la [Politique de rémunération](#)¹¹ et la manière dont ces derniers ont été mis en application au cours de l'exercice concerné. Il n'y a pas eu de dérogation par rapport à la Politique de rémunération telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire le 5 mai 2022.

Tous les montants monétaires figurant dans le présent Rapport de rémunération sont des montants bruts, c'est-à-dire incluant les impôts ou les contributions supportés par les bénéficiaires de la rémunération, mais ne reprenant pas les impôts ou les contributions supportés par la Société (le cas échéant).

1. L'année en bref

Au 31 décembre 2022, la Net Asset Value de Sofina, son indicateur clé de performance, s'élève à 9,3 milliards EUR. Ce qui représente une baisse de 18,0% par rapport au 31 décembre 2021. La Rentabilité annuelle moyenne sur les quatre dernières années s'élève à 11,0% et ainsi inférieure de 0,1% par rapport au Morgan Stanley Capital International All Country World Index (le « MSCI ACWI ») en EUR.

Comme c'est le cas pour de nombreuses sociétés d'investissement, le cours de l'action a subi une correction au cours de l'année 2022, la prime de 28% par rapport à la NAV à la fin de l'année 2021 ayant cédé la place à une décote de 26% à la fin de l'année 2022. Nous notons toutefois qu'au cours des quatre dernières années, le cours de l'action a augmenté de 24%.

Pour plus d'informations sur la performance générale et les activités de la Société au cours de l'exercice 2022, nous vous invitons à consulter les sections [Indicateurs clés](#) et [Événements marquants](#) du présent Rapport annuel. Des informations comparatives sur l'évolution des rémunérations et les performances de la société sont fournies au point 7 du présent Rapport de rémunération.

2. Composantes de la rémunération 2022

2.1 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 36, §3 des statuts de la Société, la section 3 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration et la Politique de rémunération, la rémunération statutaire des Administrateurs non exécutifs est composée de tantièmes dont le montant est déterminé forfaitairement par référence à un pourcentage des dividendes nets distribués pour la période, fixé statutairement depuis 2011 à 3%. La rémunération des Administrateurs non exécutifs n'est donc pas directement liée à la performance de la Société.

Chaque administrateur a droit à une part égale de tantièmes, à l'exception du Président et de la Vice-Présidente qui reçoivent respectivement un double tantième et un tantième et demi, et du CEO qui ne perçoit pas de tantième. Les Administrateurs honoraires ne sont pas rémunérés, sauf décision contraire du Conseil d'Administration prise sur recommandation du Comité de Rémunération. Aucun Administrateur honoraire n'a reçu de rémunération à ce jour.

Les membres des Comités du Conseil d'Administration (à l'exception du CEO) ont droit à des jetons de présence d'une valeur de 3.500 EUR par réunion pour le/la président(e) d'un Comité et de 2.500 EUR par réunion pour les autres membres du Comité. Les jetons de présence attribués aux Administrateurs non exécutifs sont préalablement déduits de l'enveloppe globale des tantièmes destinée aux Administrateurs non exécutifs.

Les Administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération autre que les tantièmes forfaitaires prévus par les statuts et les jetons de présence relatifs aux Comités, à l'exception du Président qui perçoit une rémunération annuelle fixe de 150.000 EUR. Ce montant est resté inchangé depuis son introduction en 2014. Les Administrateurs non exécutifs peuvent cependant être défrayés des débours occasionnés par leur participation aux réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités. Les Administrateurs non exécutif n'ont pas droit et ne reçoivent pas d'options sur actions.

Les montants indiqués dans le tableau ci-après représentent les rémunérations brutes attribuées au cours de l'exercice, proportionnellement à la durée du mandat exercé par chaque Administrateur durant l'exercice écoulé et à sa participation aux Comités du Conseil. Étant donné que cette rémunération est déterminée en fonction d'un pourcentage du montant de dividende net distribué pour la période en cause et que ce montant ne sera définitivement connu que le 11 mai 2023, les montants mentionnés ci-dessous

11. <https://www.sofinagroup.com/wp-content/uploads/2021/05/sofina-remuneration-policy-fr.pdf>

sont susceptibles de changer (néanmoins de façon immatérielle)¹².

en EUR	2022	2021
Harold Boël (CEO)	-	-
Nicolas Boël	152.585	140.953
Laura Cioli	157.584	140.953
Laurent de Meeûs d'Argenteuil	147.584	140.953
Jacques Emsens	152.585	143.453
Dominique Lancksweert (Président)*	292.669	274.406
Anja Langenbacher	164.084	140.953
Robert Peugeot	153.084	143.953
Analjit Singh**	48.440	133.453
Michèle Sioen	153.085	150.953
Catherine Soubie	154.584	148.953
Charlotte Strömberg (Vice-Chair)	231.377	210.180
Michel Tilmant***	-	50.703
Guy Verhofstadt	155.084	150.953
Gwill York	152.585	145.953
TOTAL	2.115.330	2.116.772

* Le montant des tantièmes ne comprend pas la rémunération fixe annuelle de 150.000 EUR du Président.

** Jusqu'à l'Assemblée Générale tenue en mai 2022.

*** Jusqu'à l'Assemblée Générale tenue en mai 2021.

Comme indiqué dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas payer tout ou partie de la rémunération des Administrateurs non exécutifs en actions de la Société (Principe 7.6 du Code 2020). Toutefois, sur recommandation du Comité de Rémunération, le Conseil a invité les Administrateurs non exécutifs à acquérir à partir de l'année 2021, un nombre d'actions Sofina représentant l'équivalent brut d'une année de tantièmes. Ces actions doivent être conservées au moins un an après que l'Administrateur non exécutif ait quitté le Conseil et au moins trois ans après leur acquisition. La Société estime que l'instauration de ce dispositif d'acquisition d'actions Sofina sur une base volontaire rencontre l'objectif poursuivi par le Code 2020 d'aligner les intérêts financiers des Administrateurs non exécutifs avec ceux des actionnaires sans pour autant les y contraindre. Elle permet en outre d'éviter les inégalités fiscales entre les différents Administrateurs du fait de leur pays de résidence dans le cas où la Société aurait suivi la recommandation du Code 2020 sur une base volontaire.

Au 31 décembre 2022, six des douze Administrateurs non exécutifs avaient répondu positivement à l'invitation. Tel qu'indiqué dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise, les Administrateurs qui n'ont pas répondu positivement à l'invitation d'acquérir ces actions ont indiqué que cela se justifiait soit en raison de leurs liens avec l'Actionnaire de Référence, soit pour des raisons de règles de conformité interne avec leur(s) autre(s) occupation(s) professionnelle(s).

2.2 RÉMUNÉRATION DU CEO ET DES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La rémunération accordée par la Société et/ou ses filiales luxembourgeoises et singapourienne au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif en ce qui concerne les exercices 2022 et 2021 ainsi que la répartition de la rémunération par composante, telle que mentionnée au point 2 de la Politique de rémunération, sont présentés dans le tableau ci-après.

12. Les actions propres ne donnant pas droit à un dividende, le montant total du dividende distribué dépend du nombre d'actions propres détenues par Sofina SA le 11 mai 2023 (soit le jour de bourse précédant l'« ex-date »). À cette date, le Conseil d'Administration enregistrera dans les comptes statutaires le montant définitif du dividende distribué ainsi que la modification quant au montant de tantièmes qui en résultera. Pour les besoins du présent Rapport de rémunération, le tableau reprend la rémunération brute en tenant compte du nombre d'actions propres détenues par Sofina SA au 31 décembre 2022.

Montants (en EUR)	CEO (individuel)		Autres membres du Comité Exécutif (collectif) *	
	2022	2021	2022	2021
Rémunération de base et d'administrateur	604.649	574.476	2.881.441	2.413.450
Autres avantages	31.076	29.496	183.311	164.570
Rémunération brute fixe totale	635.725	603.972	3.064.752	2.578.020
Long-term incentive plan (« LTIP »)	0	2.412.461	0	14.648.026
Valeur des options sur actions	531.148	975.062	2.693.530	4.790.522
Bonus collectif	0	0	24.146	23.474
Rémunération brute variable totale	531.148	3.387.523	2.717.676	19.462.022
Engagement de pension	107.083	101.221	463.976	385.868
TOTAL	1.273.956	4.092.716	6.246.403	22.425.909
Proportion de la rémunération fixe** et variable	58,31% fixe / 41,69% variable	17,23% fixe / 82,77% variable	56,49% fixe / 43,51% variable	13,20% fixe / 86,80% variable

* Pour l'exercice 2021, la rémunération brute fixe totale, la rémunération brute variable totale et les engagements de pension comprennent la part des deux membres du Comité Exécutif nommés le 1^{er} juillet 2021. L'exercice 2022 comprend leur rémunération brute et leur engagement de pension pour l'année entière.

** Ceci comprend la rémunération brute fixe ainsi que l'engagement de pension.

Les rémunérations brutes fixes et variables mentionnées ci-dessus sont soumises aux charges sociales et à l'impôt des personnes physiques.

Rémunération brute fixe

La rémunération brute fixe se compose :

- d'une **rémunération de base** : la rémunération de base du CEO est indexée annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation et la rémunération de base des autres membres du Comité Exécutif est indexée sur la base de l'indice santé lissé ;
- d'une **rémunération d'administrateur** : perçue par des membres du Comité Exécutif en leur qualité de membre du conseil d'administration de filiales de la Société ; et
- d'**autres avantages** : qui concernent les cotisations payées dans le cadre de l'assurance décès et incapacité, l'assurance hospitalisation et soins de santé, les avantages liés à la voiture de société et aux aspects de mobilité, ainsi qu'à des interventions dans les frais liés aux outils de communication, et les chèques repas et chèques cadeaux (voir point 2.2.4 de la Politique de rémunération).

Les allocations de logement, de formation et de transport qui sont, selon les cas, octroyées aux membres du Comité Exécutif résidant à l'étranger ne sont pas repris dans la rémunération brute fixe.

Rémunération brute variable

La rémunération brute variable se compose :

- du **LTIP** : comme détaillé au point 3 du présent Rapport de rémunération. La ligne LTIP dans le tableau ci-dessus comprend le montant brut payé en espèces au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif dans le cadre de la cohorte 2019-2022 du LTIP pour l'exercice 2022 et le montant payé dans le cadre de la cohorte 2018-2022 pour l'exercice 2021 ainsi que le pécule de vacances sur rémunération variable relatif à ces cohortes respectives pour les membres du Comité Exécutif basés en Belgique, à l'exception du CEO.
- d'**options sur actions** : comme détaillé au point 4 du présent Rapport de rémunération. La ligne valeur des options sur actions est spécifiée dans le tableau ci-dessus pour les besoins de l'article 3:6, §3 du CSA. Pour chaque exercice il est tenu compte uniquement des options sur actions offertes lors de cet exercice et qui ont fait l'objet d'une attribution à la suite de leur acceptation. Ces options sont valorisées en appliquant leur valeur fiscale telle que déterminée à l'article 43 de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998¹³. La valeur des options offertes en 2022 est inférieure à la valeur des options offertes en 2021 en raison de la diminution du cours de bourse – qui détermine le prix d'exercice des options sur actions – en 2022. Le nombre d'options offertes en vertu des plans 2022 qui ont été attribuées au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif est détaillé au point 4 ci-dessous.
- d'un **bonus collectif** : sauf pour le CEO qui ne bénéficie pas de ce bonus en raison de son statut d'indépendant. Le bonus collectif a été mis en place en application des conventions collectives 90 et 90bis et a été attribué à

13. La valeur fiscale d'une option sur actions est égale, sous réserve de l'application des conditions précisées dans la loi, à 9% de son prix d'exercice (à savoir le montant le moins élevé entre le cours de clôture de l'action à la veille du jour de l'offre et la moyenne du cours de clôture de l'action durant les 30 jours précédant le jour de l'offre). Ce pourcentage est, le cas échéant, majoré de 0,5% de la valeur par an pour toute option acceptée pour une durée supérieure à cinq ans (qui ne peut en aucun cas dépasser dix ans).

l'ensemble des membres du personnel à la suite de la réalisation des objectifs collectifs.

- d'un **engagement de pension** : la ligne engagement de pension comprend les primes payées dans le cadre de l'engagement de pension (voir point 5 ci-dessous).

3. Long-term incentive plan

Le LTIP tel que décrit au point 2.2.2 de la Politique de rémunération est actuellement d'application pour le CEO, les autres membres du Comité Exécutif, le Management Group¹⁴ et d'autres membres du personnel du groupe Sofina. Il a pour objectif de partager avec ses bénéficiaires la création de valeur à long terme au-delà de la performance des indices de marché et de renforcer ainsi l'alignement entre ses bénéficiaires et les actionnaires de la Société.

Chaque année, des PSU sont offertes au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif pour une nouvelle cohorte de quatre ans. Leur part dans le nombre total de PSU offertes dans le cadre du LTIP est stable d'une année à l'autre. Au niveau du groupe, le nombre de PSU disponibles par cohorte est déterminé de telle sorte que le montant en espèces payé au titre de ces PSU soit égal à environ un quart de 5% de la valeur créée au niveau de la NAV en raison de la surperformance de cette dernière par rapport à l'indice de référence, le MSCI ACWI, sur une période de quatre ans. Les PSU acceptées sont définitivement acquises (vested) si la performance de la NAV par action (la « NAVPS ») diminuée d'un montant égal à deux années de dividendes bruts (l'ANAVPS, telle que plus amplement définie dans le Lexique) sur la cohorte de quatre ans dépasse la performance du MSCI ACWI de 4% sur une base annuelle.

Le montant en espèces payé au titre du LTIP dépend du nombre de PSU acceptées et définitivement acquises (vested). Ce nombre de PSU est déterminé à l'expiration de la cohorte de quatre ans en fonction du résultat d'un test de performance réalisé pour cette même période. La méthode de calcul pour déterminer le montant payé en espèces au titre du LTIP est décrite au point 2.2.2. de la Politique de rémunération.

Le résultat de ce test se présente comme suit :

Année	ANAVPS(t-1) (en EUR)	Dividende brut de l'exercice (en EUR)	ANAVPS(t) (en EUR)	Performance de l'ANAVPS	Performance du MSCI ACWI
2019	188,71	2,79	221,35	+18,9%	+28,9%
2020	221,12	2,90	258,79	+18,4%	+6,6%
2021	258,56	3,01	331,83	+29,7%	+27,5%
2022	331,60	3,13	273,15	-16,8%	-13,0%
Performance annualisée sur la cohorte 2019-2022				11,0%	11,1%

3.1 TEST DE PERFORMANCE POUR LA COHORTE 2019-2022

Le test de performance pour l'exercice 2022 a été réalisé sur les quatre années précédentes, à savoir la cohorte 2019-2022 (période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2022).

Le nombre de PSU offertes au CEO et aux membres du Comité Exécutif et acceptées par ces derniers pour la cohorte 2019-2022 est le suivant :

Membre du Comité Exécutif	Nombre Maximum PSU*	Nombre Cible de PSU**
Harold Boël	6.217	1.159
Victor Casier	5.526	1.030
Xavier Coirbay	5.526	1.030
Wauthier de Bassompierre	5.526	1.030
François Gillet	5.526	1.030
Edward Koopman	5.526	1.030
Maxence Tombeur	4.472	756
Giulia Van Waeyenberge	4.472	756

* Nombre de PSU qui peuvent être définitivement acquises (vested) par un bénéficiaire si la performance de l'ANAVPS dépasse la performance du MSCI ACWI de 4% sur la cohorte de quatre ans.

** Environ 20% du Nombre Maximum de PSU. Si la performance de l'ANAVPS dépasse la performance du MSCI ACWI sur la cohorte de quatre ans dans une mesure comprise entre 0% et 4%. Le nombre de PSU définitivement acquises par un bénéficiaire variera de façon linéaire entre le Nombre Cible de PSU et le Nombre Maximum de PSU attribuées à ce dernier.

Comme exposé plus amplement dans la Politique de rémunération, le test de performance de la Société pour le LTIP est effectué par rapport à l'évolution de la NAVPS, diminuée d'un montant égal à deux années de dividendes bruts (l'ANAVPS) pour refléter l'impact de la politique actuelle de conservation en espèces au niveau de la NAV d'un montant égal à deux années de dividendes bruts.

Le test de performance sur la cohorte 2019-2022 a été effectué au début de l'exercice 2023, sur la base de la performance de l'ANAVPS sur cette cohorte vis-à-vis de la performance du MSCI ACWI sur la même période.

14. Le Management Group comprend les membres des équipes d'investissement, Tax & Legal, ressources humaines et Corporate Services, qui qualifient de cadres au sein du groupe Sofina.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la performance annualisée du MSCI ACWI sur la cohorte 2019-2022 était de 11,1%, alors que la performance de l'ANAVPS sur la même période était de 11,0%. La performance de l'ANAVPS était dès lors inférieure de 0,1% par rapport à la performance du MSCI ACWI.

Par conséquent, aucune des PSU attribuées au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif au titre de la cohorte 2019-2022 n'a été définitivement acquise (vested). Comme reflété dans le tableau repris au point 2.2. ci-dessus, aucune rémunération n'a dès lors été perçue par le CEO et les autres membres du Comité Exécutif dans le cadre du LTIP.

3.2 PERFORMANCE SHARE UNITS OFFERTES DANS LE CADRE DU LONG-TERM INCENTIVE PLAN POUR LA COHORTE 2022-2025

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité de Rémunération, a offert un total de 40.219 PSU (repris ci-dessous dans la colonne intitulée « Nombre Maximum de PSU ») aux membres du Comité Exécutif pour la cohorte 2022-2025.¹⁵

Membre du Comité exécutif	Nombre Maximum de PSU	Nombre Cible de PSU	Date d'acquisition définitive
Harold Boël (CEO)	5.569	836	31/12/2025
Victor Casier	4.950	743	31/12/2025
Xavier Coirbay	4.950	743	31/12/2025
Wauthier de Bassompierre	4.950	743	31/12/2025
François Gillet	4.950	743	31/12/2025
Edward Koopman	4.950	743	31/12/2025
Maxence Tombeur	4.950	743	31/12/2025
Giulia Van Waeyenberge	4.950	743	31/12/2025

La quote-part du CEO dans le total des PSU de la cohorte 2021-2024 est égale à 7,94%, alors que celle des autres membres du Comité Exécutif est de 49,42%. Le solde des PSU a été (i) offert au Management Group et à d'autres membres du personnel et (ii) réservé pour des promotions et des nouveaux recrutements.

Ces PSU ne seront définitivement acquises que le 31 décembre 2025 et ne donneront droit au paiement d'un montant en espèces au début de l'exercice 2026 qu'en cas de validation du test de performance sur la cohorte 2022-2025.

4. Options sur actions

Chaque année, un certain nombre d'options sur actions Sofina est offert au CEO et aux autres membres du Comité Exécutif. Des options peuvent également être offertes au Management Group et à d'autres membres du personnel. Le nombre d'options offertes est stable d'une année à l'autre. Il est réparti entre l'ensemble des bénéficiaires des options en fonction de leur niveau de séniorité dans l'organisation à partir d'une enveloppe théorique globale recommandée par le Comité de Rémunération. Les options sur actions ont pour objectif de récompenser les bénéficiaires pour leur contribution à la création de valeur à long terme pour la Société et de renforcer l'alignement entre les bénéficiaires et les actionnaires de la Société.

En 2021, le Conseil d'Administration a approuvé un nouveau plan d'options sur actions Switch dans le cadre duquel un certain nombre d'options sur actions ont été offertes à certains membres du Comité Exécutif afin d'assurer une rotation dynamique au niveau du Comité Exécutif en tenant compte de la durée déterminée du mandat de ces membres du Comité Exécutif. Le plan d'options sur actions Switch vise à assurer une transition en douceur pour ces membres du Comité Exécutif après des années de contribution au sein du Comité Exécutif. Ce plan diffère des autres plans d'options notamment au niveau de la période d'exercice, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le nombre d'options offertes dans le cadre de ce plan varie en fonction de l'année de nomination dudit membre du Comité Exécutif.

Les plans d'options sur actions prévoient que les options peuvent être exercées à partir du 1^{er} janvier de la quatrième année civile suivant l'année de l'offre jusqu'à la veille du cinquième anniversaire du jour de l'offre, avec une extension possible jusqu'à la veille du dixième anniversaire du jour de l'offre, en fonction du choix exprimé par chaque bénéficiaire lors de l'acceptation de l'offre des options. Il n'y a pas de critère de performance supplémentaire pour l'acquisition des options sur actions.

Toute acceptation d'options par un membre du Comité Exécutif fait l'objet d'une déclaration par le membre du Comité Exécutif concerné auprès de la FSMA, en application des prescrits légaux relatifs aux transactions de dirigeants. Les membres du Comité Exécutif sont eux-mêmes responsables de cette déclaration.

15. Le Nombre Maximum de PSU offertes aux membres du Comité Exécutif relatives (i) à la cohorte 2020-2023 est de 42.736 (ces PSU seront définitivement attribuées en cas de validation du test de performance au 31 décembre 2023) et (ii) à la cohorte 2021-2024 est de 36.335 (ces PSU seront définitivement attribuées en cas de validation du test de performance au 31 décembre 2024).

OPTIONS SUR ACTIONS DÉTENUES PAR LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF AU DÉBUT ET À LA FIN DE L'EXERCICE 2022

Membre du comité exécutif	Solde au 31/12/2021	SOP 2021 (attribuées en 2022)*	Variations pendant l'année				Situation au 31/12/2022 **		
			Exercées en 2022			Expirées en 2022	Acquises	Non acquises	Total
			Nombre	Date d'exercice	Prix d'exercice (en EUR)				
Harold Boël (CEO)	96.000	22.000	-	-	-	-	74.000	44.000	118.000
Victor Casier	33.000	11.000	-	-	-	-	22.000	22.000	44.000
Xavier Coirbay	33.000	11.000	-	-	-	-	22.000	22.000	44.000
Wauthier de Bassompierre	33.000	19.000	-	-	-	-	22.000	30.000	52.000
François Gillet	33.000	11.000	-	-	-	-	22.000	22.000	44.000
Edward Koopman	48.000	11.000	-	-	-	-	37.000	22.000	59.000
Maxence Tombeur	11.500	23.500	3.000	24/01/2022	175,67	-	4.500	27.500	32.000
Giulia Van Waeyenberge	13.500	23.500	-	-	-	-	9.500	27.500	37.000

* Cette colonne fait référence aux options sur actions offertes en novembre 2021 et acceptées par les membres du Comité Exécutif endéans la période d'acceptation de 60 jours, c'est-à-dire jusqu'au 23 janvier 2022. Les options sur actions acceptées avant ou à cette date sont considérées comme attribuées à cette date.

** Ces colonnes font référence aux options sur actions détenues par les membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2022 et ne reprennent pas les options sur actions offertes en novembre 2022 car ces options ont été réputées attribuées définitivement le 21 janvier 2023 (soit 60 jours après la date d'offre) c'est-à-dire après la clôture de l'exercice 2022. Pour plus de détails sur ces options sur actions offertes en novembre 2022 et réputées attribuées en janvier 2023, voir ci-dessous le tableau « Options sur actions offertes aux membres du Comité exécutif en 2022 ».

Un total de 203.500 options offertes dans le cadre des plans d'options sur actions 2022 ont été offertes aux membres du Comité Exécutif, aux membres du Management Group et à d'autres membres du personnel. Ces options ont été offertes

le 22 novembre 2022 et le délai de 60 jours pour les accepter s'est écoulé le 21 janvier 2023. Les options acceptées par les bénéficiaires à cette date sont donc réputées attribuées le 21 janvier 2023.

OPTIONS SUR ACTIONS ATTRIBUÉES AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2022

Membre du Comité exécutif	Nombre	Date de l'offre	Date de 1 ^{er} exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice (en EUR)
Harold Boël (CEO)	22.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
Victor Casier	11.000*	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
Xavier Coirbay	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
Wauthier de Bassompierre	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
	11.000*	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
François Gillet	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
Edward Koopman	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
Maxence Tombeur	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
	12.500*	22/11/2022	01/01/2031	21/11/2032	209,94
Giulia Van Waeyenberge	11.000	22/11/2022	01/01/2026	21/11/2032	209,94
	12.500*	22/11/2022	01/01/2031	21/11/2032	209,94

* Options sur actions relatives aux plans d'options sur actions Switch.

Aucun membre du Comité Exécutif ne s'est vu offrir des actions ou des droits d'en acquérir, autres que ces options sur actions Sofina offertes en application de la loi du 26 mars 1999.

5. Assurance de groupe : engagement de pension et prestations en cas de décès et d'incapacité

ENGAGEMENT DE PENSION

Depuis 2019, le CEO, les autres membres du Comité Exécutif, le Management Group ainsi que la majorité des membres du personnel au service de la Société bénéficient d'un plan de pension de type « cash balance » dont les principes sont plus amplement décrits dans la Politique de rémunération.

La Société a également souscrit à un plan de pension de type « contributions définies » depuis plusieurs années. L'épargne constituée en vertu de ce plan est définitivement acquise en cas de décès ou de départ à la retraite.

Les primes versées pour le CEO et les autres membres du Comité Exécutif en vertu des engagements de pension pour l'exercice 2022 sont reprises sous le point 1.2 du présent Rapport de rémunération.

PRESTATIONS EN CAS DE DÉCÈS ET D'INCAPACITÉ

En cas de décès du CEO, des autres membres du Comité Exécutif ainsi que des autres membres du personnel avant la date du terme du contrat d'assurance ou, le cas échéant, avant la date du terme anticipé ou différé, leurs bénéficiaires

ont entre autres droit à un capital dont le montant s'élève à l'épargne constituée avec, en fonction du bénéficiaire, un minimum de trois ou quatre fois la rémunération annuelle fixe brute de référence du défunt par le biais du plan applicable. L'assurance de groupe couvre également le risque d'incapacité.

6. Indemnités de départ, départ éventuel et droit de recouvrement

Comme indiqué dans la Politique de rémunération, aucune indemnité de départ, conventionnelle ou statutaire, n'est prévue à l'échéance du mandat des Administrateurs non exécutifs, du CEO ou à la fin du contrat de travail des autres membres du Comité Exécutif, que ce départ soit volontaire, contraint, anticipé ou programmé. Ce sont donc les dispositions légales applicables en la matière qui seront, le cas échéant, d'application.

Par exception à ce que prévoit le Principe 7.12 du Code 2020 et comme décrit dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise, la Société ne dispose pas d'un droit au recouvrement de la rémunération variable du CEO et des autres membres du Comité Exécutif. Cependant, tant les Conditions des PSU que le Règlement d'attribution des options sur actions prévoient la perte des bénéfices économiques à venir en cas de licenciement pour faute grave.

7. Information comparative sur l'évolution de la rémunération et la performance de la Société

	2018	2019	2020	2021	2022
RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS					
Rémunération totale moyenne (en EUR)	126.780	141.511	146.419	161.912	174.256
Variation annuelle vs a-1		+11,6%	+3,5%	+10,6%	+7,6%
RÉMUNÉRATION DU CEO					
Rémunération totale (en EUR)	2.523.575	2.134.348	3.218.878	4.092.716	1.273.956
Variation annuelle vs a-1		-15,4%	+50,8%	+27,1%	-68,9%
RÉMUNÉRATION DES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF					
Rémunération totale moyenne (en EUR)	2.196.675	1.904.907	2.778.635	3.733.756	892.343
Variation annuelle vs a-1		-13,3%	+45,9%	+34,4%	-76,1%
MESURES DE PERFORMANCE DE SOFINA					
NAVPS* (en EUR)	194,28	226,92	264,59	337,86	279,41
Rentabilité annuelle moyenne		18,4%	18,0%	29,0%	-16,5%
RÉMUNÉRATION MOYENNE DES EMPLOYÉS SUR LA BASE D'UN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN					
Rémunération totale moyenne (en EUR)	211.409	240.871	296.301	330.301	172.050
Variation annuelle vs a-1		+13,9%	+23,0%	+11,5%	-47,9%

* Cf. Lexique repris à la fin du présent Rapport annuel.

La rémunération totale des Administrateurs non exécutifs est plus amplement décrite au point 2.1 du présent Rapport de rémunération. Elle est principalement composée de tantièmes calculés sur base du montant de dividende net et de jetons relatifs à leur présence au sein des Comités. Elle n'est dès lors pas directement liée à la performance de la Société.

La rémunération totale du CEO et la rémunération totale moyenne des autres membres du Comité Exécutif comprend la rémunération telle qu'exposée au point 2.2 du présent Rapport de rémunération. Elle dépend en grande partie du LTIP, d'application depuis 2017, et des options sur actions, valorisées à leur valeur fiscale comme indiqué au point 2.2. La plus récente variation se justifie notamment par la baisse du cours de bourse qui détermine le prix d'exercice des options sur actions et la baisse de la performance de la NAV sur la période de référence.

La performance du groupe Sofina est évaluée par rapport à l'évolution de sa NAVPS et à sa rentabilité annuelle moyenne. Cette dernière mesure de performance est utilisée dans le cadre du LTIP et permet ainsi d'assurer un alignement entre l'évolution de la rémunération variable attribuée au management et l'évolution de la performance du groupe Sofina.

Enfin, le ratio entre d'une part la rémunération la plus élevée du Comité Exécutif et d'autre part la rémunération la moins élevée parmi les autres employés de la Société, sur une base équivalent à temps plein pour l'exercice écoulé est de 1:20.

La rémunération totale moyenne des employés sur une base équivalent à temps plein comprend la rémunération des employés de la Société non membres du Comité Exécutif. Elle se compose d'une rémunération fixe (indexée annuellement), d'une assurance de groupe, d'autres composantes de la rémunération et d'un bonus discrétionnaire. La rémunération variable de ces employés comprend également l'éventuel montant en espèces dû au titre du LTIP de la cohorte venant à échéance lors de cette année et la valorisation (valeur fiscale) des options sur actions offertes lors de cet exercice et ayant fait l'objet d'une attribution. Un bonus collectif peut également être octroyé pour l'ensemble des employés de la Société en application des conventions collectives 90 et 90bis, tel que décrit sous le point 2.2.2 de la Politique de rémunération.

La rémunération totale moyenne des employés de la Société pour un exercice donné, dont les composantes sont décrites plus amplement dans le paragraphe ci-dessus, est calculée sur la base de la rémunération totale attribuée à ces employés lors de cet exercice.

Ce calcul tient compte des employés de la Société à l'exclusion du CEO et des autres membres du Comité Exécutif et ne comprend pas les stagiaires. Les régimes de crédit-temps ainsi que le congé parental sont considérés comme une occupation à temps plein, et le travail à temps partiel comme une occupation à temps partiel. Le résultat total est exprimé en équivalent à temps plein.

Comme indiqué ci-dessus, le LTIP et la valorisation des options sur actions influencent de manière sensible l'évolution de cette rémunération moyenne d'une année à l'autre.

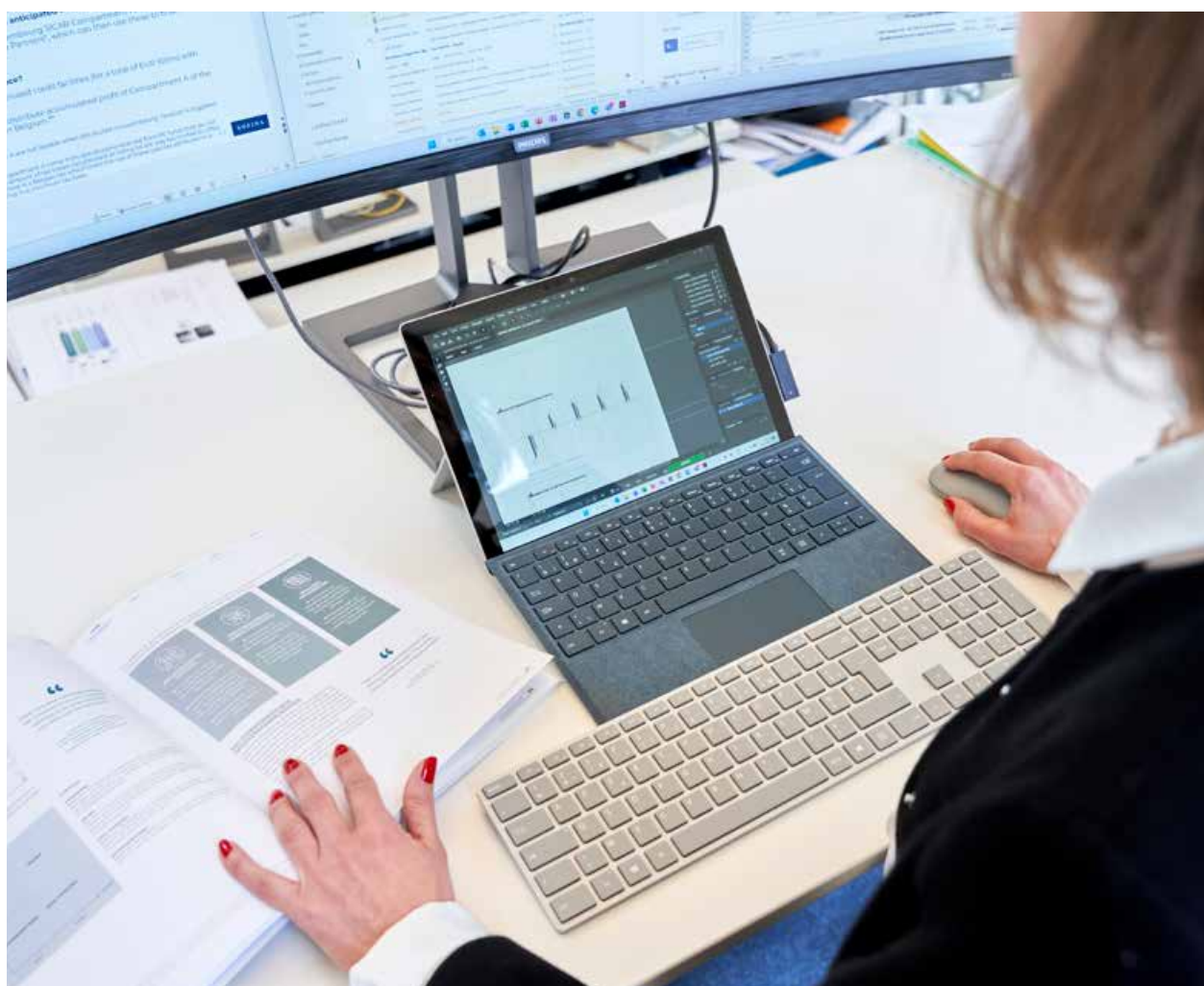
La rémunération la plus élevée du Comité Exécutif est la rémunération du CEO telle que décrite au point 2.2 du présent Rapport de rémunération. La rémunération la moins élevée parmi les autres employés de la Société sur une base équivalent à temps plein comprend les éléments de rémunération tels que décrits sous le présent point 7 et est calculée selon cette même méthodologie.

La Politique de rémunération et le Rapport de rémunération relatif à l'exercice 2021 ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2022 à une majorité de respectivement 97,86% et 95,79% des voix.

Conformément à l'article 7:149 CSA, l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 4 mai 2023 sera invitée à approuver le présent Rapport de rémunération par vote séparé.

États financiers consolidés

au 31 décembre 2022



“ Sofina répond aux conditions du statut d'Entité d'Investissement du référentiel IFRS 10, §27, qui dispose que les filiales d'investissement ne soient pas consolidées et que les filiales directes d'une société qui répond à la définition d'Entité d'Investissement soient enregistrées à leur juste valeur dans les états financiers consolidés, en ce compris la juste valeur de leurs participations et de leurs autres actifs et passifs.

BILAN CONSOLIDÉ

		EN MILLIERS EUR	
ACTIF	ANNEXE	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants		8.549.094	10.395.475
Immobilisations (in)corporelles		9.111	9.602
Portefeuille d'investissement	3.1	8.539.983	10.385.873
<i>Participations</i>		8.538.603	10.385.873
<i>Créances</i>		1.380	0
Actifs d'impôt différé	3.14	0	0
Actifs courants		1.648.741	1.689.572
Dépôts et autres actifs financiers courants	3.3	436.686	749.615
Créances sur filiales	3.9	823.998	796.320
Autres débiteurs courants		97	97
Impôts		2.474	2.798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.4	385.486	140.742
TOTAL DE L'ACTIF		10.197.835	12.085.047

		EN MILLIERS EUR	
PASSIF	ANNEXE	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		9.313.329	11.354.341
Capital	3.5	79.735	79.735
Primes d'émission		4.420	4.420
Réserves		9.229.174	11.270.186
Passifs non courants		697.825	700.763
Provisions pour pensions	3.6	2.235	4.398
Autres provisions		83	289
Dettes financières non courantes	3.7	695.507	694.512
Passifs d'impôt différé	3.14	0	1.564
Passifs courants		186.681	29.943
Dettes financières courantes	3.8	2.010	2.112
Dettes envers les filiales	3.9	175.634	943
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	3.8	9.037	26.888
Impôts		0	0
TOTAL DU PASSIF		10.197.835	12.085.047

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

	ANNEXE	2022	2021
EN MILLIERS EUR			
Dividendes		48.138	36.044
Produits d'intérêts	3.10	9.857	5.494
Charges d'intérêts	3.10	-8.183	-5.630
Résultat net du portefeuille d'investissement	3.1 & 3.11	-1.878.051	2.599.357
<i>Participations</i>		-1.878.051	2.599.357
Plus-values		97.153	2.670.970
Moins-values		-1.975.204	-71.613
<i>Créances</i>		0	0
Plus-values		0	0
Moins-values		0	0
Autres résultats financiers	3.12	-6.246	11.039
Autres produits		6.669	5.206
Autres charges	3.13	-45.266	-58.925
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		-1.873.082	2.592.585
Impôts	3.14	1.556	846
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1.871.526	2.593.431
PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT		-1.871.526	2.593.431
Résultat net par action (EUR) ¹		-55,8485	76,9932
Résultat net dilué par action (EUR) ²		-55,3157	75,9183

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	ANNEXE	2022	2021
EN MILLIERS EUR			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1.871.526	2.593.431
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL³			
Autres éléments		0	-27
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		0	-27
Écarts actuariels liés aux engagements de retraite	3.6	2.457	2.113
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		2.457	2.113
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL³		2.457	2.086
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (RÉSULTAT GLOBAL)		-1.869.069	2.595.517
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Attribuable aux actionnaires de la société-mère		-1.869.069	2.595.517

1. Calculs basés sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation (33.510.733 actions au 31 décembre 2022 et 33.683.906 actions au 31 décembre 2021, soit une variation nette d'actions propres au cours de l'année de -173.173 actions).

2. Calculs basés sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation dilué par action (33.833.533 actions au 31 décembre 2022 et 34.160.806 actions au 31 décembre 2021, soit une variation nette d'actions propres au cours de l'année de -327.273 actions).

3. Ces éléments sont présentés nets d'impôts - cf. point 3.14 des Annexes aux états financiers consolidés.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	EN MILLIERS EUR							
	ANNEXE	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES	ACTIONS PROPRES	PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL
SOLDES AU 31/12/2020		79.735	4.420	8.994.286	-178.030	8.900.411	0	8.900.411
Résultat de l'exercice				2.593.431		2.593.431		2.593.431
Autres éléments du résultat global				2.113		2.113		2.113
Distribution du résultat				-103.239		-103.239		-103.239
Mouvements des actions propres				171	-41.647	-41.476		-41.476
Autres				3.101		3.101		3.101
Variation des participations ne donnant pas le contrôle						0		0
SOLDES AU 31/12/2021		79.735	4.420	11.489.863	-219.677	11.354.341	0	11.354.341
Résultat de l'exercice				-1.871.526		-1.871.526		-1.871.526
Autres éléments du résultat global				2.457		2.457		2.457
Distribution du résultat	3.5			-107.154		-107.154		-107.154
Mouvements des actions propres				2.028	-72.719	-70.691		-70.691
Autres				5.902		5.902		5.902
Variation des participations ne donnant pas le contrôle						0		0
SOLDES AU 31/12/2022		79.735	4.420	9.521.570	-292.396	9.313.329	0	9.313.329

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		EN MILLIERS EUR	
	ANNEXE	2022	2021
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3.4	140.742	232.354
Dividendes reçus		37.702	38.699
Produits d'intérêts		9.508	5.493
Charges d'intérêts		-7.188	-3.517
Acquisitions d'actifs financiers courants (dépôts à plus de 3 mois)		0	-100.000
Cessions d'actifs financiers courants (dépôts à plus de 3 mois)		225.000	0
Acquisitions d'actifs financiers courants (portefeuille de placements)		-325.000	-498.233
Cessions d'actifs financiers courants (portefeuille de placements)		406.222	50.139
Acquisitions d'autres actifs financiers courants		-1.169	0
Cessions d'autres actifs financiers courants		0	10.659
Autres encaissements courants		4.144	1.512
Frais administratifs et divers		-55.058	-45.918
Impôts nets		0	485
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles		294.161	-540.681
Acquisitions d'immobilisations (in)corporelles		-129	-489
Cessions d'immobilisations (in)corporelles		0	0
Cessions de sociétés consolidées		0	1.860
Investissements en portefeuille	3.1	-46.834	-131.996
Désinvestissements du portefeuille	3.1 & 3.11	15.044	211.845
Variations des autres actifs non courants		0	0
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement		-31.919	81.220
Acquisitions d'actions propres		-76.069	-56.486
Cessions d'actions propres		3.109	13.320
Distribution du résultat	3.5	-104.885	-101.550
Variations des créances sur filiales		-14.828	-20.382
Variations des dettes envers les filiales		175.175	-161.565
Encaissements provenant de dettes financières		0	694.512
Remboursements de dettes financières		0	0
Flux de trésorerie résultant des activités de financement		-17.498	367.849
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3.4	385.486	140.742

Pour Sofina, le principal générateur de revenus est l'évolution de la NAV (un élément non monétaire qui apparaît dans le compte de résultats mais pas dans l'état consolidé des flux de trésorerie). Dans ce contexte, les flux de trésorerie liés aux investissements et aux désinvestissements du portefeuille, qui ne sont pas générateurs de revenus, sont considérés comme faisant partie des activités d'investissement et non des activités opérationnelles.

Pour rappel, les flux de trésorerie de gestion (en transparence) sont disponibles au point 2.1 des Annexes aux états financiers consolidés.

Annexes aux états financiers consolidés

Les annexes aux états financiers consolidés sont au nombre de trois et détaillent les informations suivantes :

- 1. Déclaration de conformité et principes comptables** – reprend la déclaration de conformité ainsi que les principes comptables et les principaux changements.
- 2. Informations clés de gestion et information sectorielle** – reprend l'information sectorielle et les rapprochements avec les états financiers ainsi que des informations sur le portefeuille en transparence (comme si le groupe appliquait les principes de consolidation).
- 3. Annexes aux états financiers sous le statut d'Entité d'Investissement** – reprend les annexes aux états financiers consolidés de Sofina sous le statut d'Entité d'Investissement.

1. Déclaration de conformité et principes comptables

Sofina SA est une société anonyme de droit belge dont le siège est situé rue de l'Industrie, 31 à 1040 Bruxelles.

Les états financiers consolidés du groupe Sofina au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2023, ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

PRINCIPES COMPTABLES

Les normes, amendements et interprétations publiés mais non encore en vigueur en 2022 n'ont pas été adoptés par anticipation par le groupe (cf. point 3.21 ci-dessous).

Les principes, méthodes et techniques d'évaluation et de consolidation utilisés pour ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le groupe Sofina lors de l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Le résumé des principales méthodes comptables est présenté au point 3.21 ci-dessous.

2. Informations clés de gestion et information sectorielle

2.1 INFORMATION SECTORIELLE – RAPPROCHEMENT AVEC LES ÉTATS FINANCIERS

La norme IFRS 8 sur les secteurs opérationnels requiert que Sofina présente les secteurs sur la base des rapports présentés au management en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter à chaque secteur et d'évaluer la performance de chacun d'eux.

Nous regroupons désormais les deux styles d'investissement au travers desquels le groupe Sofina détient directement des actions dans des sociétés du portefeuille ou en est actionnaire par l'intermédiaire d'un véhicule de syndication, à savoir les Investissements minoritaires à long terme (anciennement aussi connus sous le nom de 1^{er} pilier) et Sofina Croissance (anciennement connu sous le nom de 3^{ème} pilier), sous une nouvelle appellation commune : **Sofina Direct**.

Cette nouvelle dénomination est l'alter ego de **Sofina Fonds Privés** (anciennement aussi connu sous le nom de 2^{ème} pilier) où notre implication repose sur la construction de partenariats à long terme avec des Gestionnaires externes soigneusement sélectionnés.

Sofina SA est la société mère du groupe Sofina. Les investissements du portefeuille gérés par le groupe sont détenus par la société mère, Sofina SA, soit en détenant elle-même des actions dans des sociétés du portefeuille, soit en y investissant au travers de filiales d'investissement. Lors de la préparation des états financiers en tant qu'Entité d'Investissement, la juste valeur des participations directes (dans des investissements du portefeuille ou dans des filiales d'investissement) est portée à l'actif du bilan. Par contre, l'information sectorielle de gestion (basée sur les reportings internes) est préparée sur tout le portefeuille en transparence (c'est-à-dire sur l'ensemble des participations du portefeuille, où qu'elles soient détenues dans la structure juridique du groupe Sofina), et donc sur la base de la juste valeur totale de chaque participation du portefeuille détenue in fine dans des sociétés ou dans des fonds. La présentation des dividendes ou des flux de trésorerie suit la même logique.

Pour réconcilier les éléments liés au total du portefeuille du groupe avec les états financiers, l'information est présentée de la manière suivante :

- **Total** – qui représente d'une part le total du portefeuille d'investissement (le total des trois styles d'investissement couverts par Sofina Direct et Sofina Fonds Privés) et d'autre part des éléments non alloués aux différents styles d'investissement (c'est-à-dire les charges et produits ou autres postes du bilan non suivis de manière segmentée par style d'investissement), qu'ils soient repris directement ou indirectement à travers les filiales de Sofina SA ;

- **Éléments de réconciliation avec les états financiers** – qui représentent les ajustements nécessaires pour réconcilier les détails par style d'investissement (tels qu'utilisés en interne dans la gestion journalière du groupe Sofina) avec les états financiers consolidés sous le statut d'Entité d'Investissement. Ceux-ci consistent en des reclassements entre les deux visions du portefeuille (en transparence ou pas), comme expliqué au point 2.3 ci-après ;

- **États financiers** – qui représentent les états financiers consolidés sous le statut d'Entité d'Investissement.

La présentation du résultat global et du bilan est regroupée telle qu'elle apparaît dans les rapports au management. La définition des termes se retrouve dans le Lexique repris à la fin du présent Rapport annuel.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

RÉSULTAT GLOBAL (2022)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	TOTAL	EN MILLIERS EUR	
				ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	ÉTATS FINANCIERS
Dividendes	46.549	6.149	52.698	-4.560	48.138
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	46.427				
<i>Sofina Croissance</i>	122				
Résultat net du portefeuille d'investissement	-1.214.478	-613.388	-1.827.866	-50.185	-1.878.051
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	-835.315				
<i>Sofina Croissance</i>	-379.163				
Charges de gestion			-73.433	28.167	-45.266
Autres ⁴			-20.468	26.578	6.110
Total du résultat global			-1.869.069	0	-1.869.069

BILAN (31/12/2022)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	TOTAL	EN MILLIERS EUR	
				ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	ÉTATS FINANCIERS
Portefeuille d'investissement	4.759.857	4.302.404	9.062.261	-522.278	8.539.983
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	2.797.444				
<i>Sofina Croissance</i>	1.962.413				
Trésorerie nette			233.051	-109.636	123.415
<i>Trésorerie brute</i>			928.558	-109.636	818.922
<i>Dettes financières</i>			-695.507	0	-695.507
Immobilisations (in)corporelles			9.773	-662	9.111
Autres éléments de l'actif et du passif ⁴			8.244	632.576	640.820
NAV			9.313.329	0	9.313.329

4. Ceci comprend les passifs d'impôt différé (de 1,18 million EUR) pour les différences temporaires imposables comptabilisées par certaines filiales d'investissement entre la valeur comptable et la base fiscale d'investissements du portefeuille ayant un impact sur leur juste valeur comptabilisée dans le portefeuille d'investissement de Sofina SA (voir point 3.14). En outre, il existe des bénéfices accumulés au sein de Sofina Fonds Privés qui pourraient devenir imposables à un taux de 25 % dans le scénario théorique où les filiales d'investissement détenant ce portefeuille seraient liquidées et où ces bénéfices seraient distribués jusque Sofina SA, ce qui ne se matérialiserait toutefois pas dans le contexte actuel de continuité d'exploitation. En fonction des scénarios théoriques envisagés (comme une vente ou une liquidation de Sofina Fonds Privés), 0 à 60 % de la Net Asset Value des filiales d'investissement détenant Sofina Fonds Privés pourraient être imposables à 25 %. Cet impôt hypothétique n'a toutefois pas été comptabilisé car ses événements déclencheurs sont sous le contrôle de Sofina SA et ne sont pas probables. Par ailleurs, les filiales d'investissement de Sofina SA ne comptabilisent pas d'actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées, car leur récupération n'est pas considérée comme probable. Ici aussi, étant donné qu'aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé par les filiales d'investissement à cet égard, leur juste valeur n'en est pas affectée.

Le tableau de flux de trésorerie de gestion ci-dessous présente les informations relatives aux flux de trésorerie en transparence pour toutes les filiales du groupe.

FLUX DE TRÉSORERIE DE GESTION (2022)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	EN MILLIERS EUR		
			TOTAL CASH BRUT	DETTES FINANCIÈRES	TOTAL CASH NET
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice			1.048.594	-729.512	319.082
Dividendes ⁵	46.630	6.148	52.778		52.778
Charges de gestion ⁶			-92.210		-92.210
Investissements en portefeuille	-570.705	-442.685	-1.013.390		-1.013.390
Désinvestissements du portefeuille	399.408	774.564	1.173.972		1.173.972
Distribution du résultat			-104.885		-104.885
Autres éléments			-101.301	-995	-102.296
Remboursement de dettes financières			-35.000	35.000	0
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice			928.558	-695.507	233.051

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT BRIDGE (2022)	JUSTE VALEUR AU 31/12/2021	EN MILLIERS EUR						JUSTE VALEUR AU 31/12/2022	CRÉATION DE VALEUR % ⁸
		INVESTISSEMENTS ⁷		DÉSINVESTISSEMENTS ET REVENUS ⁷		EFFET BOURSE	EFFET CHANGE		
		Cash	Non-cash ⁹	Cash	Non-cash ⁹				
Sofina Direct	5.810.894	570.705	1.093	-446.038	-9.671	-1.188.487	21.361	4.759.857	-18%
Sofina Fonds Privés	5.252.521	442.685	2.512	-780.713	-7.362	-889.333	282.094	4.302.404	-11%
Total portefeuille d'investissement	11.063.415	1.013.390	3.605	-1.226.751	-17.033	-2.077.820	303.455	9.062.261	-15%

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

RÉSULTAT GLOBAL (2021)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	TOTAL	EN MILLIERS EUR	
				ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	ÉTATS FINANCIERS
Dividendes	52.289	6.921	59.210	-23.166	36.044
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	52.289				
<i>Sofina Croissance</i>	0				
Résultat net du portefeuille d'investissement	647.579	1.973.383	2.620.962	-21.605	2.599.357
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	153.202				
<i>Sofina Croissance</i>	494.377				
Charges de gestion			-83.017	24.092	-58.925
Autres			-1.638	20.679	19.041
Total du résultat global			2.595.517	0	2.595.517

- La différence avec les dividendes présentés dans le résultat global est principalement due à des décalages entre les périodes de déclaration et de paiement, ou à des retenues à la source.
- La différence avec les charges de gestion présentées dans le résultat global est principalement due au paiement, au cours de l'exercice actuel, des charges à payer du plan d'intéressement à long terme (LTIP) de l'exercice précédent.
- Hors transferts intragroupe.
- Juste valeur à la fin de l'exercice + désinvestissements et revenus de l'exercice divisés par juste valeur au début de l'exercice + investissements de l'exercice.
- Se compose principalement d'escrows et de différences constatées lorsque la réalisation d'une transaction et son impact cash interviennent sur deux exercices différents.

EN MILLIERS EUR

BILAN (31/12/2021)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	TOTAL	ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	ÉTATS FINANCIERS
Portefeuille d'investissement	5.810.894	5.252.521	11.063.415	-677.542	10.385.873
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	3.884.345				
<i>Sofina Croissance</i>	1.926.549				
Trésorerie nette			319.082	-126.066	193.016
<i>Trésorerie brute</i>			1.048.594	-161.066	887.528
<i>Dettes financières</i>			-729.512	35.000	-694.512
Immobilisations (in)corporelles			10.692	-1.090	9.602
Autres éléments de l'actif et du passif			-38.848	804.698	765.850
NAV			11.354.341	0	11.354.341

Le tableau de flux de trésorerie de gestion ci-dessous présente les informations relatives aux flux de trésorerie en transparence pour toutes les filiales du groupe.

FLUX DE TRÉSORERIE DE GESTION (2021)	SOFINA DIRECT	SOFINA FONDS PRIVÉS	TOTAL CASH BRUT	DETTES FINANCIÈRES	TOTAL CASH NET
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice			586.620	0	586.620
Dividendes ¹⁰	56.370	6.921	63.291	0	63.291
Charges de gestion ¹¹		0	-67.563	0	-67.563
Investissements en portefeuille	-653.693	-629.952	-1.283.645	0	-1.283.645
Désinvestissements du portefeuille	352.734	807.955	1.160.689	0	1.160.689
Distribution du résultat		0	-101.550	0	-101.550
Autres éléments		0	-38.760	0	-38.760
Encaissements provenant de dettes financières		0	729.512	-729.512	0
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice			1.048.594	-729.512	319.082

PORTEFEUILLE D'INVESTISSE- MENT BRIDGE (2021)	JUSTE VALEUR AU 31/12/2020	INVESTIS- SEMENTS ¹²		DÉSINVESTIS- SEMENTS ET REVENUS ¹²		EFFET BOURSE	EFFET CHANGE	EN MILLIERS EUR	
		Cash	Non- cash ¹⁴	Cash	Non- cash ¹⁴			JUSTE VALEUR AU 31/12/2021	CRÉATION DE VALEUR % ¹³
Sofina Direct	4.862.973	653.693	41.654	-409.104	-38.190	467.119	232.749	5.810.894	13%
Sofina Fonds Privés	3.457.990	629.952	-699	-814.876	-150	1.604.691	375.612	5.252.521	48%
Total portefeuille d'investissement	8.320.963	1.283.645	40.955	-1.223.980	-38.339	2.071.811	608.361	11.063.415	28%

10. La différence avec les dividendes présentés dans le résultat global est principalement due à des décalages entre les périodes de déclaration et de paiement, ou à des retenues à la source.

11. La différence avec les charges de gestion présentées dans le résultat global est principalement due au paiement, au cours de l'exercice actuel, des charges à payer du plan d'intéressement à long terme (LTIP) de l'exercice précédent.

12. Hors transferts intragroupe.

13. Juste valeur à la fin de l'exercice + désinvestissements et revenus de l'exercice divisés par juste valeur au début de l'exercice + investissements de l'exercice.

14. Se compose principalement d'escrows, de différences constatées lorsque la réalisation d'une transaction et son impact cash interviennent sur deux exercices différents et de roll-overs d'investissements.

2.2 COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE EN TRANSPARENCE

Les principaux mouvements d'acquisition et de cession relatifs au portefeuille de Sofina Direct en 2022 (dont la juste valeur excède 10 millions EUR) concernent les actifs financiers suivants :

	DROITS SOCIAUX	
	% DE PARTICIPATION INVESTI ¹⁵	% DE PARTICIPATION VENDU ¹⁵
Biobest Group	3,68%	
Birdie Care Services	15,44%	
Cleo AI	12,77%	
CoachHub	9,32%	
emTransit (Dott)	7,51%	
Everdrop	10,79%	
Grasper Global (Skillmatics)	10,24%	
Green Agrevolution (DeHaat)	4,44%	
IHS Holding ¹⁶	1,05%	
K12 Techno Services	7,08%	
Labster Group	4,47%	
MxBEE (Biobest)	26,64%	
Rohlik	8,73%	
Typeform	6,93%	
Ver Se Innovation	1,17%	
Vizgen	4,24%	
Bright Lifecare (HealthKart) ¹⁷		0,05%
Hillebrand Group		20,91%
Pine Labs		1,65%

Quant aux principaux mouvements nets de plus de 10 millions EUR relatifs au portefeuille de Sofina Fonds Privés en 2022, ils concernent les entrées dans les fonds Sequoia, TA Associates et Thoma Bravo et les sorties partielles dans les fonds Astorg, Bain, Bencis, Berkshire, Charlesbank, GTCR, Guidepost, H.I.G., Harbourvest, Housatonic, Iconiq, KPS, Sequoia, Serent, Silver Lake et Thoma Bravo.

Les principales participations de Sofina Direct du niveau 1¹⁸ (dont la juste valeur excède 10 millions EUR) détenues par le groupe au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

	ANNÉE DU 1 ^{ER} INVESTISSEMENT	DROITS SOCIAUX		JUSTE VALEUR (EN MILLIERS EUR)
		NOMBRE DE TITRES	% DE PARTICIPATION	
Istdibs.com	2015	2.613.568	6,71%	12.448
bioMérieux	2009	2.282.513	1,93%	223.504
The Hut Group (THG)	2016	115.542.400	8,29%	57.189
Luxempart	1992	1.257.500	6,07%	93.684
GL events	2012	4.768.057	15,90%	77.529
Colruyt Group	1975	2.332.064	1,74%	49.673
SCR - Sibelco	2005	6.968	1,48%	34.840

15. Changements du pourcentage de participation non dilué au 31 décembre 2022 à la suite des nouvelles acquisitions et cessions de l'exercice.

16. Le véhicule de syndication par lequel les actions IHS Holding étaient détenues a été liquidé, de sorte que notre exposition à IHS Holding est désormais directe (mais inchangée en termes d'intérêt économique).

17. Le pourcentage de participation sur une base convertie était de 14%.

18. Pour une définition des niveaux, voir point 2.3 ci-dessous.

Les principales participations de Sofina Direct du niveau 2 et du niveau 3¹⁹ (dont la juste valeur excède 10 millions EUR) détenues par le groupe Sofina au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

	ANNÉE DU 1 ^{ER} INVESTISSEMENT	DROITS SOCIAUX	
		NOMBRE DE TITRES	% DE PARTICIPATION
B9 Beverages (Bira 91)	2018	3.784.140	6,93%
Biobest Group	2022	36.670	3,68%
Biotech Dental	2018	6.154.900	24,75%
Birdie Care Services	2022	3.924.379	15,44%
Cambridge Associates	2018	24.242	23,64%
Carebridge Holdings	2016	15.347.479	4,17%
Cleo AI	2022	4.237.499	12,77%
CoachHub	2022	15.089	9,32%
Collibra	2020	6.936.516	2,94%
Dreamplug Technologies (Cred)	2021	57.596	1,96%
Drylock Technologies	2019	150.000.000	25,64%
emTransit (Dott)	2021	8.612.248	17,51%
Everdrop	2022	5.669	10,79%
Graphcore	2018	11.131.375	2,70%
Grasper Global (Skillmatics)	2022	379.198	10,24%
Green Agrevolution (DeHaat)	2021	479.610	12,08%
Groupe Petit Forestier	2007	1.244.172	43,39%
Hector Beverages	2015	3.576.234	18,27%
Honasa Consumer (Mamaearth)	2021	3.304.434	9,49%
IHS Holding	2014	3.467.574	1,05%
K12 Techno Services	2020	3.463.319	19,65%
Labster Group	2022	2.870.989	4,47%
Lemonilo	2021	25.323	6,02%
M.Chapoutier	2007	3.124	14,20%
MedGenome	2017	7.842.600	16,69%
Mérieux NutriSciences	2014	43.278	15,42%
Moody E-Commerce Group	2021	95.610	3,63%
MXP Prime Platform (SellerX)	2021	6.604	7,89%
Nuxe International	2019	193.261.167	49,00%
Oviva	2021	101.207	11,44%
PETKIT Technology	2021	10.746.355	5,06%
Pine Labs	2015	147.582	1,76%
Rohlik	2022	48.776	8,73%
Salto Systems	2020	22.293	12,17%
Tessian	2021	3.637.815	4,70%
Think & Learn (Byju's)	2016	230.902	5,14%
ThoughtSpot	2017	3.263.785	2,74%
Twin Health	2021	1.394.322	2,87%
Typeform	2022	69.208	6,93%
Veepee	2016	3.756.786	5,56%
Ver Se Innovation	2019	415.952	7,16%
Vinted	2019	2.875.747	3,00%
Vizgen	2022	1.312.818	4,79%
ZenCore (Cayman) (ZhenGe)	2021	6.438.337	3,86%

19. Pour une définition des niveaux, voir point 2.3 ci-dessous.

Les principales participations de Sofina Direct du niveau 2 et du niveau 3²⁰ (dont la juste valeur excède 10 millions EUR) détenues par l'intermédiaire d'un (ou plusieurs) véhicule(s) de syndication rassemblant une partie de l'actionariat au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

	ANNÉE DU 1 ^{ER} INVESTISSEMENT	DROITS SOCIAUX		INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ESTIMÉ DANS LA PARTICIPATION SOUS-JACENTE
		NOMBRE DE TITRES	% DE PARTICIPATION DANS LE VÉHICULE INTERMÉDIAIRE	
Aevum Investments (Xinyu)	2018	-	100,00%	4,90%
Appalachian Mountains (Aohua)	2018	13.000	46,43%	4,05%
Atlantic Foods Labs Co-Invest II (Getir)	2021	-	47,62%	0,19%
Atlantic Foods Labs Co-Invest III (Getir)	2021	-	77,71%	
Ergon opseo Long Term Value Fund (opseo)	2016	-	8,82%	7,38%
FPCI Alven Ankorstore (Ankorstore)	2021	20.000	97,49%	1,14%
GoldIron (First Eagle)	2016	21.721	70,68%	4,18%
Iconiq Strategic Partners III Co-Invest (Series RV)	2018	-	7,15%	0,26%
Kedaara Norfolk Holdings (Lenskart)	2019	158.355	50,00%	1,20%
Lernen Midco 1 (Cognita)	2019	252.517.893	15,55%	15,37%
M.M.C. (M.Chapoutier) ²¹	2007	15.256	19,83%	15,33%
MxBEE (Biobest Group)	2022	7.820.093	26,64%	2,17%
Polygone (GL events) ²¹	2012	221.076	20,96%	11,86%
SC China Co-Investment 2016-A (ByteDance)	2016	-	41,67%	0,18%
TA Action Holdings (ACT)	2016	-	44,44%	3,65%
TA Vogue Holdings (TCNS)	2016	-	48,72%	7,62%

Les principales firmes qui gèrent pour notre compte des fonds d'investissement, dont la valeur excède individuellement 10 millions EUR au 31 décembre 2022 sont Alantra, Alpha JWC, Archipelago, Atlantic Labs, Atomico, Bain, Battery, Bessemer, Bling, Blossom, Bond, Chryscapital, Crescent Point, DST, Everstone, Falcon House, Felix, Formation 8, Founders Fund, Foundry, Francisco, General Atlantic, Genesis, GGV, Highland, Huaxing, Iconiq, Insight, Institutional Venture Partners, InvAscent, Isola, Kedaara, Kleiner Perkins, Lakestar, Lightspeed, Local Globe, Lux Capital, Lyfe, Multiples, New Enterprise Associates, Nexus, Northzone, OpenView, Qiming, Redpoint, Sequoia, Social+Capital, Source Code, Spark, Summit, TA Associates, TAEL, Thoma Bravo, Thrive, Tiger Global, Trustbridge et Venrock.

20. Pour une définition des niveaux, voir point 2.3 ci-dessous.

21. Pour M.M.C. et Polygone, l'intérêt économique estimé dans la participation sous-jacente se réfère à l'intérêt dans leur principal actif sous-jacent, à savoir M.Chapoutier et GL events respectivement.

2.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT EN TRANSPARENCE

Principales règles de valorisation du portefeuille d'investissement

Le groupe Sofina utilise une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données permettant d'établir les évaluations :

- **Niveau 1** – Les actifs évalués selon le niveau 1 sont valorisés au cours de bourse à la date de clôture ;
- **Niveau 2** – Les actifs évalués selon le niveau 2 sont valorisés sur la base de données observables comme le cours de bourse du principal actif détenu par la société ;
- **Niveau 3** – Les actifs évalués selon le niveau 3 sont valorisés à la juste valeur selon des principes dérivés des lignes directrices d'évaluation de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation (« IPEV » Valuation Guidelines de décembre 2018).

Les titres non cotés en bourse sont évalués, à chaque date de clôture, selon une méthode d'évaluation communément admise dans ces lignes directrices d'évaluation IPEV ou à la valeur d'actif net.

Les différentes méthodes de valorisation sont détaillées dans le tableau sur les méthodes appliquées conformément à la norme IFRS 13 pour déterminer la juste valeur des actifs non cotés de niveau 3 du portefeuille d'investissement en transparence (Investissements minoritaires à long terme, Sofina Croissance et Sofina Fonds Privés).

Retenons que les IPEV Valuation Guidelines ne considèrent plus le prix de la transaction récente comme une technique de valorisation par défaut mais plutôt comme un point de départ de l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, le prix de la transaction récente n'est utilisé comme technique de valorisation que lorsque la transaction récente est suffisamment proche de la date de clôture (et répond aux critères de marché et d'intervenant de marché). Il convient également de noter que le contexte de la transaction est analysé et pourrait donc intégrer non seulement les composantes primaires d'une transaction mais aussi les composantes secondaires de la même transaction (par exemple, en retenant un prix pondéré au lieu de retenir seulement le prix du tour de financement primaire).

Le principe d'étalonnage (ou « calibration »), qui consiste à tester ou étalonner les techniques d'évaluation devant être utilisées lors des dates d'évaluation subséquentes, en utilisant des paramètres d'évaluation dérivés de la transaction initiale ou la plus récente, est appliqué le cas échéant sur toutes nos valorisations de titres non cotés (Investissements minoritaires à long terme et Sofina Croissance), pour autant que le prix de la transaction initiale ou la plus récente soit représentatif de la juste valeur au moment de la transaction et qu'il puisse faire l'objet d'une calibration. La calibration donne la possibilité de dériver du prix d'entrée la décote ou la surcote par rapport au groupe de sociétés comparables en comparant le taux de rendement attendu par Sofina avec le coût du capital théorique pour un investissement donné dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode

d'actualisation des flux de trésorerie. La calibration donne également la possibilité d'appréhender directement à la date de transaction la décote ou la surcote par rapport au groupe de sociétés comparables dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode des multiples boursiers. Cette technique explique la grande fourchette au niveau des décotes, des coûts de capital ou des facteurs d'actualisation, ceux-ci étant en effet le résultat de la calibration.

Ceci étant dit, Sofina peut être amenée à changer de technique d'évaluation en fonction des circonstances d'un exercice de valorisation à un autre (par exemple en raison d'un nouveau type de données à disposition, d'une nouvelle transaction récente), l'objectif étant de maximiser l'utilisation des données observables et de minimiser celle des données non observables.

À cet égard, le tableau ci-après donne des informations sur les méthodes appliquées conformément à la norme IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur – pour déterminer la juste valeur des actifs non cotés de niveau 3.

Il convient également de noter que Sofina utilise la méthode d'évaluation des options pour attribuer la juste valeur estimée des actions aux différentes catégories d'actions en fonction de leurs caractéristiques et droits préférentiels (le cas échéant). Cette approche d'attribution peut réduire de manière significative la valorisation des tours de financement antérieurs qui comportent des droits moindres par rapport au dernier tour de financement.

Le contexte actuel de crise sanitaire et économique augmente les incertitudes au niveau de la performance future des participations de Sofina. Ces incertitudes quant à la performance de ces participations entraînent une plus grande subjectivité dans la détermination des justes valeurs de niveau 3 dans la hiérarchie IFRS 13. Ceci a incité Sofina à faire preuve d'une vigilance accrue dans l'application de ses méthodes de valorisation. Il convient notamment de mentionner les éléments suivants :

- Vigilance particulière à la cohérence entre les estimations des sociétés du portefeuille et l'utilisation de ces estimations par rapport aux multiples des sociétés comparables ;
- Vigilance particulière quant à la validation de la dernière transaction récente en s'assurant que cette transaction récente tient compte du contexte actuel de la crise économique ou de la pandémie de Covid-19 (tout en respectant les autres critères de validation de la dernière transaction récente tels qu'être suffisamment proche de la date de clôture) ainsi que de s'assurer que le contexte de la transaction récente est correctement appréhendé en considérant les composantes primaires et secondaires (le cas échéant) ;
- Vigilance particulière concernant la situation financière des sociétés du portefeuille (par exemple, les estimations de consommation de trésorerie).

Nous avons également tenu compte des IPEV Board Special Valuation Guidance de mars 2020.

Il est à noter que Sofina a fait appel à Kroll, une société d'évaluation indépendante, pour une assistance dans l'évaluation des participations non cotées du portefeuille Sofina

Direct. L'assistance fournie par Kroll ne concerne donc pas Sofina Fonds Privés. L'ensemble de ces participations non cotées (les « Participations »), couvertes par l'assistance de Kroll, représentent 46% de la juste valeur du total du

portefeuille en transparence, tel qu'illustré ci-dessous²².

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS	INVESTISSEMENTS MINORITAIRES À LONG TERME	SOFINA CROISSANCE	SOFINA FONDS PRIVÉS	% DE COUVERTURE KROLL SUR LE TOTAL DU NIVEAU
Niveau 1	Non couvert	Non couvert	Non applicable	0%
Niveau 2	Couvert	Couvert	Non applicable	100%
Niveau 3	Couvert	Couvert	Non couvert	49%
Total du portefeuille en transparence				46%

Cette assistance a porté sur différentes procédures limitées que Sofina a identifiées et qu'elle a demandé à Kroll d'effectuer. Dans le cadre et à l'issue de ces procédures limitées²³, Kroll a conclu que la juste valeur des « Participations », telle que déterminée par Sofina, était raisonnable.

Les investissements de Sofina Fonds Privés dans des fonds de capital-risque et de capital-développement sont évalués sur la base des derniers rapports obtenus des Gestionnaires de ces fonds d'investissement jusqu'à mi-mars et leur valorisation sera par conséquent basée soit sur la base d'un rapport au 31 décembre 2022 soit sur la base d'un rapport au 30 septembre 2022. Les valeurs des rapports au 30 septembre 2022 sont ajustées pour tenir compte (i) des libérations de capital et des distributions survenues depuis la date d'émission du dernier rapport, (ii) des évolutions des cours de bourse des sociétés cotées détenues par ces fonds, et (iii) des événements significatifs qui se sont produits depuis cette dernière date d'évaluation et la date de clôture du 31 décembre 2022. Les valeurs au 31 décembre 2022 ne sont quant à elles pas ajustées étant donné qu'elles reflètent la juste valeur à la date de clôture. Les valeurs retenues sont enfin converties en euros en utilisant le taux de change de clôture. Les fonds pour lesquels un contrat d'achat et de vente a été signé à la date du présent Rapport annuel sont évalués conformément aux termes de ce contrat d'achat et de vente. Au 31 décembre 2022, plus de 67% de la juste valeur de Sofina Fonds Privés est basée soit sur des rapports au 31 décembre 2022, soit sur des valorisations établies sur la base de cours de bourse ou prix de transactions.

22. Couvert : couvert par l'assistance de Kroll ; Non couvert : non couvert par l'assistance de Kroll ; Non applicable : aucune valeur présente à ce niveau dans le pilier concerné.

23. Les procédures limitées ne correspondent pas à un audit, à une revue, à une compilation ou à toute autre forme d'examen ou d'attestation en rapport avec les normes d'audit généralement reconnues. De plus, les procédures limitées n'ont pas été effectuées en prévision de ou en relation avec tout investissement réalisé ou envisagé par Sofina. Ainsi, toute partie envisageant un investissement dans ces « Participations » ou toute partie envisageant un investissement directement au capital de Sofina ne devrait pas considérer que la mise en œuvre de ces procédures limitées par Kroll est suffisante dans l'optique des investissements susmentionnés. Les résultats de l'analyse de Kroll ne doivent pas être considérés comme une attestation d'équité relative à une opération ou une attestation de solvabilité. Les procédures limitées effectuées par Kroll complètent les procédures que Sofina est tenue de mettre en œuvre pour estimer la juste valeur des « Participations ». Le résultat des analyses menées par Kroll a été pris en compte par Sofina dans son évaluation de la juste valeur des « Participations ».

Méthodes appliquées conformément à la norme IFRS 13 pour déterminer la juste valeur des actifs non cotés de niveau 3 du portefeuille d'investissement en transparence

TECHNIQUE D'ÉVALUATION	UTILISATION DE LA TECHNIQUE	DONNÉES NON OBSERVABLES IMPORTANTES	LIENS ENTRE DONNÉES NON OBSERVABLES ET LA JUSTE VALEUR
Prix de la dernière transaction récente (PORI)	A chaque fois qu'une transaction récente et significative a été réalisée pour la participation à la date de clôture et pour autant que la transaction remplisse les critères de marché et d'intervenant de marché. Retenons que les IPEV Valuation Guidelines ne considèrent plus le prix de la transaction récente comme une technique de valorisation par défaut mais plutôt comme un point de départ de l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, le prix de la transaction récente comme technique de valorisation n'est utilisé que lorsque la transaction récente est suffisamment proche de la date de clôture (et répond aux critères de marché et d'intervenant de marché). Les fonds pour lesquels un contrat d'achat et de vente a été signé à la date du présent rapport financier annuel sont évalués selon les termes du contrat d'achat et de vente et sont donc considérés comme faisant partie de cette technique d'évaluation.	La juste valeur de la dernière transaction est considérée comme étant une donnée non observable.	Plus la donnée non observable augmente, plus la juste valeur augmente.
Technique des flux de trésorerie actualisés ou Discounted Cash Flow model	Appliquée pour les sociétés matures ou pour les sociétés où suffisamment d'information est disponible. Cette méthode consiste à actualiser des flux de trésorerie futurs attendus.	Coût du capital issu de la calibration. Valeur terminale sur la base d'un taux de croissance à long terme. Valeur terminale sur la base d'un multiple de sortie.	Plus le coût du capital est élevé, moins la juste valeur est élevée. Plus le taux de croissance à long terme est élevé, plus la juste valeur est élevée. Plus le multiple de sortie est élevé, plus la juste valeur est élevée.
Multiples de marché – multiples des ventes ou de l'EBITDA ou des earnings ou un mix de multiples des ventes ou de l'EBITDA (sur la base de sociétés cotées comparables)	En l'absence de transaction récente sur la participation à la date de clôture et lorsque le Discounted Cash Flow model n'est pas appliqué. Le principe de calibration est utilisé pour déterminer la décote par rapport au panier de sociétés cotées comparables.	Décote ²⁴ issue de la calibration par rapport au groupe de sociétés comparables.	Plus la décote est élevée, moins la juste valeur est élevée.
Modèle des rendements attendus pondérés ou méthode des scénarios probabilisés (PWERM : Probability-Weighted Expected Return Method)	Les start-up ou sociétés « early stage » ou certaines sociétés pour lesquelles des scénarios fortement différents restent possibles, lorsque les autres méthodes (transaction récente, Discounted Cash Flow model, multiples de marché) ne peuvent être appliquées, sont valorisées sur la base de scénarios. Ces sociétés sont valorisées sur la base de différents scénarios futurs attendus (résultats futurs de justes valeurs probabilisés).	Facteur d'actualisation issu de la calibration. Poids attribués aux différents scénarios (en général 3 à 4 scénarios, d'extrêmement pessimistes à optimistes). Valeur de sortie sur la base d'un multiple de sortie.	Plus le facteur d'actualisation est élevé, moins la juste valeur est élevée. Plus le poids du scénario pessimiste est élevé, moins la juste valeur est élevée. Plus le multiple de sortie est élevé, plus la juste valeur est élevée.
Milestones approach	Les start-up ou sociétés « early stage » ou certaines sociétés pour lesquelles des étapes importantes restent à franchir, lorsque les autres méthodes ne peuvent être appliquées (transaction récente, Discounted Cash Flow model, multiples de marché, PWERM), sont valorisées selon la méthode des milestones (étapes ou événements importants). Cette méthode consiste à déterminer s'il y a une indication de changement de juste valeur sur la base d'une vérification d'un ou plusieurs milestones. Un ou plusieurs milestones sont communément établis en fonction du stade de développement de la société. Les milestones peuvent inclure des indicateurs financiers, des indicateurs techniques et des indicateurs marketing et commerciaux.	Décote appliquée par palier en fonction des milestones prédéfinis.	Une décote est appliquée par palier. Si un palier est franchi, plus la donnée non observable augmente ou diminue, plus la juste valeur augmente ou diminue. Si le premier palier n'est pas franchi, plus la donnée non observable diminue, plus la juste valeur diminue.
Actif net réévalué avec actifs comptabilisés à leur juste valeur	Sur la base des derniers rapports disponibles, obtenus des Gestionnaires. Elle consiste à utiliser la quote-part dans les actifs nets rapportés ajustée (i) des libérations de capital et des distributions survenues depuis la date d'émission du dernier rapport, (ii) des évolutions des cours de bourse des sociétés cotées et (iii) des événements significatifs. Les investissements sous-jacents du fonds doivent être rapportés à la juste valeur.	La juste valeur sur la base de rapports des Gestionnaires est considérée comme étant une donnée non observable.	Plus la donnée non observable augmente, plus la juste valeur augmente.
Autres méthodes	Dans des cas exceptionnels, une autre méthodologie est considérée afin de mieux refléter la juste valeur de la ou d'une fraction de la participation (par exemple un rapport d'expertise de valeur de terrains ou biens).	La juste valeur sur la base de rapports d'un expert est considérée comme étant une donnée non observable.	Plus la donnée non observable augmente, plus la juste valeur augmente.

24. Dans certains cas, une surcote est appliquée par rapport au groupe de sociétés comparables, également issue du principe de calibration. Dans certains cas exceptionnels, la décote est estimée sur la base d'autres méthodes que la calibration.

Méthode appliquée pour allouer la juste valeur estimée des capitaux propres aux différentes classes d'actions en fonction de leurs droits respectifs

TECHNIQUE D'ÉVALUATION	UTILISATION DE LA TECHNIQUE	DONNÉES NON OBSERVABLES IMPORTANTES	LIENS ENTRE DONNÉES NON OBSERVABLES ET LA JUSTE VALEUR
Méthode d'évaluation des options	Appliqué pour les sociétés où les droits peuvent différer de manière significative entre les catégories d'actions. Appliqué lorsqu'il est applicable et pertinent (par exemple, il existe des droits différents pour chaque catégorie d'actions et les acteurs du marché tiennent compte de ces droits).	Volatilité	Une augmentation de la volatilité peut soit augmenter soit diminuer la juste valeur en fonction des classes d'actions détenues.
		Délai d'expiration (par exemple, moment de la sortie ou événement de liquidité)	Une augmentation du temps jusqu'à l'expiration peut soit augmenter soit diminuer la juste valeur en fonction des classes d'actions détenues.
		Taux d'intérêt en devise locale	Une augmentation du taux d'intérêt peut soit augmenter soit diminuer la juste valeur en fonction des classes d'actions détenues.

2.4 JUSTE VALEUR DU TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT EN TRANSPARENCE

	EN MILLIERS EUR			
	TOTAL AU 31/12/2022	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Portefeuille d'investissement ²⁵	9.062.261	559.699	84.419	8.418.144
Sofina Direct	4.759.857	559.699	84.419	4.115.739
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	2.797.444	545.544	0	2.251.900
<i>Sofina Croissance</i>	1.962.413	14.155	84.419	1.863.839
Sofina Fonds Privés	4.302.404	0	0	4.302.404
	TOTAL AU 31/12/2021	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Portefeuille d'investissement	11.063.415	962.015	117.302	9.984.098
Sofina Direct	5.810.894	962.015	117.302	4.731.577
<i>Investissements minoritaires à long terme</i>	3.884.345	911.845	0	2.972.500
<i>Sofina Croissance</i>	1.926.549	50.170	117.302	1.759.077
Sofina Fonds Privés	5.252.521	0	0	5.252.521

Le portefeuille sous-jacent des fonds détenus dans Sofina Fonds Privés est composé d'actifs cotés et non cotés. La juste valeur des actifs cotés ²⁶ est estimée à 489.644 milliers EUR au 31/12/2022 et 1.230.394 milliers EUR au 31/12/2021.

Au cours de l'exercice, la participation dans Spartoo a été transférée du niveau 2 vers le niveau 1.

Analyse de sensibilité du niveau 3

Le niveau 3 est composé de titres non cotés soumis au risque de prix, qui est néanmoins amoindri par la grande diversité d'investissements réalisés par le groupe Sofina. L'objectif de création de valeur à long terme poursuivi par le groupe Sofina contribue également à atténuer ce risque.

Au niveau des investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement de Sofina Fonds Privés, les Gestionnaires peuvent se décider plus rapidement pour modifier un écart négatif. Le risque de marché peut aussi avoir un impact sur les titres non cotés de façon indirecte par rapport aux titres cotés sur les marchés boursiers.

En outre, le risque de liquidité a un impact plus important sur les titres non cotés que sur les titres cotés et ceci peut entraîner une difficulté à en estimer la valeur. Ce risque peut avoir un impact sur la période de détention des titres non

25. Vous trouverez des informations sur le portefeuille d'investissement figurant au bilan au 31 décembre 2022 sous le point 2.1 ci-dessus.

26. Estimé sur base des informations disponibles fournies par les Gestionnaires.

cotés ainsi que sur le prix de sortie. Il est difficile de chiffrer l'influence de ces risques sur les titres non cotés du niveau 3.

Analyse de sensibilité du portefeuille d'investissement en transparence de niveau 3 au 31 décembre 2022

EN MILLIONS EUR

TECHNIQUE D'ÉVALUATION	JUSTE VALEUR	MÉTHODE D'ÉVALUATION DES OPTIONS APPLIQUÉE ?	DONNÉES NON OBSERVABLES (MOYENNE PONDÉRÉE)	SENSI-BILITÉ	IMPACT VALEUR	SENSI-BILITÉ	IMPACT VALEUR
Prix de la dernière transaction récente (PORI)	116	Non	La juste valeur de la dernière transaction récente est considérée comme étant une valeur non observable	+10%	12	-10%	-12
Discounted Cash Flow model	1.699	Non	Coût du capital issu de la calibration entre 6,95% et 17,7% (11,9%)	+10%	-270	-10%	343
			Taux de croissance perpétuel entre 2,5% et 4,0% (3,1%)	+10%	48	-10%	-44
			Multiple de sortie entre 6,5x et 17,91x (13,07x)	+10%	126	-10%	-126
Multiples de marché	1.377	Non	Multiple médian des sociétés comparables entre 0,9x et 17,2x (5,1x)	+10%	118	-10%	-118
			Décote issue de la calibration entre 0,2% et 58% ²⁷ (12,7%)	+10%	-39	-10%	39
	771	Oui	Multiple médian des sociétés comparables entre 0,5x et 22,3x (6,6x)	+10%	48	-10%	-47
			Décote issue de la calibration entre 15% et 58% ²⁸ (35,6%)	+10%	-30	-10%	29
			Volatilité entre 27% et 70% (44,3%)	+10%	-7	-10%	6
			Délai d'expiration entre 1,0 et 8,0 années (4,2 années)	+10%	-7	-10%	7
			taux d'intérêt entre 1,3% et 7,2% (4,5%)	+10%	-4	-10%	4
Actif net réévalué avec actifs comptabilisés à leur juste valeur ²⁹	4.348	Non	La juste valeur sur base de rapports des gestionnaires est considérée comme étant une valeur non observable	+10%	435	-10%	-435
Milestones approach	9	Non	Décote de 20% par palier (20%)	Palier supérieur ³⁰	0	Palier inférieur	-2
Autres méthodes	98	Non	La juste valeur est considérée comme étant une valeur non observable	+10%	10	-10%	-10
Total du niveau 3 (en transparence)	8.418						
Eléments de réconciliation	-267						
Total du niveau 3 (états financiers)	8.151						

Les éléments de réconciliation entre la présentation en transparence et la présentation au bilan sont détaillés, tous niveaux confondus, au point 2.1 ci-dessus.

27. Dans certains cas, une surcote est appliquée par rapport au groupe de sociétés comparables. Les surcotes appliquées varient entre 1,7% et 1.043% (moyenne pondérée de 319%). Dans certains cas exceptionnels, la décote est estimée sur la base d'autres méthodes que la calibration.

28. Dans certains cas, une surcote est appliquée par rapport au groupe de sociétés comparables. Les surcotes appliquées varient entre 4% et 967% (moyenne pondérée de 282,4%). Dans certains cas exceptionnels, la décote est estimée sur la base d'autres méthodes que la calibration.

29. Concerne principalement le portefeuille Sofina Fonds Privés et de façon limitée certaines participations de Sofina Croissance.

30. Aucun palier supérieur n'a été atteint.

Analyse de sensibilité du portefeuille d'investissement en transparence de niveau 3 au 31 décembre 2021

EN MILLIONS EUR

TECHNIQUE D'ÉVALUATION	JUSTE VALEUR	MÉTHODE D'ÉVALUATION DES OPTIONS APPLIQUÉE ?	DONNÉES NON OBSERVABLES (MOYENNE PONDÉRÉE)	SENSI-BILITÉ	IMPACT VALEUR	SENSI-BILITÉ	IMPACT VALEUR
Prix de la dernière transaction récente (PORI)	805	Non	La juste valeur de la dernière transaction récente est considérée comme étant une donnée non observable.	+10%	80	-10%	-80
	151	Oui	La juste valeur de la dernière transaction récente est considérée comme étant une donnée non observable.	+10%	15	-10%	-15
			Volatilité entre 28% et 80% (49,9%)	+10%	-2	-10%	2
			Délai d'expiration entre 4,0 année et 10,0 années (8,2 années)	+10%	-1	-10%	1
			Taux d'intérêt entre -0,2% et 1,5% (1,2%)	+10%	-0	-10%	0
Discounted Cash Flow model	1.641	Non	Coût du capital entre 6,2% et 16,3% (10,2%)	+10%	-238	-10%	300
			Taux de croissance perpétuel entre 1,5% et 3,0% (2,6%)	+10%	36	-10%	-34
			Multiple de sortie entre 5,0 et 15,8x (10,6x)	+10%	111	-10%	-111
Multiples de marché	1.683	Non	Décote issue de la calibration entre 12% et 52% ³¹ (21,8%)	+10%	-83	-10%	84
			Multiple médian des sociétés comparables entre 5,8x et 11,6x (8,4x)	+10%	139	-10%	-135
	140	Oui	Décote issue de la calibration entre 2% et 29% ³² (21,8%)	+10%	-4	-10%	4
			Multiple médian des sociétés comparables entre 5,8x et 11,6x (8,4x)	+10%	11	-10%	-11
			Volatilité entre 30% et 55% (36%)	+10%	0	-10%	-0
			Délai d'expiration entre 2,5 et 5,0 années (4,0 années)	+10%	-0	-10%	-0
Actif net réévalué avec actifs comptabilisés à leur juste valeur ³³	5.453	Non	Taux d'intérêt entre 0,8% et 1,3% (1%)	+10%	-0	-10%	0
			La juste valeur sur la base de rapports des Gestionnaires est considérée comme étant une donnée non observable.	+10%	545	-10%	-545
Milestones approach	18	Non	Décote de 15% par palier (15%)	Palier supérieur ³⁴	0	Palier inférieur	-3
Autres méthodes	93	Non	La juste valeur est considérée comme étant une donnée non observable.	+10%	9	-10%	-9
Total du niveau 3 (en transparence)	9.984						
Éléments de réconciliation	-102						
Total du niveau 3 (états financiers)	9.882						

Les éléments de réconciliation entre la présentation en transparence et la présentation au bilan sont détaillés, tous niveaux confondus, au point 2.1 ci-dessus.

31. Dans certains cas exceptionnels, une surcote est appliquée par rapport au groupe de sociétés comparables. Les surcotes appliquées varient entre 7% et 361% (moyenne pondérée de 166%). Dans certains cas exceptionnels, la décote est estimée sur base d'autres méthodes que la calibration.

32. Dans certains cas exceptionnels, une surcote est appliquée par rapport au groupe de sociétés comparables. La surcote appliquée est de 636% (seulement une surcote appliquée). Dans certains cas exceptionnels, la décote est estimée sur base d'autres méthodes que la calibration.

33. Concerne principalement le portefeuille Sofina Fonds Privés et de façon limitée certaines participations de Sofina Croissance.

34. Aucun palier supérieur n'a été atteint.

2.5 RISQUES FINANCIERS EN TRANSPARENCE

Risque de change

Le portefeuille d'investissement est soumis entre autres aux risques de change. Le principal risque de change porte sur des actifs libellés en dollars américains, en livres sterling et en roupies indiennes. À titre d'information, la variation de 10%

en plus ou en moins par rapport au cours du 31 décembre 2022 donnerait une variation de la juste valeur du portefeuille reprise dans le tableau ci-dessous :

	EN MILLIONS EUR								
	USD			GBP			INR		
Sensibilité du cours de change	-10%	0%	+10%	-10%	0%	+10%	-10%	0%	+10%
Juste valeur	6.095	5.485	4.987	497	447	406	881	793	721
Impact sur le résultat	610	0	-498	50	0	-41	88	0	-72

Risque de prix

Le risque de prix se définit comme le risque que le portefeuille de Sofina soit impacté par une évolution défavorable des cours de bourse. Sofina est exposée aux fluctuations boursières de son portefeuille.

L'analyse de risques des participations de niveau 1 et de niveau 2 est reprise ci-dessous. Un intervalle de variation -10% et +10% a été appliqué sur l'évaluation au 31 décembre 2022. Cette variation influence le résultat.

	EN MILLIONS EUR					
	NIVEAU 1			NIVEAU 2		
Sensibilité du cours de bourse	-10%	0%	+10%	-10%	0%	+10%
Juste valeur	504	560	616	76	84	92
Impact sur le résultat	-56	0	56	-8	0	8

Risque de taux d'intérêt et risque de liquidité

Le risque de taux d'intérêt est le risque que le flux d'intérêt afférent à la dette financière et la trésorerie brute puissent être détériorés par une évolution défavorable des taux d'intérêt. En l'espèce, le risque est limité vu que les dettes financières sont principalement à taux fixe. Par ailleurs la trésorerie nette de Sofina est positive. Cependant, Sofina a des engagements de déboursements de fonds relatifs aux participations de Sofina Fonds Privés. Eu égard à sa trésorerie nette positive, à l'existence de lignes de crédit bancaires (non utilisées – voir point 3.16), et aux investissements dans des actions cotées sur des marchés liquides et donc aisément réalisables (dans les portefeuilles des Investissements minoritaires à long terme et de Sofina Fonds Privés), et, si nécessaire, de la capacité à effectuer des transactions sur le marché secondaire pour Sofina Fonds Privés, le risque de liquidité auquel Sofina est confrontée est extrêmement modéré.

ENGAGEMENTS RÉSIDUELS BRIDGE DE SOFINA FONDS PRIVÉS	EN MILLIONS EUR	
	2022	2021
Début de l'exercice	976	932
Nouveaux engagements	810	542
Investissements	-445	-629
Autres ³⁵	-86	51
Effet change	81	80
Fin de l'exercice ³⁶	1.336	976

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de contrepartie sur la trésorerie brute. Il est limité a priori par le choix d'institutions financières de renom.

Risque de concentration

Les 10 principales participations de Sofina Direct représentent 27% de la juste valeur du portefeuille en transparence³⁷ :

1	Groupe Petit Forestier
2	SC China Co-Investment 2016-A (ByteDance)
3	Lernen Midco 1 (Cognita)
4	Think & Learn (Byju's)
5	Cambridge Associates
6	bioMérieux
7	Drylock Technologies
8	Nuxe International
9	Ver Se Innovation
10	Mérieux NutriSciences

35. Le poste Autres comprend principalement des distributions rappelables, des cessions et des liquidations de fonds avec des engagements résiduels non appelés.

36. Des engagements résiduels supplémentaires relatifs aux investissements Sofina Direct de 7 millions EUR au 31 décembre 2022 et de 12 millions EUR au 31 décembre 2021 portent le total des engagements non appelés à 1.343 millions EUR et 988 millions EUR respectivement.

37. Classées par ordre décroissant de juste valeur au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence). Le classement de nos participations Sofina Direct ne tient pas compte des expositions indirectes à ces participations, détenues au travers de certains fonds de Sofina Fonds Privés.

Il est à noter que :

- les 6 investissements principaux au sein de Sofina Direct représentent plus de 15% mais moins de 20% du total du portefeuille en transparence³⁸.
- les 7 investissements principaux au sein de Sofina Direct représentent plus de 20% du total du portefeuille en transparence³⁸.
- ByteDance, une entreprise mondiale d'Internet et de technologie présente dans plus de 150 pays, est la seule participation représentant plus de 5% de la juste valeur du portefeuille en transparence (en tenant compte de nos participations combinées à travers Sofina Direct et Sofina Fonds Privés)³⁹.

Sofina valorise sa participation dans SC China Co-Investment 2016-A (le véhicule d'investissement au travers duquel elle détient sa participation au niveau de Sofina Direct dans ByteDance) sur la base de la méthode de valorisation des multiples de marché avec une décote d'illiquidité. Sa participation dans ByteDance au niveau de Sofina Fonds Privés est valorisée sur la base de l'évaluation fournie par les Gestionnaires des fonds concernés.

Il n'y a pas de positions dominantes. Les participations de niveau 3 dans le top 10 sont évaluées selon le Discounted Cash Flow model, les multiples du marché ou la valeur de la dernière transaction récente, comme décrit dans la section 2.3 ci-dessus.

Les 10 principaux Gestionnaires de Sofina Fonds Privés représentent 25% de la juste valeur du portefeuille en transparence⁴⁰ :

1	Sequoia Capital (US, Chine et Inde)
2	Lightspeed
3	Insight Partners
4	Battery Ventures
5	Iconiq Capital
6	Thoma Bravo
7	TA Associates
8	Spark Capital
9	Venrock
10	Andreessen Horowitz

Les fonds étant eux-mêmes investis dans un grand nombre de sociétés, il n'y a pas de risque de concentration.

Guerre en Ukraine

Conformément à la [recommandation de l'ESMA du 14 mars 2022](#), à la [déclaration publique du 13 mai 2022 sur les implications de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les rapports financiers semestriels](#) et à la [déclaration publique du 28 octobre 2022 sur les priorités communes européennes en matière d'application de la loi pour les rapports financiers annuels de 2022](#), Sofina peut confirmer qu'elle a une exposition spécifique très limitée à la crise ukrainienne, qui n'a pas eu d'impact direct matériel sur ses activités. Le groupe n'est pas affecté par les sanctions économiques appliquées par l'Union européenne. Les sociétés du portefeuille de Sofina Direct ayant des activités ou une exposition notable en Ukraine ou en Russie représentent moins de 3% de la juste valeur du portefeuille total en transparence au 31 décembre 2022. Sofina Fonds Privés est marginalement exposé à des sociétés sous-jacentes ayant une certaine présence en Ukraine ou en Russie, qui sont estimées représenter une petite proportion du nombre total de sociétés dans le portefeuille sous-jacent. Les Gestionnaires ont enquêté sur leurs liens potentiels avec la Russie, notamment en recherchant l'argent russe dans leur base d'investisseurs, et n'ont pas signalé de problème significatif à cet égard. Les principales conséquences économiques potentielles de la crise ukrainienne sur le portefeuille ne sont pas de nature spécifique car elles sont liées à son impact sur le prix des matières premières, y compris l'énergie, les perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement, les préoccupations concernant un risque croissant de cyber-attaques et, plus généralement, l'impact macro-économique sur la croissance du PIB, l'inflation et les taux d'intérêt. Un grand nombre de sociétés du portefeuille et de Gestionnaires, ainsi que leurs employés, sont engagés dans diverses initiatives visant à soutenir l'Ukraine, en accord avec ce que Sofina a fait, comme décrit dans la [section ESG](#) ci-dessus.

38. Investissements les plus importants en termes de représentation dans la juste valeur du portefeuille en transparence. Classés par ordre décroissant de juste valeur au 31 décembre 2022 (portefeuille en transparence). Le classement de nos participations Sofina Direct ne tient pas compte des expositions indirectes à ces participations, détenues au travers de certains fonds de Sofina Fonds Privés.

39. La participation dans ByteDance au travers de Sofina Fonds Privés est une estimation basée sur les informations contenues dans les rapports des Gestionnaires mis à notre disposition à la date du présent Rapport annuel.

40. Principaux Gestionnaires en termes de représentation estimée de leurs fonds dans la juste valeur du portefeuille de Sofina en transparence. Classés par ordre décroissant de juste valeur au 31 décembre 2022.

2.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE, SECTORIELLE ET PAR STRATÉGIE DU PORTEFEUILLE EN TRANSPARENCE

Par rapport à 2021, la répartition montre également une classification par région géographique pour l'ensemble du portefeuille en transparence, y compris Sofina Direct. Bien que les entreprises du portefeuille Sofina Direct opèrent

généralement à l'échelle mondiale, indiquer les régions où elles sont actives ou les régions où se trouve leur siège principal ou historique permet de mieux aligner le reporting financier avec la stratégie du groupe Sofina.

Répartition géographique du portefeuille ⁴¹

ZONE GÉOGRAPHIQUE	EN MILLIONS EUR							
	31/12/2022				31/12/2021			
	JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS ⁴²		JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS	
Sofina Direct								
Amérique du Nord	516	11%	2	35%	608	10%	2	16%
Europe de l'Ouest	2.610	55%	4	52%	3.030	52%	10	74%
Asie	1.616	34%	1	13%	2.133	37%	1	8%
Autres	18	0%	0	0%	39	1%	0	2%
Total Sofina Direct	4.760	100%	7	100%	5.810	100%	13	100%
Sofina Fonds Privés								
Amérique du Nord	2.711	63%	778	58%	3.618	69%	589	60%
Europe de l'Ouest	407	9%	191	14%	457	9%	132	14%
Asie	1.184	28%	367	28%	1.178	22%	255	26%
Total Sofina Fonds Privés	4.302	100%	1.336	100%	5.253	100%	976	100%
TOTAL SOFINA DIRECT ET SOFINA FONDS PRIVÉS								
Amérique du Nord	3.227	36%	780	58%	4.226	38%	591	60%
Europe de l'Ouest	3.017	33%	195	15%	3.487	32%	142	14%
Asie	2.800	31%	368	27%	3.311	30%	256	26%
Autres	18	0%	0	0	39	0%	0	0%
TOTAL DU PORTEFEUILLE ⁴³	9.062	100%	1.343	100%	11.063	100%	989	100%

Répartition de Sofina Direct par secteur

Par rapport à 2021, la ventilation sectorielle est désormais basée sur une classification par secteur cible, qui présente les quatre secteurs cibles d'investissement de Sofina, à savoir les Biens et services de consommation, la Transformation

digitale, l'Éducation, et les Soins de santé et sciences de la vie, et regroupe les autres secteurs dans la catégorie Autres. L'objectif est de mieux aligner le rapport financier avec la stratégie du groupe Sofina.

41. Sur la base du portefeuille en transparence en considérant le pays du siège principal ou historique des investissements.

42. Ces montants proviennent essentiellement de souscriptions aux investissements Sofina Fonds Privés pour un montant de 1.336 millions EUR (cf. point 2.6 du présent Rapport annuel). Ces engagements sont pris par Sofina SA ou par ses filiales d'investissement (vue en transparence).

43. Sur la base de la juste valeur des participations du groupe Sofina au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 (portefeuille en transparence – cf. point 2.4 ci-dessus).

Le tableau suivant présente la ventilation sectorielle du portefeuille en transparence au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021⁴³ :

SECTEUR	EN MILLIONS EUR			
	31/12/2022		31/12/2021	
	JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE	
Biens et services de consommation	1.329	28%	1.618	28%
Transformation digitale	987	21%	1.103	19%
Éducation	714	15%	1.047	18%
Soins de santé et sciences de la vie	740	15%	714	12%
Autres	990	21%	1.328	23%
Total	4.760	100%	5.810	100%

Répartition de Sofina Fonds Privés par stratégie

STRATÉGIE	EN MILLIONS EUR							
	31/12/2022				31/12/2021			
	JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS ⁴⁴		JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS	
Capital-risque	3.075	72%	830	62%	3.504	67%	420	43%
Capital-développement	1.002	23%	422	32%	1.101	21%	358	37%
LBO	216	5%	72	5%	535	10%	126	13%
Autres stratégies	9	0%	12	1%	113	2%	72	7%
Total⁴⁵	4.302	100%	1.336	100%	5.253	100%	976	100%

Répartition de Sofina Fonds Privés par millésime

MILLÉSIME	EN MILLIONS EUR							
	31/12/2022				31/12/2021			
	JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS ⁴⁴		JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE		ENGAGEMENTS RÉSIDUELS	
Derniers 5 ans	2.174	50%	1.230	92%	2.470	47%	853	87%
De 5 à 10 ans	1.633	38%	74	6%	2.090	40%	89	9%
Plus de 10 ans	495	12%	32	2%	693	13%	34	4%
Total⁴⁵	4.302	100%	1.336	100%	5.253	100%	976	100%

44. Sofina s'est engagée à répondre à des appels de fonds auprès de certains fonds privés (cf. point 3.16 ci-dessous).

45. Vous trouverez des informations sur le portefeuille Sofina Fonds Privés figurant au bilan au 31 décembre 2022 sous le point 2.1 ci-dessus.

3. Annexes aux états financiers sous le statut d'Entité d'Investissement

3.1 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Participations		
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	10.385.873	7.866.894
Entrées au cours de l'exercice	45.825	131.997
Sorties au cours de l'exercice	-13.774	-169.932
Variations des plus-values latentes en résultat	95.883	2.628.265
Variations des moins-values latentes en résultat	-1.975.204	-71.351
Valeur nette à la clôture de l'exercice = 1	8.538.603	10.385.873
Créances		
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	0	0
Entrées au cours de l'exercice	1.345	0
Sorties au cours de l'exercice	0	0
Variations des plus-values latentes en résultat	0	0
Variations des moins-values latentes en résultat	0	0
Variation des intérêts courus non échus	35	0
Valeur nette à la clôture de l'exercice = 2	1.380	0
Valeur nette = 1 + 2	8.539.983	10.385.873

La différence entre le montant des sorties au cours de l'exercice (13.774 milliers EUR) et le montant des désinvestissements repris dans l'état consolidé des flux de trésorerie (15.044 milliers EUR) est principalement due aux plus et moins-values réalisées sur ces désinvestissements pour un montant de 1.270 milliers EUR. Par ailleurs, les plus et moins-values réalisées (1.270 milliers EUR) augmentées de la variation des plus et moins-values non réalisées (-1.879.321 milliers EUR) constituent le résultat net du portefeuille d'investissement (cf. point 3.11 ci-dessous).

3.2 CLASSIFICATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

EN MILLIERS EUR

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR		
	TOTAL AU 31/12/2022	CLASSIFICATION IFRS 9	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Portefeuille d'investissement	8.539.983		389.095	0	8.150.888
<i>Participations</i>	8.538.603	Juste valeur via le résultat	389.095	0	8.149.508
<i>Créances</i>	1.380	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	0	1.380
Créances sur les filiales ⁴⁶	823.998	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	823.998	0
Dépôts et autres actifs financiers courants	436.686		0	436.686	0
<i>Dépôts</i>	0	Désignés à la juste valeur via le résultat	0	0	0
<i>Placements de trésorerie</i>	433.436	Juste valeur via le résultat	0	433.436	0
<i>Autres créances</i>	3.250	Désignés à la juste valeur via le résultat	0	3.250	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	385.486	Désignés à la juste valeur via le résultat	0	385.486	0
Dettes financières non courantes	695.507	Au coût amorti	0	695.507	0
Dettes financières courantes	2.010	Au coût amorti	0	2.010	0
Autres débiteurs courants	97	Au coût amorti	0	97	0
Dettes envers les filiales ⁴⁶	175.634	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	175.634	0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	9.037	Au coût amorti	0	9.037	0

EN MILLIERS EUR

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR		
	TOTAL AU 31/12/2021	CLASSIFICATION IFRS 9	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Portefeuille d'investissement	10.385.873		494.777	9.536	9.881.560
<i>Participations</i>	10.385.873	Juste valeur via le résultat	494.777	9.536	9.881.560
<i>Créances</i>	0	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	0	0
Créances sur les filiales ⁴⁶	796.320	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	796.320	0
Dépôts et autres actifs financiers courants	749.615		0	749.615	0
<i>Dépôts</i>	746.786	Désignés à la juste valeur via le résultat	0	746.786	0
<i>Autres créances financières</i>	2.829	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	2.829	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140.742	Désignés à la juste valeur via le résultat	0	140.742	0
Dettes financières non courantes	694.512	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	694.512	0
Dettes financières courantes	2.112	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	2.112	0
Autres débiteurs courants	97	Au coût amorti	0	97	0
Dettes envers les filiales ⁴⁶	943	Désignées à la juste valeur via le résultat	0	943	0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	26.888	Au coût amorti	0	26.888	0

46. Les créances sur et les dettes envers les filiales sont désignées à la juste valeur mais vu qu'il s'agit de créances et dettes à très court terme, il n'y a pas de variation de juste valeur à comptabiliser.

La juste valeur des éléments du portefeuille d'investissement peut être hiérarchisée comme suit :

Les actifs évalués selon le niveau 1 sont valorisés au cours de bourse à la date de clôture. Les données de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les participations directes dans des filiales d'investissement sont considérées de niveau 3 et sont valorisées sur la base de la juste valeur de leur propre portefeuille (niveau 1, 2 ou 3) et de la juste valeur de leurs autres actifs et passifs. Les participations dans les entreprises associées sont également de niveau 3 et sont valorisées à la juste valeur. Une description détaillée des méthodes de valorisation et de la sensibilité de la juste valeur est reprise aux points 2.3 et 2.4 ci-dessus. Le portefeuille détenu en transparence est décrit sous le point 2.2 ci-dessus.

La juste valeur des autres instruments financiers a été déterminée selon les méthodes suivantes :

- pour les instruments financiers à court terme, tels que les créances et dettes commerciales, la juste valeur est considérée comme n'étant pas significativement différente de la valeur comptable au coût amorti ;
- pour les prêts et emprunts à taux variable, tels que les dépôts ou les créances sur et dettes envers les filiales, la juste valeur est considérée comme n'étant pas significativement différente de la valeur comptable au coût amorti ;
- pour les dérivés de taux de change ou de taux d'intérêts, la juste valeur est arrêtée sur la base de modèles actualisant les flux futurs déterminés sur la base des courbes de taux d'intérêts futurs ou des taux de change ou autres prix à terme (forward).

Risques financiers

Vous trouverez une description des risques financiers au point 2.5 ci-dessus.

Détails des mouvements pour les investissements financiers comptabilisés à la juste valeur de niveau 3

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Portefeuille d'investissement		
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	9.881.560	7.232.145
Entrées au cours de l'exercice	46.868	131.997
Sorties au cours de l'exercice	-13.774	0
Variations des plus-values latentes en résultat	95.778	2.567.217
Variations des moins-values latentes en résultat	-1.859.544	-38.021
Variation des intérêts courus non échus	0	0
Transfert vers le niveau 3	0	0
Transfert depuis le niveau 3	0	-11.778
Valeur nette à la clôture de la période	8.150.888	9.881.560

3.3 DÉPÔTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts ⁴⁷	0	225.000
Placements de trésorerie	433.436	521.786
Autres créances	3.250	2.829
Dépôts et autres actifs financiers courants	436.686	749.615

Les placements de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

47. Dépôts entre trois mois et un an.

3.4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Banques et caisses	140.304	90.742
Placements et dépôts à court terme	245.182	50.000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	385.486	140.742

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires, des fonds en caisse et des placements dans des instruments de marché monétaire à trois mois maximum.

3.5 CAPITAL

	CAPITAL		ACTIONS PROPRES	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT DU CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT DE CAPITAL DÉTENU
Soldes au 31/12/2020	34.250.000	79.735	611.528	1.424
Mutations de l'exercice	0	0	31.400	73
Soldes au 31/12/2021	34.250.000	79.735	642.928	1.497
Mutations de l'exercice	0	0	275.000	640
Soldes au 31/12/2022	34.250.000	79.735	917.928	2.137

Le capital souscrit et entièrement libéré est constitué d'actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes et ont droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la Société.

Le dividende brut au titre de l'exercice 2021, payé en 2022, était de 3,128571 EUR par action, soit un montant total brut de 107.154 milliers EUR. La différence entre ce montant et celui repris dans l'état consolidé des flux de trésorerie (- 104.885 milliers EUR) correspond principalement au dividende sur actions propres d'un montant de 2.268 milliers EUR.

Au 31 décembre 2022, Sofina SA détenait 917.928 actions propres, contre 642.928 actions propres au 31 décembre 2021. Au cours de l'année 2022, 296.550 actions propres ont été acquises, et 21.550 actions propres ont été cédées.

Le dividende brut proposé pour l'année 2022 est de 3,24 EUR par action.

3.6 AVANTAGES DU PERSONNEL

Le groupe Sofina octroie des prestations de retraite et de décès qui sont financées via des contrats d'assurance de groupe du type « prestations définies », « contributions définies » et du type « cash balance ».

Les contributions octroyées au personnel dans le plan du type « cash balance » sont capitalisées à hauteur d'un rendement de trois pour cent. Le financement du plan est effectué par le biais d'une assurance de groupe en capitalisation collective en branche 23 dont les actifs sont principalement investis dans des fonds d'investissement. Les actifs des plans de pension ne sont pas investis dans des titres de la Sofina.

Il n'y a que trois affiliés continuant le plan du type « prestations définies ».

Les plans du type « cash balance » et « contributions définies » sont soumis à un rendement minimum garanti et sont donc considérés comme des plans du type « prestations définies » selon la norme IAS 19. Ceux-ci ont été évalués sur la base de la méthode « Traditional Unit Credit » sans projection des primes futures. Le plan de type « prestations définies » a été évalué sur la base de la méthode « Projected Unit Credit » (en application de la norme IAS 19).

Le plan de retraite chez Sofina Partners et Sofina Capital au Grand-Duché de Luxembourg est un plan du type « contributions définies » sans rendement minimum garanti par l'employeur. Le coût y afférant n'est pas reflété directement dans le résultat de Sofina sous le statut d'Entité d'Investissement, mais dans le résultat de ces filiales qui sont reprises dans les comptes de Sofina à la juste valeur.

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Montants comptabilisés au bilan		
Plan du type « prestations définies »⁴⁸		
Valeur actuelle des obligations de pension	9.468	9.859
Juste valeur des actifs	-7.744	-7.912
Valeur actuelle nette des obligations de pension	1.724	1.947
Plan du type « contributions définies »		
Valeur actuelle des obligations de pension	4.195	4.412
Juste valeur des actifs	-4.103	-3.719
Valeur actuelle nette des obligations de pension	92	693
Plan du type « cash balance »		
Valeur actuelle des obligations de pension	7.335	8.504
Juste valeur des actifs	-6.916	-6.746
Valeur actuelle nette des obligations de pension	419	1.758
Total des plans		
Valeur actuelle des obligations de pension	20.998	22.775
Juste valeur des actifs	-18.763	-18.377
Valeur actuelle nette des obligations de pension	2.235	4.398
Juste valeur des actifs		
Fonds d'investissement collectif patrimonial	8.234	6.746
Actifs gérés par l'assureur	10.529	11.631
Juste valeur des actifs	18.763	18.377
Mouvements des engagements en cours de l'exercice		
Passifs nets à l'ouverture de l'exercice	4.398	5.987
Montant reconnu en fonds propres	-2.457	-2.112
Produit ou charge net(te) comptabilisé(e) au compte de résultats	1.646	1.715
Cotisations versées	-1.352	-1.192
Montant comptabilisé à la clôture de l'exercice	2.235	4.398
Charges de pension comptabilisées au compte de résultats		
Coût des services rendus	-1.603	-1.678
Intérêts nets sur les obligations de pension	-32	-27
Coûts d'administration	-11	-10
Reprise des coûts des services passés	0	0
Gains (+) / pertes (-) actuariels reconnus	0	0
Charges nettes	-1.646	-1.715

Les charges de pension sont reprises dans la rubrique Autres charges du compte de résultats.

48. Ces montants comprennent les obligations et actifs relatifs aux plans du type « prestations définies » pour les affiliés qui ont choisi de continuer leur carrière dans ces plans, mais aussi les obligations et actifs historiques de ces mêmes plans pour tous ceux qui ont choisi de passer vers le plan du type « cash balance ».

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Principales hypothèses actuarielles à la clôture de l'exercice		
Taux d'actualisation⁴⁹		
Plan du type « prestations définies »		
Ancien plan	3,65%	0,60%
Nouveau plan	3,70%	1,10%
Plan du type « contributions définies »		
Ancien plan	3,65%	0,60%
Nouveau plan	3,65%	0,70%
Plan du type « cash balance »	3,75%	1,00%
Taux de croissance des salaires	5,20%	4,80%
Taux d'inflation	2,20%	1,80%
Table de mortalité	MR-5/FR-5	MR-3/FR-3
Évolution de la valeur actuelle des prestations de retraite		
Valeur actuelle des prestations à l'ouverture de l'exercice	22.775	22.191
Coûts des services (employeur)	1.603	1.679
Coûts des services (employé)	97	100
Coûts d'intérêts	184	101
Prestations payées au cours de l'exercice	-622	0
Taxes sur les contributions payées	-161	-142
Gains (-) / pertes (+) actuariels de l'exercice ⁵⁰	-2.878	-1.154
Coûts (+) et reprises des coûts (-) des services passés	0	0
Valeur actuelle des prestations promises à la clôture de l'exercice	20.998	22.775
Évolution de la juste valeur des actifs des plans		
Juste valeur des actifs des plans à l'ouverture de l'exercice	18.377	16.204
Prestations payées au cours de l'exercice	-622	0
Cotisations reçues au cours de l'exercice (employeur)	1.352	1.191
Cotisations reçues au cours de l'exercice (employé)	97	100
Produits d'intérêts	152	74
Taxes sur les contributions payées	-161	-142
Coûts d'administration	-11	-9
Rendement excédant les produits d'intérêts	-560	840
Gains (+) / pertes (-) actuariels liés à des ajustements d'expérience	139	119
Valeur actuelle des actifs des plans à la clôture de l'exercice	18.763	18.377
Frais de personnel	21.866	35.745
Effectif moyen		
Employés	21	23
Personnel de direction	26	23
	47	46

49. Une analyse de sensibilité de + ou -0,25% est appliquée sur les taux d'actualisation, ce qui présenterait un impact sur la valeur actuelle de -267 milliers EUR et +209 milliers EUR.

50. Changement des hypothèses démographiques (-168 milliers EUR), changement des hypothèses financières (5.702 milliers EUR) et changement des hypothèses d'expérience (-2.656 milliers EUR).

3.7 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt obligataire	695.507	694.512
Dettes financières non courantes	695.507	694.512

Les dettes financières non courantes proviennent de l'émission obligataire, d'un montant de 700.000 milliers EUR, venant à échéance en 2028. Les obligations portent un

intérêt annuel de 1,000% payable annuellement à la date d'échéance du coupon.

3.8 DETTES FINANCIÈRES, FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS COURANTS

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts bancaires	0	0
Dettes envers les filiales	175.634	943
Dettes fournisseurs	1.373	602
Dettes salariales et sociales	5.328	25.033
Dettes financières courantes ⁵¹	2.010	2.112
Autres dettes diverses	687	223
Dividendes relatifs aux exercices antérieurs	875	874
Taxes et impôts divers	774	156
Dettes financières, fournisseurs et autres créditeurs courants	186.681	29.943

3.9 CRÉANCES SUR ET DETTES ENVERS LES FILIALES

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur les filiales ⁵²	823.998	796.320
Dettes envers les filiales ⁵³	-175.634	-943
Créances sur et dettes envers les filiales	648.364	795.377

Sofina SA a signé des contrats de ligne de crédit renouvelables avec engagement avec plusieurs de ses filiales. Les prêts ainsi octroyés par Sofina SA à ces filiales sont rémunérés au taux Euribor +3 mois augmenté d'une marge.

Au niveau de ses dettes (dépôts effectués par les filiales), Sofina SA les rémunère à un taux de dépôt qui est revu régulièrement.

51. Se compose d'intérêts courus sur l'emprunt obligataire (cf. point 3.7 ci-dessus).

52. Le montant de 2022 se compose principalement des contrats de lignes de crédit renouvelables, mais inclut également pour 2022 un dividende à recevoir d'une filiale pour un montant de 10.501 milliers EUR, ainsi que de créances commerciales sur des filiales pour un montant de 5.815 milliers EUR.

53. Le montant pour 2022 se compose principalement d'un dépôt effectué par une filiale, et d'un montant de dettes commerciales envers des filiales pour un montant de 460 milliers EUR.

3.10 PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Intérêts sur actifs non courants	35	0
Intérêts sur créances sur filiales ⁵⁴	8.588	5.022
Intérêts sur actifs courants	1.234	471
Intérêts sur les dettes envers des filiales	-174	0
Intérêts envers les banques	-226	-17
Intérêts sur autres dettes ⁵⁵	-7.783	-5.612
Produits et charges d'intérêts	1.674	-136

3.11 RÉSULTAT NET DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les plus-values non réalisées proviennent principalement de notre filiale Sofina US et d'autres participations actives dans les implants dentaires, la production de vin et la biotechnologie.

Les moins-values non réalisées proviennent principalement de notre filiale Sofina Capital, de la baisse des cours de bourse de Colruyt et bioMérieux, ainsi que d'autres participations actives dans l'éducation en ligne, la gestion d'actifs, la gestion de données et les produits d'hygiène.

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Participations		
Résultats dus à des ventes	1.270	42.443
<i>Plus-values réalisées</i>	1.270	42.705
<i>Moins-values réalisées</i>	0	-262
Résultats non dus à des ventes	-1.879.321	2.556.914
<i>Plus-values non réalisées</i>	95.883	2.628.265
<i>Moins-values non réalisées</i>	-1.975.204	-71.351
Total des participations	-1.878.051	2.599.357
Créances		
Résultats dus à des ventes	0	0
<i>Plus-values réalisées</i>	0	0
<i>Moins-values réalisées</i>	0	0
Résultats non dus à des ventes	0	0
<i>Plus-values non réalisées</i>	0	0
<i>Moins-values non réalisées</i>	0	0
Total des créances	0	0
Résultat net du portefeuille d'investissement	-1.878.051	2.599.357

54. Pour des détails, cf. le point 3.9 ci-dessus.

55. Se compose principalement d'intérêts liés à l'emprunt obligataire.

3.12 AUTRES RÉSULTATS FINANCIERS

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Résultats de change	550	2.641
Résultats sur actifs courants divers	-6.796	8.398
Autres résultats financiers	-6.246	11.039

3.13 AUTRES CHARGES

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Autres charges financières	-2.025	-1.846
Services et biens divers	-14.359	-14.625
Rémunérations, charges sociales et pensions	-21.868	-35.745
Divers	-7.014	-6.709
Autres charges	-45.266	-58.925

Les services et biens divers comprennent essentiellement des prestations de services de conseil reçus et la rémunération des Administrateurs.

3.14 IMPÔTS

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Impôts sur le résultat		
Charges (+) / produits (-) d'impôts courants	8	-478
Charges (+) / produits (-) d'impôts différés	-1.564	-368
	-1.556	-846
Rapprochement entre la charge (+) / produit (-) d'impôts courants et le bénéfice comptable		
Bénéfice comptable avant impôts	-1.873.082	2.592.585
Impôts calculés au taux de 25%	0	648.146
Effet de taux d'impôts différents utilisés dans d'autres pays	0	0
Effet de l'exonération des plus-values latentes nettes sur le portefeuille sous le statut d'Entité d'Investissement	-59.381	-618.097
Effet de l'exonération des plus-values et reprises de réduction de valeur et de la non-déductibilité des moins-values et réductions de valeur sur participations	64.078	-24.189
Effet de l'exonération des dividendes reçus	-5.830	-6.713
Effet des régularisations d'impôts relatifs aux exercices antérieurs	0	-486
Autres ajustements d'impôts (dépenses non admises)	1.141	861
Charges (+) / produits (-) d'impôts différés	-1.564	-368
Charges (+) / produits (-) d'impôts sur le résultat	-1.556	-846
Impôts relatifs aux éléments comptabilisés dans les capitaux propres		
Charges (+) / produits (-) d'impôts différés relatifs à la plus-value sur cession de l'immeuble "Rue de Naples"	-1.331	-80

En tant que société holding, Sofina est exonérée d'impôt sur la plupart de ses revenus (dividendes et plus-values). Ce régime fiscal applicable aux holdings a été mis en œuvre notamment en Belgique et au Luxembourg en vue d'éviter la double imposition, principe guidé par la Directive

européenne Mère-Filiale. Aucun passif d'impôt différé n'est dès lors comptabilisé pour les plus-values latentes sur les investissements. Il existe cependant quelques investissements pour lesquels un impôt sur la plus-value dans le pays de résidence de la société dans laquelle Sofina détient une

participation peut s'appliquer dans des situations très spécifiques. L'impact des passifs d'impôt différé sur les différences temporaires imposables, comptabilisés par ces filiales d'investissement, entre la valeur comptable et la base fiscale se reflète dans leur juste valeur. Au 31 décembre 2022, ces passifs d'impôts différé s'élèvent à un total de 1,18 millions EUR.

Les réserves de Sofina SA comprennent des différences temporaires résultant de revenus exonérés d'impôts datant d'avant 1990 et des règles fiscales applicables à l'époque. Aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé à cet égard car Sofina SA est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. À cet égard, au 31 décembre 2022, les passifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 57,63 millions EUR (63,63 millions EUR en 2021).

Sofina SA ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales (et les revenus définitivement taxés) reportées pour une durée illimitée parce que leur récupération est jugée incertaine dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2022, ces actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 6,07 millions EUR (4,65 millions EUR en 2021).

Comme expliqué au point 2.1 ci-dessus, il existe en outre des bénéfices accumulés au sein des filiales d'investissement luxembourgeoises détenant Sofina Fonds Privés qui pourraient devenir imposables (à un taux d'imposition de 25 %) dans certains scénarios très improbables (et, en outre, des scénarios sur lesquels Sofina SA a le contrôle). En conséquence, aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé pour ces montants.

EN MILLIERS EUR

	ACTIFS		PASSIFS	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Actifs et passifs d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	0	0	0	1.331
Plus-values latentes sur immobilisations financières	0	0	0	233
Actifs et passifs d'impôt différé	0	0	0	1.564

EN MILLIERS EUR

	CHARGES		PRODUITS	
	2022	2021	2022	2021
Impôt différé enregistré au compte de résultats				
Immobilisations corporelles	0	0	1.331	587
Plus-values latentes sur actions et parts	0	219	233	0
Charges et produits d'impôt différé	0	219	1.564	587

EN MILLIERS EUR

	2022	2021
Autres taxes et impôts		
Taxes diverses liées aux immobilisations corporelles	94	121
TVA non déductible	2.016	2.014
Taxe annuelle sur les comptes-titres	691	958
Taxe sur les opérations de bourse	14	37
Autres taxes	141	12

3.15 AIDES PUBLIQUES

Une subvention de 349.000 EUR a été accordée en 2005 par la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit d'une intervention régionale dans les frais des travaux de restauration des façades de l'hôtel de maître dans lequel Sofina a établi son siège social. Le montant accordé a été inscrit au bilan dans les produits différés et est amorti au même rythme que le bâtiment dont les façades font partie.

Une subvention de 56.000 EUR a été accordée en 2013 par la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit d'une intervention régionale dans les frais des travaux de restauration de la façade de notre bâtiment situé Boulevard d'Anvers. Le montant accordé a été inscrit au bilan dans les produits différés et est amorti au même rythme que le bâtiment dont les façades font partie.

Une subvention de 60.000 EUR a été accordée en 2016 par la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit d'une intervention régionale dans les frais des travaux de restauration des façades de l'hôtel de maître dans lequel Sofina a établi son siège social. Le montant accordé a été inscrit au bilan dans les produits différés et est amorti au même rythme que le bâtiment dont les façades font partie.

3.16 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

		EN MILLIERS EUR			
		31/12/2022		31/12/2021	
		DEVISE ÉTRANGÈRES	EUR	DEVISE ÉTRANGÈRES	EUR
Portefeuille d'investissement, montants souscrits non appelés ⁵⁶	EUR		91.499		83.143
	CAD	190	132	329	228
	USD	1.315.795	1.233.635	1.014.168	895.434
	GBP	15.300	17.250	8.159	9.710
		1.342.516		988.515	
Lignes de crédit obtenues			925.000		785.000
<i>Montant utilisé</i>			0		35.000
<i>Montant non utilisé</i>			925.000		750.000
Lignes de crédit accordées aux filiales d'investissement			765.000		765.000
<i>Montant utilisé</i>			420.537		686.584
<i>Montant non utilisé</i>			344.463		78.416

Pour mémoire, Sofina bénéficie de droits de préemption ou de souscription préférentielle dans certaines participations de son portefeuille (considéré en transparence) et ceux-ci sont conditionnés par une augmentation du capital de la société concernée du portefeuille ou par la mise en vente par un actionnaire de ses actions détenues dans la société en question. Les autres droits obtenus concernent essentiellement la possibilité pour Sofina et ses filiales d'investissement

de suivre un actionnaire qui céderait tout ou partie de sa participation (tag-along right). Les engagements donnés par Sofina et ses filiales d'investissement sont relatifs à des obligations de suite (cession des actions) en cas de cession par certains actionnaires de leurs actions (drag-along right). Le total de la juste valeur des participations concernées par ces engagements est de 3.541.439 milliers EUR.

56. Ces montants proviennent essentiellement de souscriptions aux investissements Sofina Fonds Privés pour un montant de 1.336 millions EUR (cf. point 2.6. ci-dessus). Ces engagements sont pris par Sofina SA ou par ses filiales d'investissement (vue en transparence).

3.17 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	EN MILLIERS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
Actifs et passifs		
Créances à long terme sur des entreprises liées non consolidées	0	0
Créances à court terme sur des entreprises liées non consolidées	823.998	796.320
Dettes vis-à-vis d'entreprises liées non consolidées	-175.634	-943
Résultats des transactions entre parties liées ou associées		
Dividendes reçus d'entreprises liées non consolidées	30.242	17.062
Dividendes reçus d'entreprises associées	6.621	1,105
Intérêts reçus d'entreprises liées non consolidées	8.588	5.022
Intérêts payés à des entreprises liées non consolidées	-175	0
Services prestés à des entreprises liées non consolidées	5.416	3.971
Services reçus d'entreprises liées non consolidées	-845	-1.425
Rémunérations des principaux dirigeants⁵⁷		
Rémunération brute fixe	2.908	2.559
Rémunération brute variable	24	14.843
Tantièmes et jetons de présence	2.115	2.117
Assurance de groupe, hospitalisation et soins de santé	709	603
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	3.797	2.043
Données relatives aux transactions significatives, entre des parties liées, effectuées en dehors des conditions du marché	Néant	Néant

En ce qui concerne les créances sur et les dettes envers des sociétés liées non consolidées, il s'agit essentiellement de prêts et dépôts entre Sofina et ses filiales. Les méthodes de rémunération de ceux-ci sont détaillées au point 3.9 ci-dessus.

En ce qui concerne les services prestés, ils incluent essentiellement des prestations de services d'investissement et de conseil en investissement relatifs à des opportunités d'investissement et aux investissements détenus par le bénéficiaire de services.

En ce qui concerne les services reçus, il s'agit essentiellement de prestations de services de gestion de trésorerie.

Sofina s'est portée garante des engagements de ses sociétés liées non consolidées (c'est-à-dire ses filiales).

Structure de l'actionariat

Union Financière Boël SA, Société de Participations Industrielles SA et Mobilière et Immobilière du Centre SA forment un consortium au sens de l'article 1:19 du CSA (ensemble l'« Actionnaire de Référence »).

Il ressort de la dernière déclaration faite le 23 août 2022 par l'Actionnaire de Référence en application de l'article 74 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition que les sociétés formant l'Actionnaire de Référence détenaient au 23 août 2022 des actions de la Société comme suit :

	NOMBRE D' ACTIONS	% DE PARTICIPATION
Union Financière Boël SA	7.676.729	22,41%
Société de Participations Industrielles SA	8.486.320	24,78%
Mobilière et Immobilière du Centre SA	2.535.968	7,40%
Sous-total de l'Actionnaire de Référence	18.699.017	54,60%
Sofina SA (actions propres)	770.028	2,25%
Total	19.469.045	56,84%

Au 31 décembre 2022, Sofina détenait 917.928 actions propres représentant 2,68% de son capital social.

57. Il s'agit des membres du Comité Exécutif (CEO compris) et d'Administrateurs non exécutifs.

Rémunération des Commissaires

	EN MILLIERS EUR	
	2022	2021
Missions révisorales effectuées par le Commissaire	91	81
Autres missions d'attestation effectuées par le Commissaire	39	62
Autres missions extérieures à la mission révisorale effectuées par le réseau du Commissaire	125	96
Missions révisorales effectuées par le réseau du Commissaire	319	204
Missions de conseils fiscaux	0	0

3.18 PLAN D'OPTION SUR ACTIONS DU PERSONNEL

Nature et portée des accords

Le groupe Sofina propose à ses cadres⁵⁸ des plans d'options sur actions Sofina. Ces options sont exerçables au plus tôt le 1^{er} janvier de la quatrième année civile qui suit celle au cours de laquelle l'offre a eu lieu, et au plus tard jusqu'au dixième anniversaire du jour de l'offre.

Le mode de règlement des plans d'options se fait uniquement en actions Sofina existantes.

La Société veille à tout moment à détenir le nombre d'actions propres nécessaire pour couvrir les différents plans d'options.

OPTIONS ATTRIBUÉES	NOMBRE	PRX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EN EUR)
<i>Exerçables au 31/12/2021</i>	104.100	116,72
En circulation au 01/01/2022	476.900	186,84
Attribuées ⁵⁹ durant l'exercice	196.550	385,40
Exerçées durant l'exercice	-21.550	144,30
Renoncées durant l'exercice	0	0,00
Expirées durant l'exercice	0	0,00
En circulation au 31/12/2022	651.900	248,11
<i>Exerçables au 31/12/2022</i>	198.050	147,89

La fourchette de prix d'exercice des 651.900 options en circulation au 31 décembre 2022 est de 82,99 EUR à 385,40 EUR (voir tableau ci-dessous) et la durée de vie contractuelle

résiduelle moyenne pondérée est de sept années avec une fourchette d'exercice des options allant de zéro à neuf années.

FOURCHETTE DE PRIX D'EXERCICE DES OPTIONS ATTRIBUÉES	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EN EUR)
50 EUR à 100 EUR	19.100	82,99
101 EUR à 150 EUR	74.950	125,87
151 EUR à 200 EUR	228.750	187,19
200 EUR à 250 EUR	132.550	242,57
350 EUR à 400 EUR	196.550	385,40
Options en circulation au 31/12/2022	651.900	

Calcul de la valeur

Prix moyen pondéré des options attribuées⁵⁹ en 2022 : 52,88 EUR. Le modèle d'évaluation utilisé est le modèle

Black-Scholes. Les moyennes pondérées des principaux paramètres utilisés pour les calculs sont :

EXERCICE	PRIX DE L'ACTION SOUS-JACENTE (EN EUR)	RENDEMENT SUR DIVIDENDE	TAUX D'INTÉRÊT SANS RISQUE	VOLATILITÉ ATTENDUE
2022	365,20	0,86%	-0,12%	20,25%

La volatilité a été calculée sur la base des mouvements historiques du cours de l'action Sofina.

58. Salariés et CEO.

59. Date effective après les 60 jours de la période d'acceptation.

Effet sur le résultat

La charge de 2022 en relation avec les plans d'options sur actions s'élève à 5.902 milliers EUR (3.128 milliers EUR en 2021).

3.19 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les événements postérieurs à la clôture de la période sont repris dans la [section Événements marquants](#), qui fait partie intégrante du Rapport de gestion.

3.20 LISTE DES FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

DÉNOMINATION ET SIÈGE	LIEN	DROITS SOCIAUX DÉTENUS		DROITS SOCIAUX DÉTENUS	
		NOMBRE D' ACTIONS	% DE PARTICIPATION AU 31/12/2022	NOMBRE D' ACTIONS	% DE PARTICIPATION AU 31/12/2021
A. FILIALES D'INVESTISSEMENT - À LA JUSTE VALEUR					
Sofina Ventures SA 29, rue de l'Industrie - B-1040 Bruxelles Numéro d'entreprise 0423 386 786	Indirect	11.709	100	11.709	100
Sofina Capital SA 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Direct	5.872.576	100	5.872.576	100
Sofina Partners SA 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Indirect	46.668.777	100	46.668.777	100
Sofina Private Equity SA SICAR 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Indirect	5.910.000	100	5.910.000	100
Sofina Global SA SIF 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Indirect	17.500.000	100	0	0,00
Global Education Holding SA 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Indirect	277.262	82,01	277.262	82,01
Global Beauty Holding SA 12, rue Léon Laval - LU-3372 Leudelange	Indirect	300.000	100	300.000	100
Sofina US, LLC 160 Federal Street, 9 th floor - MA 02110 Boston - USA	Direct	802.000	100	802.000	100
Sofina Asia Private Ltd. 108 Amoy Street # 03-01 - SG-069928 Singapour	Indirect	375.000	100	375.000	100
B. ENTREPRISES ASSOCIÉES - À LA JUSTE VALEUR					
Sofindev III 5D, Lambroekstraat - B-1831 Machelen Numéro d'entreprise 0885 543 088	Indirect	0	0,00	54.790	27,40
Groupe Petit Forestier 11, route de Tremblay - 93420 Villepinte - France	Direct	1.244.172	43,39	1.244.172	43,16
Hillebrand Group 6, Carl-Zeiss-Straße - 55129 Mainz- Hechtsheim - Allemagne	Indirect	0	0,00	998.595	20,91
Biotech Dental 305, Allées de Craponne - 13300 Salon- de-Provence - France	Direct	6.154.900	24,75	6.154.900	24,75
Cambridge Associates 125 High Street - MA 02110 Boston - USA	Indirect	24.242	23,64	24.242	22,19
Drylock Technologies Spinnerijstraat 12 - B-9240 Zele Numéro d'entreprise 0479 766 057	Direct	150.000.000	25,64	150.000.000	25,64
Polygone 59, Quai Rambaud - 69002 Lyon - France	Direct	221.076	20,96	221.076	20,96
Nuxe International 127, rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne- Billancourt - France	Indirect	193.261.167	49,00	193.261.167	49,00

Considérant le respect par Sofina des conditions prévues à l'article 70 de la loi luxembourgeoise du 19 décembre 2002, les sociétés filiales luxembourgeoises (excepté Sofina Private Equity SA SICAR et Sofina Global SA SIF) peuvent être

exemptées de certaines dispositions relatives à la publicité de leurs comptes annuels statutaires.

3.21 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les nouvelles normes et interprétations suivantes sont entrées en vigueur en 2022 :

- Amendements à l'IAS 16 - Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022) ;
- Amendement à l'IFRS 16 - Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} avril 2021) ;
- Amendements à l'IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022) ;
- Amendements à l'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022) ; et
- Améliorations annuelles 2018-2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022).

L'application de ces normes et interprétations n'a cependant pas d'impact significatif sur les comptes de Sofina.

Sofina n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- IFRS 17 - Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
- Amendements à l'IFRS 17 - Contrats d'assurance : première application de l'IFRS 17 et d'IFRS 9 – informations comparatives (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à l'IAS 1 - Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 12 - Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ; et

- Amendements à IFRS 16 - Contrats de location : Passif Locatif dans une Transaction de cession-bail (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024, mais non encore adoptés au niveau européen).

L'application future de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés IFRS sont préparés sur la base de la juste valeur par le biais du compte de résultats sauf les créances et dettes commerciales et sociales qui sont valorisées au coût amorti.

Afin de refléter l'importance des données utilisées lors des évaluations à la juste valeur, le groupe classe ces évaluations selon une hiérarchie qui se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Principes de consolidation

Conformément à son statut d'Entité d'Investissement, Sofina ne consolide pas ses filiales et n'applique pas la norme IFRS 3 lorsqu'elle acquiert le contrôle d'une autre entité.

Il existe une exception à ce traitement pour les filiales ne fournissant que des services liés aux activités d'investissement de Sofina. Ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Les participations dans les autres filiales, qui ne fournissent pas exclusivement des services liés aux activités d'investissement de Sofina, sont également évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à la norme IFRS 9.

Les participations dans lesquelles Sofina exerce une influence notable sont également, en application des dispositions de la norme IAS 28, §18, évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à la norme IFRS 9.

La liste des filiales et entreprises associées est présentée ci-dessus sous le point 3.20. Cette liste ne reprend pas les sociétés dans lesquelles Sofina détient plus de 20% du capital sans exercer une influence notable sur celles-ci, parce que, par exemple, elle n'a ni mandat de représentation au conseil d'administration de ces sociétés ni ne dispose de droits de veto (autres que les droits de protection usuels, visant notamment des réorganisations, augmentations de capital, etc.).

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction.

L'impact du change est comptabilisé dans le compte de résultats parmi les « Autres résultats financiers ».

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de clôture. Les différences de change qui résultent de ces transactions, ainsi que les écarts de conversion qui résultent de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultats. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

La conversion en euro des états financiers des entreprises étrangères comprises dans la consolidation est effectuée au cours de clôture pour les comptes de bilan et au cours de change moyen de l'exercice pour les comptes de résultats. L'écart résultant de l'utilisation de ces deux cours différents est porté au bilan consolidé dans les réserves.

Principaux taux de change

	31/12/2022	31/12/2021
Taux de clôture	1 EUR =	1 EUR =
USD	1,0666	1,1326
GBP	0,8869	0,8403
CHF	0,9847	1,0331
SGD	1,4300	1,5279
CAD	1,4440	1,4393
INR	88,1710	84,2292
	2022	2021
Taux moyen		1 EUR =
SGD	n.a.	1,5860

Immobilisations (in)corporelles

Les immobilisations (in)corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou de production, diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations éventuelles. Les immobilisations (in)corporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée suivant la méthode d'amortissement linéaire.

- Bâtiment : 30 ans
- Matériel et mobilier : 3 à 10 ans
- Matériel roulant : 5 ans
- Licences : 5 ans

Participations et créances

Les participations à la juste valeur sont enregistrées à la date de transaction et sont évaluées à leur juste valeur.

Les participations à la juste valeur sont constituées de titres qui sont acquis dans le but d'obtenir des rendements sous la forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissements. Elles sont évaluées à la juste valeur à chaque date

de clôture. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées directement dans le compte de résultats. En cas de cession, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable est portée en résultat, soit au débit, soit au crédit.

Dépôt et autres actifs financiers courants

Les créances commerciales sont évaluées au coût amorti. La norme IFRS 9 requiert la comptabilisation de pertes de crédit sur tous les instruments de dettes, prêts et créances commerciales sur la base de leur durée de vie. Ce modèle de perte de valeur prévu par la norme IFRS 9 est fondé sur l'anticipation des pertes et n'a pas d'incidence significative sur l'évaluation des dépréciations d'actifs financiers.

Les dépôts sont désignés à la juste valeur via le compte de résultats.

Les créances sur les filiales sont désignées à la juste valeur via le compte de résultats.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les dépôts à terme à moins de trois mois.

Actions propres

Les achats et les ventes d'actions propres sont portés, respectivement, en diminution ou en augmentation des capitaux propres. Les mutations de la période sont justifiées dans le tableau montrant l'évolution des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mutations.

Avantages du personnel

Le personnel du groupe bénéficie de plans de pension de type « prestations définies », de type « contributions définies » et « cash balance ». Ces plans de pension sont financés par des contributions provenant des sociétés et filiales du groupe qui emploient du personnel et par des contributions provenant du personnel.

Pour les régimes de pension, la charge des engagements de pension est déterminée selon la méthode actuarielle « Traditional Unit Credit » pour les plans « contributions définies » et « cash balance » et selon la méthode « Projected Unit Credit » pour le plan « prestations définies », conformément aux principes de l'IAS 19. Un calcul de la valeur actuelle des prestations promises est fait. Cette valeur actuelle calculée est alors comparée au financement existant et génère, s'il y a lieu, une provision comptable. Les coûts établis par les actuaires sont eux-mêmes comparés aux primes ou contributions versées par l'employeur à l'organisme de financement et génèrent, s'il y a lieu, une charge supplémentaire au compte de résultats consolidé.

Le montant comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements de pension diminuée de la juste valeur des actifs des plans de pension, conformément aux principes de la norme IAS 19. Les différences actuarielles, les différences entre le rendement réel et le rendement normatif sur les actifs ainsi que l'effet du plafonnement de l'actif net (excluant l'effet d'intérêt) sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, sans reclassement ultérieur en résultat.

Les plans d'intéressement attribués sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 2. Selon cette norme, la juste valeur des options à la date d'attribution est prise en compte de résultats sur la période d'acquisition des droits (vesting period). Les options sont valorisées en utilisant un modèle de valorisation communément admis sur la base des conditions de marché en vigueur au moment de leur attribution.

Passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont initialement enregistrés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Les dettes commerciales, emprunts et les découverts bancaires sont évalués initialement à la juste valeur minorée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission et, par la suite, au coût amorti.

Les dettes envers les filiales sont désignées à la juste valeur via le compte de résultats.

IFRS 16 – Contrats de location : lorsqu'un contrat de location est conclu (si ce contrat n'est pas un contrat à court terme ou concerne un actif de faible valeur), une dette est reconnue pour l'engagement y relatif, valorisée au coût amorti, et l'actif lié est reconnu comme immobilisation corporelle.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, à la date du bilan, qui résulte d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera des charges dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Impôts

Les impôts comprennent les impôts sur le résultat, les impôts différés et d'autres taxes et impôts. Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultats sauf lorsqu'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont également comptabilisés directement dans cette rubrique.

Les impôts sur le résultat sont constitués des impôts à payer sur les revenus imposables de l'exercice, ainsi que de tout ajustement relatif aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont constitués des impôts sur les bénéfices à payer ou à recouvrer au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits au bilan et leur base fiscale et au titre du report de pertes fiscales non utilisées.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés sur les pertes fiscales non utilisées ne sont reconnus que pour autant que des bénéfices imposables soient susceptibles d'être réalisés, permettant ainsi d'utiliser lesdites pertes.

Les impôts sont calculés aux taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture.

Produits et charges

Les produits et charges sont comptabilisés comme suit :

- Les dividendes et les autres produits sont comptabilisés au compte de résultats à la date de leur attribution ;
- Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis ;
- Les charges d'intérêts sont enregistrées dès qu'elles sont encourues ;
- Les résultats sur actifs non courants et les résultats sur actifs courants sont comptabilisés à la date de la transaction qui les a générés ;
- Les autres produits et charges sont comptabilisés au moment de la transaction ;
- Sofina SA fournit des services de gestion d'investissements aux filiales non consolidées. Chaque obligation de prestation qui en découle ressort d'un contrat de service et le revenu y relatif est reconnu au fur et à mesure que l'obligation de prestation est satisfaite (sur la durée du contrat). Les services fournis par les filiales non consolidées à Sofina SA sont traités de la même manière ;
- Les revenus et plus-values des participations étrangères non consolidées sont comptabilisés nets d'impôts étrangers.

Principaux jugements comptables et principales sources d'incertitude dans les estimations comptables

Les principales estimations comptables concernent la valorisation du portefeuille d'investissement : les hypothèses et jugements significatifs sont discutés dans l'annexe relative à la juste valeur du portefeuille sous le point 2.4 ci-dessus.

Les jugements significatifs posés par Sofina dans la détermination de son statut d'Entité d'Investissement sont relatifs à l'appréciation de l'existence d'une stratégie de désinvestissement sur les investissements en portefeuille, ainsi qu'à l'appréciation de cette stratégie de désinvestissement sur les investissements détenus par les filiales plutôt que sur les participations directes dans ces filiales.

Le contexte actuel de crise sanitaire et économique causée par la pandémie de Covid-19 augmente les incertitudes au niveau de la performance future des participations détenue par Sofina. Ces incertitudes au niveau de la performance de nos participations entraînent une plus grande subjectivité dans la détermination des justes valeurs de niveau 3 dans la hiérarchie IFRS 13 (voir points 2.3 et 3.11 ci-dessus).

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Sofina SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société Sofina SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'évolution des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 7 mai 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Sofina SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'évolution des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à €10.197.835 milliers et dont l'état du résultat global consolidé se solde par une perte de l'exercice de €1.871.526 milliers.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes

Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

FONDEMENT DE NOTRE OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

POINTS CLÉS DE L'AUDIT

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

VALORISATION DES PARTICIPATIONS NON COTÉES

Description du point clé de l'audit

Tel que décrit sous l'annexe 2.4 « Juste valeur du total du portefeuille d'investissement en transparence » des Comptes Consolidés, le Groupe détient, dans son portefeuille « Sofina Direct », des participations dans des sociétés non cotées pour une valeur de €4.115.739 milliers, représentant 40% du total des actifs.

Ces participations constituent des « actifs financiers » selon la définition de la norme IFRS 9 – Instruments financiers et doivent être évalués à leur juste valeur. Le Groupe applique les lignes directrices « International Private Equity and Venture Capital Valuation » (« IPEV ») pour l'évaluation de ces actifs.

La détermination de la juste valeur de ces actifs financiers non cotés, pour lesquels peu de données publiques observables sont disponibles, est un point clé de l'audit car elle dépend d'estimations et/ou de jugements significatifs de la part de l'organe de gestion, tant au niveau du choix de la méthode d'évaluation employée que des hypothèses utilisées sous-tendant celle-ci. Cette juste valeur relève dès lors du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons analysé le processus d'évaluation des actifs financiers non cotés ainsi que les contrôles internes y relatifs, notamment le recours à un évaluateur indépendant afin de confirmer les justes valeurs estimées en interne et la revue par la direction de ces contrôles de la juste valeur.

Nous avons contrôlé la conception et le bon fonctionnement opérationnel de ces contrôles internes.

Nous avons testé, sur la base d'un échantillonnage, l'évaluation de ces actifs en nous focalisant sur le choix des

méthodes utilisées ainsi que des hypothèses sous-jacentes. En particulier, pour cet échantillon :

- Nous avons réconcilié les données utilisées dans les modèles d'évaluation avec les sources externes pertinentes et disponibles. Ces données utilisées comprennent les multiples de transaction utilisés, le résultat publié ou les informations provenant directement de la direction des sociétés dans lesquelles les participations sont détenues.
- Nous avons contrôlé l'exactitude mathématique des modèles d'évaluation.

Nous avons vérifié la revue rétrospective des hypothèses utilisées dans les exercices d'évaluation des participations du passé afin d'en valider la pertinence.

Nous avons vérifié que les impacts de mise à la juste valeur des investissements sur les Comptes Consolidés ont été comptabilisés de manière appropriée dans le compte de résultats.

Enfin, nous avons vérifié que l'annexe 2.4 des Comptes Consolidés respectait le prescrit des normes IFRS s'y rapportant.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

NOS RESPONSABILITÉS POUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer

les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge (Révisée) complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION ET AUX AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir les chiffres clés (à la page 6 du rapport annuel), comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

FORMAT ÉLECTRONIQUE UNIQUE EUROPÉEN ("ESEF")

Nous avons procédé, conformément à la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement Délégué »).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF dans la langue officielle, le français (ci-après « états financiers consolidés numériques ») inclus dans le rapport financier annuel disponible sur le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>) dans la langue officielle, le français.

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement Délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques de Sofina SA au 31 décembre 2022 repris dans le rapport financier annuel disponible sur le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>) dans la langue officielle, le français, sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement Délégué.

AUTRES MENTIONS

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

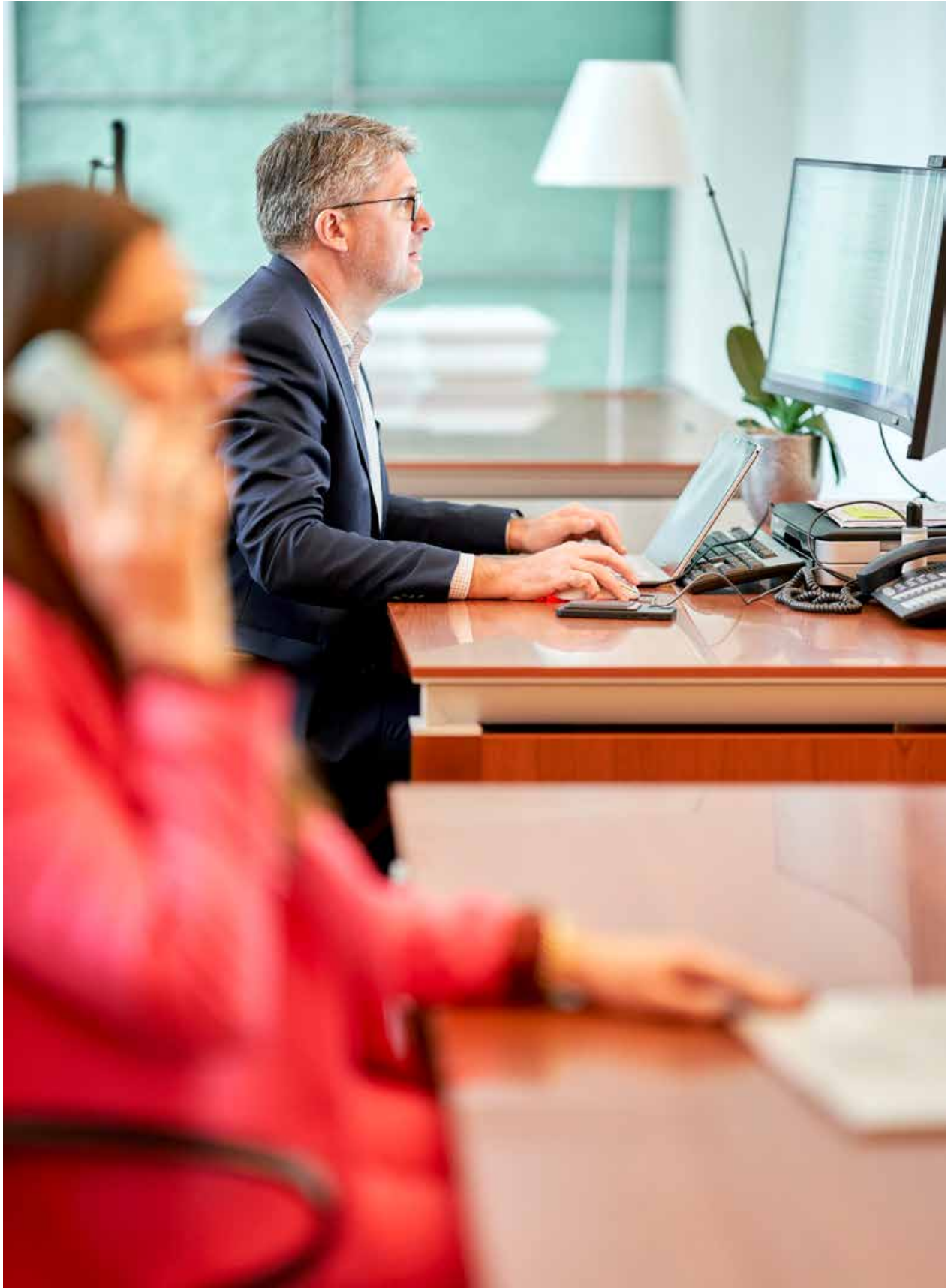
Bruxelles, le 30 mars 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Jean-François Hubin¹
Partner

23JFH0133

1. Agissant au nom d'une SRL



Comptes statutaires de Sofina SA et affectation du résultat



“ En application de l'article 3:17 du CSA, les comptes figurant ci-après sont une version abrégée des comptes annuels. Leur version intégrale, comprenant le bilan social, sera déposée auprès de la Banque Nationale de Belgique et est également disponible au siège de la Société ainsi que sur son site internet. L'attestation des comptes annuels établie par le Commissaire a été donnée sans réserve.

COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022 (APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT)

	EN MILLIONS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF		
Actifs immobilisés	1.649	1.869
Immobilisations (in)corporelles	9	10
Immobilisations financières	1.640	1.859
<i>Entreprises liées</i>	475	490
<i>Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	637	631
<i>Autres immobilisations financières</i>	528	738
Actifs circulants	1.811	1.824
Créances à un an au plus	829	801
Placements de trésorerie	841	931
Valeurs disponibles	140	91
Comptes de régularisation	1	1
TOTAL DE L'ACTIF	3.460	3.693

	EN MILLIONS EUR	
	31/12/2022	31/12/2021
PASSIF		
Capitaux propres	2.461	2.849
Capital	80	80
Primes d'émission	4	4
Réserves	1.712	1.736
Bénéfice reporté	665	1.029
Provisions et impôts différés	4	6
Dettes	995	838
Dettes à plus d'un an	695	695
Dettes à un an au plus	297	141
Comptes de régularisation	3	2
TOTAL DU PASSIF	3.460	3.693

COMPTE DE RÉSULTATS

	EN MILLIONS EUR	
	2022	2021
Ventes et prestations	16	11
Chiffre d'affaires	6	3
Autres produits d'exploitation	10	6
Produits d'exploitation non récurrents	0	2
Coûts des ventes et des prestations	42	54
Services et biens divers	14	14
Rémunérations, charges sociales et pensions	24	36
Provisions pour risques et charges	-2	-1
Autres charges d'exploitation	6	5
Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation	-26	-42
Produits financiers	101	185
Produits financiers récurrents	78	54
<i>Produits des immobilisations financières</i>	48	36
<i>Produits des actifs circulants</i>	9	5
<i>Autres produits financiers</i>	21	13
Produits financiers non récurrents	23	131
Charges financières	356	44
Charges financières récurrentes	83	11
<i>Charges de dettes</i>	8	6
<i>Autres charges financières</i>	75	5
Charges financières non récurrentes	273	33
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice avant impôts	-281	99
Impôts	0	1
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	-281	100
Prélèvements (+) sur les / Transferts aux (-) réserves immunisées	24	18
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice à affecter	-257	118

AFFECTATION ET PRÉLÈVEMENTS

	EN MILLIONS EUR	
	2022	2021
Bénéfice (+) / Perte (-) à affecter	778	1.280
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice à affecter	-257	118
Bénéfice (+) / Perte (-) reporté de l'exercice précédent	1.035	1.162
Prélèvements sur les capitaux propres	0	
Sur les réserves	0	
Affectations aux capitaux propres	0	142
Aux autres réserves	0	142
Bénéfice (+) / Perte (-) à reporter	665	1.029
Bénéfice (+) / Perte (-) à reporter	665	1.029
Bénéfice à distribuer	113	109
Rémunération du capital	111	107
Administrateurs	2	2

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de Sofina SA qui se tiendra le 4 mai 2023 de procéder à l'affectation du résultat de 778,557 milliers EUR comme suit :

	EN MILLIERS EUR
Dividende net de 2,268 EUR	77.679
Précompte mobilier sur le dividende	33.291
Administrateurs	2.330
Réserves disponibles	0
Bénéfice reporté	665.257
	778.557

L'affectation du résultat comporte la distribution de 34.250.000 actions d'un dividende brut de 3,24 EUR par action soit un dividende net de 2,268 EUR par action, en augmentation de 0,08 EUR par rapport à l'exercice précédent.

Etant donné que, conformément à l'article 7:217, §3 du CSA, les actions propres ne donnent pas droit à un dividende, le montant total du dividende dépend du nombre d'actions propres détenues par Sofina SA à la date du 11 mai 2023 à 23h59 heure belge (c'est-à-dire le jour boursier précédant l'ex-date). En conséquence, le Conseil d'Administration propose d'autoriser le CEO à inscrire le montant final de la distribution totale de dividende (et les autres modifications à l'affectation du résultat et des tantièmes qui en résultent) dans les comptes statutaires.

Le montant maximum du dividende brut proposé s'élève à 110.970 milliers EUR (34.250.000 x 3,24 EUR) en ce compris un précompte mobilier de 33.291 milliers EUR.

Si l'Assemblée Générale Ordinaire approuve cette proposition, il sera payé à chaque action à partir du 16 mai 2023 (« ex-date » : 12 mai 2023 et « record date » : 15 mai 2023), contre détachement du coupon n° 25, un dividende de 2,268 EUR¹ net de précompte mobilier.

Les paiements seront effectués en Belgique par Euroclear Belgium.

1. Les bénéficiaires visée à l'art. 264, alinéa 1, 1° et 264/1 du CIR ainsi que les fonds de pension étrangers et les fonds d'épargne-pension agréés et les titulaires d'un compte épargne individuel qualifiant visés à l'art. 106 § 2, à l'art. 115 § 1 et § 2, à l'art. 117 § 2 de l'AR/CIR et à l'art. 266, alinéa 4 du CIR peuvent recevoir le montant brut du coupon n° 25, à savoir 3,24 EUR à condition de remettre les attestations requises au plus tard le 25 mai 2023. Les bénéficiaires de convention préventives de double imposition peuvent obtenir une réduction du taux du précompte mobilier aux conditions fixées par la convention.

Lexique



- **ANAVPS** : Notion reprise dans le calcul du test de performance du LTIP. Il s'agit de la NAVPS ajustée. L'ANAVPS en début de chaque année de la cohorte (période de référence de quatre ans) est basée sur la NAVPS audité de Sofina au 31 décembre de l'année précédente, diminuée jusqu'en 2022 y compris d'un montant égal à deux fois le dividende brut distribué au cours de l'année en question. L'ANAVPS en fin de chaque année de la cohorte doit être basée sur la NAVPS audité au 31 décembre de l'année en question, diminuée pour les années jusque 2022 y compris d'un montant égal à deux fois le dividende distribué au cours de l'année en question, multiplié par un taux égal au maximum de (x) 0% et (y) le taux Euribor 12 mois tel que publié le 31 décembre de l'année précédente.
- **Autres éléments de l'actif et du passif** : Somme des « Impôts différés » (à l'actif), « Autres actifs financiers courants », « Créances sur filiales », « Autres débiteurs courants » et « Impôts » (à l'actif), diminuée des « Provisions non courantes », « Passifs financiers non courants », « Impôts différés » (au passif), « Dettes envers les filiales », « Fournisseurs et autres créditeurs courants » et « Impôts » (au passif). Ceux-ci ne font pas l'objet de lignes séparées dans l'information interne utilisée pour la gestion du groupe Sofina et ont donc été groupés afin de refléter cette information de gestion (cf. point 2.1 des Annexes aux états financiers consolidés).
- **Capitaux propres** : Fonds propres ou Net Asset Value (tels que définis ci-dessous).
- **Cash brut** ou **Trésorerie brute** : Trésorerie nette augmentée des dettes financières, en transparence.
- **Cash – Non-cash** : Définit si une transaction sur le portefeuille a généré une entrée ou une sortie de trésorerie (Cash) ou pas (Non-cash).
- **Cash net** ou **Trésorerie nette** (ou **Debt net** ou **Dette nette** si négatif) : Somme, en transparence, des « Trésorerie et équivalents de trésorerie », « Dépôts » et « Placements

de trésorerie », diminuée des « Dettes financières » du passif courant et du passif non courant. Les « Créances sur filiales » et « Dettes envers les filiales » ne font pas partie du Cash net. Le terme est utilisé dans l'information de gestion (cf. point 2.1 des Annexes aux états financiers consolidés).

- **Code 2020** : Code belge de gouvernance d'entreprise 2020
- **Coté** : Investissements de niveau 1 et 2 selon la hiérarchie de la juste valeur définie au point 2.3 des Annexes aux états financiers consolidés.
- **CSA** : Code des Sociétés et des Associations.
- **Entité d'investissement** : Statut adopté par Sofina SA depuis le 1^{er} janvier 2018 en application de la norme IFRS 10, §27, qui prévoit qu'une société, dès lors qu'elle répond à la définition d'Entité d'Investissement, ne consolide pas ses filiales (à l'exception des filiales fournissant exclusivement des services liés aux activités d'investissement). Les filiales directes sont enregistrées à leur juste valeur dans les états financiers consolidés, en ce compris la juste valeur de leurs participations et de leurs autres actifs et passifs (principalement des dettes et créances intragroupe).
Les filiales directes de Sofina SA sont reprises à leur juste valeur par le biais du compte de résultats net conformément à la norme IFRS 9.
Comme requis par la norme IFRS 10, §B101, Sofina a appliqué ce traitement comptable à partir du 1^{er} janvier 2018, date à laquelle elle répondait à tous les critères d'Entité d'Investissement. En effet, Sofina a déterminé qu'elle est une Entité d'Investissement au sens de la norme IFRS 10 car elle répond aux trois critères fixés par la norme. De fait, Sofina :
 - utilise les fonds de ses investisseurs (qui sont actionnaires de la société cotée) en vue de leur fournir des services de gestion d'investissements ;
 - réalise des investissements dans le but d'obtenir des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissements ;

– suit la performance de ses investissements en les évaluant à la juste valeur.

En outre, Sofina présente l'ensemble des caractéristiques types d'une Entité d'Investissement telles que définies par la norme IFRS 10 :

- elle a plus d'un investisseur ;
- elle a plus d'un investisseur ;
- elle a des investisseurs qui ne sont pas des parties liées ;
- elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires.

Comme mentionné plus haut, Sofina SA ne consolide pas ses filiales (IFRS 10, §27).

- **ESG** : Renvoie aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, notamment repris dans la Politique d'investissement responsable de Sofina.
- **Euro Stoxx 50 Net Return Index EUR (« EUR Stoxx 50 »)** : Ticker utilisé par Bloomberg (SX5T Index). Cet index est également présenté vu sa grande utilisation sur les marchés financiers.
- **Fonds propres** : Net Asset Value (telle que définie ci-dessous) ou Capitaux propres.
- **Gestionnaires** : Équipes spécialisées gérant des fonds d'investissements en sociétés non cotées, se concentrant sur les fonds de capital-risque et de capital-développement.
- **Loan-to-value (%)** : Ratio entre (i) la Dette nette (ou si négatif, correspond au Cash net) et (ii) le total de la valeur du portefeuille en transparence.
- **LTIP** : Plan d'intéressement à long terme mis en place par Sofina (long-term incentive plan).
- **MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (« MSCI ACWI »)** : Ticker utilisé par Bloomberg (NDEEWNR Index). Cet index est l'indice de référence utilisé par Sofina.

Cet indice de référence est considéré comme le plus approprié en raison (i) de la stratégie d'investissement mondiale de Sofina (qui appelait une référence à un indice mondial World Index (« **WI** ») pour les marchés développés) et (ii) des investissements du groupe Sofina en Asie et dans le reste du monde (qui justifiaient le choix pour l'indice reprenant l'ensemble des pays All Countries (« **AC** ») pour les marchés émergents). La base actionnariale essentiellement européenne de la Société et son admission à la cote sur Euronext Brussels ont enfin guidé le choix vers le libellé en euro de cet indice.

- **Net Asset Value (« NAV »)** : Actif net ou Fonds propres. La NAV par action (« **NAVPS** ») correspond à l'actif net par action ou capitaux propres par action (calcul basé sur le nombre de titres en circulation à la clôture de la période). Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2018, Sofina a adopté le statut d'Entité d'Investissement selon la norme IFRS 10. Depuis lors, ses fonds propres, ou NAV dans le cadre du présent Rapport annuel, correspondent à la juste valeur de ses participations ainsi que de ses filiales directes et de leurs participations et autres actifs et passifs.

- **Non coté** : Investissements de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur définie au point 2.3 des Annexes aux états financiers consolidés.

- **Portefeuille en transparence** : Sofina SA gère son portefeuille sur la base du total des investissements détenus soit en direct, soit au travers de filiales d'investissement. Lors de la préparation des états financiers en tant qu'Entité d'Investissement, la juste valeur de ses participations directes (dans des investissements du portefeuille ou dans des filiales d'investissement) est portée à l'actif du bilan. Par contre, l'information sectorielle de gestion (basée sur les reportings internes) est préparée sur tout le portefeuille en transparence (c'est-à-dire sur l'ensemble des participations du portefeuille qu'elles soient détenues directement par Sofina SA ou indirectement à travers ses filiales d'investissement), et donc sur la base de la juste valeur totale de chaque investissement détenu en sous-jacent. La présentation des dividendes ou de la trésorerie suit la même logique.

- **PSU** : Performance Share Units offertes aux bénéficiaires dans le cadre du LTIP.

- **Rentabilité annuelle moyenne** : Taux de croissance annuel moyen calculé sur la base de la variation des fonds propres par action (NAVPS) sur la période considérée se terminant le 31 décembre 2022 en tenant compte du (des) dividende(s) brut(s) par action de Sofina. Il est exprimé de manière annualisée. À titre d'exemple, la rentabilité annuelle moyenne sur un an est calculée de la manière suivante et se base sur la formule « XIRR » en Excel :

PÉRIODE	NAVPS (T-1)	DIVIDENDE BRUT PAYÉ (EN EUR)	NAVPS (T)	PERFORMANCE (EN %)
2022	337,86	3,13	279,4	-16,5%

Il est précisé que la comparaison de la rentabilité annuelle moyenne de Sofina par rapport à celle d'un indice de référence se fait sur la base de périodes identiques.

Depuis 2016, la Société mesure sa performance sur le long terme en comparant l'évolution de ses fonds propres par action à un indice de référence, le MSCI ACWI Net Total Return EUR Index. La NAVPS de Sofina est utilisée plutôt que son cours de bourse afin de mieux refléter la performance du management et de mieux s'aligner avec les concepts du LTIP.

- **Société** : Sofina SA.
- **Sofina Direct** : Dénomination rassemblant les Investissements minoritaires à long terme et Sofina Croissance en raison de leurs caractéristiques similaires, par opposition à Sofina Fonds Privés.
- **Total Shareholder Return (« TSR »)** : Rentabilité annuelle moyenne (telle que définie ci-dessus).
- **UNPRI** : Principes pour l'Investissement Responsable développés par les Nations Unies (www.unpri.org).



SOFINA SA

Siège social
Rue de l'Industrie, 31 | B-1040 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 551 06 11
Fax : +32 (0)2 513 96 45
Numéro d'entreprise
0403 219 397

info@sofinagroup.com | www.sofinagroup.com

S O F I N A

Purpose & Patience